BULLETIN

DES

"AMIS DE SCEAUX"

14e ANNÉE. — 1938

SOCIÉTÉ
DES
AMIS DE SCEAUX

VILLE DE SCEAUX (HAUTS DE SEINE)
ARCHIVES
MUNICIPALES

1940
LE PUY-EN-VELAY
IMPRIMERIE " LA HAUTE-LOIRE "
23, BOULEVARD CARNOT, 23

BUREAU ET COMITÉ

Président : M. H. Lemaître.
Présidents honoraires : MM. E. Chouteau, P. Hainglaise.
Vice-présidents : MM. J. Auricoste, P. Marichal.
Secrétaire général : M. A. Panthier.
Secrétaire administratif : M. J. Aubrun.
Archiviste : M. G. Fourcade-Cancellé.
Trésorier : M. A. Salze.
Comité : Mlles J. Fourcade-Cancellé et Forfer ; MM. Bathellier, Capet, Dubos, Grivois, Hordé, Loiseau, Morel, Tourneur-Aumont, Weber.

AVIS

La cotisation annuelle, de **10** francs, peut être versée par chèque postal au compte 1864-62 — Paris : Les « Amis de Sceaux », Mairie de Sceaux (Seine).

TABLE DES MATIÈRES

Pages

C. F. Gaignat : Promenade de Seaux-Penthièvre..... 1
H. Lemaître : Les œuvres sociales de Sceaux..... 63
Mlle R. Viollier : J. J. Mouret, intendant de la musique du Duc du Maine (1682-1738)..... 68
J. Aubrun : Etude sur la lecture publique dans la région de Sceaux et projet d'organisation régionale..... 82
Ouvrages communiqués..... 98
Annales de Sceaux..... 99

PROMENADE

DE

SEAUX - PENTHIEVRE,

DE

SES DEPENDANCES

ET DE SES ENVIRONS

Avec une Description de tout ce qu'il y a de remarquable dans chaque Village de la Dépendance de Seaux, & dans quelques-uns des Environs.

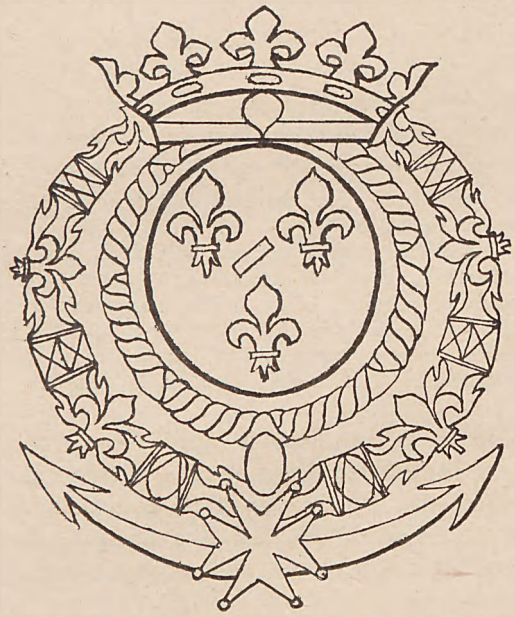

A Amsterdam, & se trouve à Paris,
Chez P. Fr. Gueffier, Imprimeur-Libraire, au bas de la rue de La Harpe.

M. DCC. LXXVIII.

ÉDITION DES AMIS DE SCEAUX
EN 1939

La Promenade de Seaux Penthièvre est introuvable, mais non pas inédite. Elle fut imprimée en 1778, en un petit volume in-12 de x+148 pages. Elle fut probablement imprimée à Paris, car l'indication « A Amsterdam » servait couramment pour déguiser les petits ouvrages qu'on jugeait indignes des formalités du privilège royal. Elle détaillait, en style de l'époque, les agréments et les beautés de notre région. Elle s'attardait tantôt sur des projets d'embellissements et de communications, tantôt sur les pistes et les fumées des cerfs ou des lièvres. Elle était du temps du Duc de Penthièvre, de ce temps que la guillotine révolutionnaire allait bientôt couper du nôtre, superficiellement. Et c'est sa valeur.

Le manuscrit a subsisté. Il fut exposé au début de 1933 chez M. Ch. Bosse, libraire-expert, 16-18 rue de l'ancienne Comédie, Paris VIe, et il fit partie de la vente que dirigea M. André Couturier, commissaire-priseur, du 15 au 18 février. C'était le n° 404 du Catalogue :

« Gaignat : *Promenade en Seaux et en ses environs, orné d'une description de tout ce qu'il y a de remarquable dans chaque village de la dépendance de Seaux, ce qu'on y fait et quels en sont les agrémens et les beautés. Première édition. A Seaux chez l'auteur sexagénaire, né à Juliomage le 11 Avril 1718. S. l. 1778.*

« Manuscrit petit in-8, veau marbré, dos orné de filets, tranches dorées, reliure de l'époque.

« Précieux manuscrit de dédicace très bien écrit, aux armes de la Princesse de Lamballe. La dédicace de cette infortunée princesse est signée : Gaignat, procureur-fiscal du baillage de Seaux et Dépendances pour S. A. R. Mgr. le Duc de Penthièvre. Par suite d'une inadvertance du relieur, le bâton péri en barre, qui fait partie des armes de la maison de Savoie-Carignan, a été omis à l'écu de la Princesse. Provenance très rare. »

Ce manuscrit fut acheté 8.000 fr. par un noble parisien, dont on ne doit pas regarder la chasse gardée ni même prononcer le nom. Un propriétaire antérieur avait été accessible, ce qui avait permis à M. G. Fourcade-Cancellé de noter quelques variantes, qui étaient parfois de précieuses indiscrétions.

L'auteur anonyme se nommait Claude-François Gaignat. Il était né à Angers (*Juliomagus*) en 1718. Il assure avoir débuté comme négociant à Nantes. Mais au lieu d'amasser fortune, il recueillit seulement les éléments d'un livre. Puis il lâcha Nantes et le négoce, puisqu'en 1764 nous le retrouvons professeur à la grande École de Commerce de Paris et bourgeois de Sceaux. Il put alors publier des livres. Il commença en 1770 par *L'Arithmétique démontrée, opérée et expliquée,* par C. F. Gaignat de L'Aul-

nais... Paris, Despilly, in-8°, 24+616 p. Il finit par publier aussi, probablement en 1772, son *Guide du Commerce,* par C. F. Gaignat de Laulnais, ancien Négociant de Nantes, ci-devant professeur de la grande Ecole de Commerce de Paris et actuellement bourgeois à Sceaux du Maine et Procureur fiscal de S. A. S. Mgr. le Comte d'Eu ... Paris, Despilly, Durand et Valade, s. d., in-f°, pièces limin., 444+IV p. Ce grand ouvrage comprenait 4 parties : commerce avec la Chine, le Pérou et l'Amérique ; manière de tenir les livres de compte ; gestion d'une cargaison de navire à l'Amérique ; manière de traiter, de troquer ou d'acheter les Noirs en Afrique. L'auteur s'y donnait des airs de parfait négrier, qui savait compter nègres, négresses, négrillons et négrites, et qui se consolait de la Dureté de l'Esclavage en calculant que malgré la concurrence un beau nègre était acheté tout au plus 100 livres en Guinée et était revendu 600 livres en Amérique.

Cependant Gaignat commençait une autre vie. Le négrier s'était laissé prendre par le charme de Sceaux. Dès 1764 il s'intitulait bourgeois de Sceaux. Bientôt il se mariait avec Françoise Saulnier. En 1768 il se mariait en secondes noces avec Denise Buisson, veuve de François Le Remois, mère de deux grandes filles, mais aussi descendante de Jean Bruslé, le deuxième procureur-fiscal de Sceaux, et propriétaire de la maison de famille des Bruslé, la plus belle maison du village. En 1769, il eut un premier enfant, Claude-Joseph. En 1772, il eut un deuxième enfant, Louis. Cette même année, il put s'intituler procureur-fiscal de S. A. S. Mgr. le Comte d'Eu en la baronnie de Sceaux et Dépendances. Le procureur fiscal était le premier personnage du pays : c'était lui qui représentait le Seigneur haut justicier qu'on ne voyait guère, et le Bailli qu'on ne voyait pas davantage. Le nouveau procureur fiscal s'appliqua en conscience à connaître son domaine, les maisons, les gens et les bêtes ; et ces nouvelles études nous ont valu un 3e livre : *Promenade de Seaux-Penthièvre,* en 1778.

Notons en 1772 le mariage de Denise-Rose Le Remois avec Me François Desgranges, qui allait devenir notaire, maire et fondateur d'une dynastie. Notons en 1790 Claude-Joseph Gaignat comme premier et principal acquéreur de biens nationaux. Notons enfin sur les registres de l'état-civil que Claude-François Gaignat décéda le 24 février 1791 et fut inhumé dans le cimetière de la paroisse.

Quant à la maison, que Gaignat avait fini par reconstruire et embellir quelque peu, elle resta longtemps la maison notariale et la mairie de Sceaux. Elle persista encore longtemps à l'état de vestige historique. Elle devait tomber sous les pioches de nos démolisseurs départementaux le 13 mars 1939.

A. Panthier.

PRÉFACE

JE ne me serois jamais avisé de donner une Préface à une pareille Brochure, qui ne se mettra peut-être qu'au nombre de la *Bibliothèque bleue,* si ce n'est que tout Livre, tel qu'il soit, sans Avertissement à la tête, est un Château sans avenue, un Musicien sans soif, un Auteur sans amour-propre, etc.

En présentant celui-ci au Public, je n'ai point entendu lui donner un ouvrage d'érudition ; je désirerois seulement que mon style fût assez énergique pour me faire entendre, et que, pendant une ou deux heures au plus, qu'on emploiera à la lecture de toutes ces Descriptions, il satisfît les Lecteurs, qui, souvent, s'ennuient d'un Ouvrage qui a seulement l'apparence de prolixité. Je crois qu'on ne le trouvera cependant pas prolixe, mais amusant et utile à ceux qui voudront voir et connaître tout le Parc, le Village et les Environs de Seaux, avec cette brochure sous les yeux.

Je me suis amusé, je m'amuse et je me trouve *encore Auteur,* en me promenant de tems en tems dans le Parc de Seaux. Je dis *encore Auteur,* parce que j'ai mis au jour le *Guide du Commerce, in-folio* ; *& l'Arithmétique démontrée, opérée et expliquée, in-8°.*

Il y en a beaucoup qui voudroient n'être Auteurs qu'au prix de pareille brochure, n'avoir été qu'à Seaux et n'avoir pas entrepris des voyages de longs cours, c'est-à-dire, ne s'être pas amusés à faire de gros volumes et à composer des livres utiles et nécessaires dans la partie qu'ils connoissent à fond, et même connus par certaines gens, et non par un Public qui ne s'étudie et ne s'amuse qu'aux frivolités et aux histoires romanesques, parce que quelque utile qu'on ait voulu se rendre à la patrie, on n'a pas toujours le bonheur de réussir dans ses entreprises.

On a beau dire qu'on ne critique que les bons Ouvrages, je voudrois pouvoir faire abhorrer la Critique et la Censure, ainsi que je les abhorre, me les figurant comme la médisance et la calomnie; c'est ce qui fait que je parle beaucoup et souvent contre les Critiques : car comment peut-on mal parler de son prochain sans encourir les mêmes critiques ?

On devroit laisser le champ libre à chacun, parce que tous les hommes n'ont pas les mêmes vues, ne sont pas nés pour la science, ou ne sont pas dans le pouvoir d'avoir de l'esprit. On

pourroit seulement dire, *tel Auteur a fait ce qu'il a pu, c'est son genre de travail.*

Il est donc de l'humanité de ne point critiquer ; mais de s'amuser le premier, de peur qu'en amusant les autres, on ne fasse des ingrats, pour ne le pas devenir soi-même.

Les gens sensés verront qu'en m'amusant, je n'ai cherché qu'à être utile. Et puisqu'il faut une Préface pour annoncer l'Ouvrage, le faire connoître et se faire connoître soi-même, je ne tromperai personne, car je citerai mes Auteurs ; et si dès le commencement de la narration de ma Promenade je déplais à quelqu'un, qu'il ne continue pas à lire cette brochure.

Ainsi je termine ma Préface, absolument parlant, nécessaire dans quelque Ouvrage que ce soit, pour le faire connoître, en disant que ma *Promenade de Seaux, de ses Dépendances & de ses Environs* vaudra ce qu'elle vaudra ; mais qu'ayant vu et lu le *Voyage de Saint-Cloud, par mer et par terre,* je n'ai différé de donner la Description de la *Promenade de Seaux, etc.* que pour la rendre la plus abrégée possible, et la mettre à la portée d'être achetée par tous ceux qui viendront prendre quelques délassemens dans ses Jardins enchanteurs.

M. Piganiol de la Force, qui écrit Sceaux, Seaux ou Saulx, M. M. L. R. & M. D.*** ont donné chacun une *Description de Seaux* (dans les *Description historique, Voyage pittoresque & Curiosités de Paris & de ses Environs*), mais peu étendue, n'étant plus telle qu'elle doit être aujourd'hui, parce que les dehors, les figures, les parterres, les avenues, les vues, etc. n'étoient pas telles qu'elles le sont, ainsi que la distribution du dedans du Château, qui n'est plus la même ; ce dedans ayant été depuis peu totalement changé, par ordre de S. A. S. Monseigneur le Duc de Penthievre, actuellement possesseur de Seaux, Châtillon, et le Plessis-Piquet en entier ; Fontenay-aux-Roses, Bagneux, et le Bourg-la-Reine en partie.

Les Anciens disent que c'étoit Châtenay qui étoit la Paroisse de tout Seaux. Et avant le bel édifice du Château, si on s'en rapporte au dernier des trois noms qu'on lui donne et à l'interprétation du mot *Saulx,* ainsi nommé par Piganiol de la Force, on pourroit dire que le très-noble et très-illustre Gaspard de Seaux, Seigneur de Tavannes, Amiral des mers du levant, Gouverneur de Provence, Conseiller du Roi, et Capitaine de cent hommes d'armes, a été possesseur de Seaux.

Son fils Guillaume de Saulx a donné des Mémoires dans lesquels on voit qu'il a découvert les ressorts jusqu'alors cachés de plusieurs intrigues et principalement ceux de la S. Barthélemy. Aucune histoire ne fait mention de MM. Gaspard et Guil-

laume, pour avoir été les Seigneurs de Seaux ; les plus anciens Historiens ne parlent que de MM. les Ducs de Trêmes et de M. Colbert, Ministre & Secrétaire d'Etat, qui a fait bâtir le Château de Seaux, et acheté quantité de terres et de maisons pour former le Parc ; car les maisons du Village s'étendoient dans le fond du Parc et jusqu'au marché de Seaux : pour lors le clocher étoit au milieu de la Paroisse, c'est-à-dire, l'Eglise Paroissiale étoit au milieu de ses Habitans, au lieu qu'aujourd'hui l'Eglise fait le commencement de la Paroisse, qu'on appelloit S. Mamez ; mais M. Colbert de cette Eglise S. Mamez, anciennement patron de Saulx, en a fait la Paroisse sous le nom de S. Jean-Baptiste, parce que c'étoit son nom de baptême ; et a fait écrire Sceaux, comme Garde des Sceaux, au lieu de Saulx ou Seaux.

Depuis la vente qu'il a fait de cette Baronnie à M. le Duc du Maine, on a toujours écrit Sceaux-du-Maine, pour le distinguer de Saulx-les-Chartreux, à quatre lieues de Paris, sur la même route d'Orléans ; mais comme c'est une autre branche des Bourbons qui possède actuellement Seaux, je le nomme, en conséquence, *Seaux-Penthievre.*

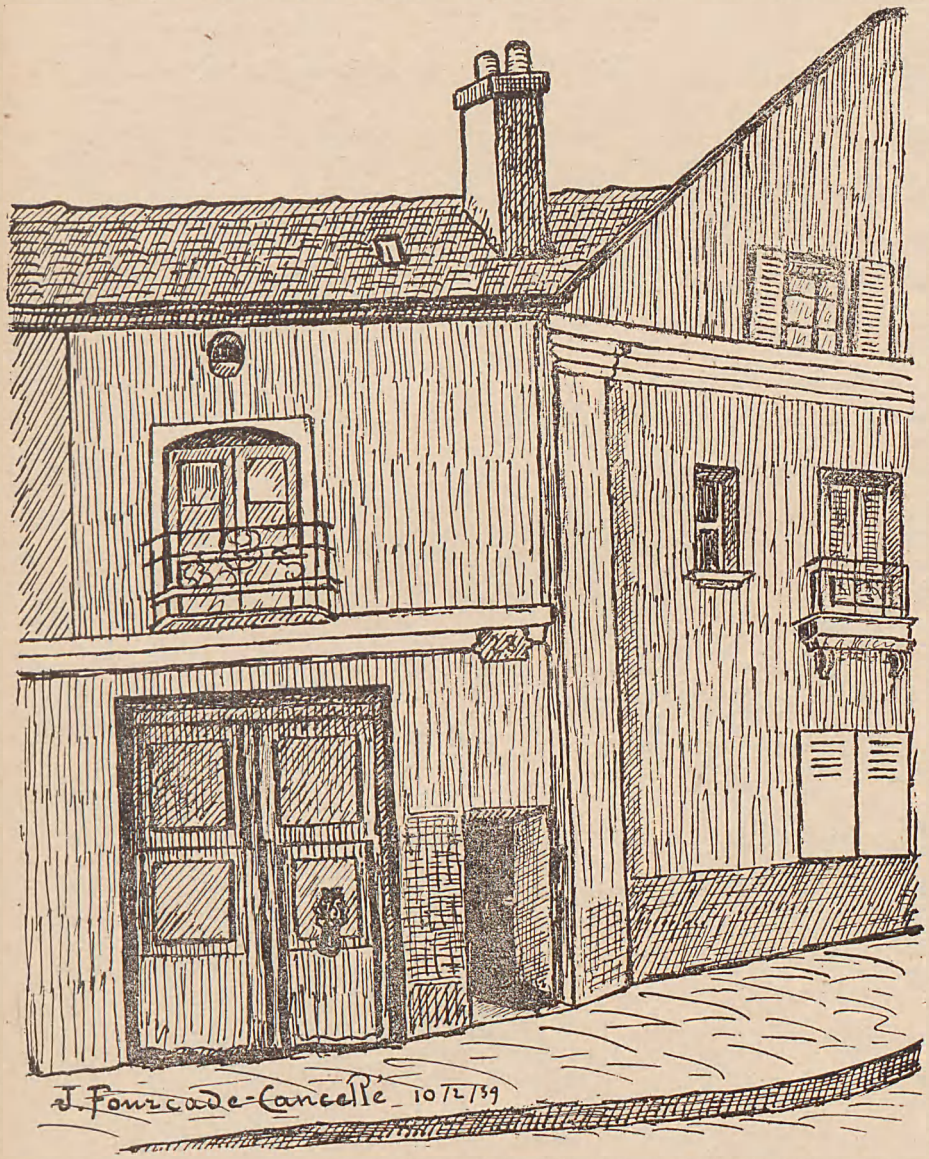

Maison Gaignat, partie centrale.

TABLE

De la Promenade de Seaux-Penthievre, de ses Dépendances & de ses Environs.

SEAUX

Pour l'Eglise et l'entrée du petit Château. 10
Pour le tour du petit Parc. 14
Pour le tour du grand Parc. 16
Pour les Appartemens & le dedans du Château. 21
Pour le Jeu des eaux, et le tour qu'il faut prendre pour les voir toutes jouer. 24
Pour les dedans du Village, qui sont la Ménagerie, les belles Maisons Bourgeoises, & la Manufacture Royale de Fayance et de Porcelaine. 29

DESCRIPTIONS

D'Aulnay. 40
De Châtenay. 41
De Verrieres. 43
Du Plessis-Piquet. 50
De Fontenay-aux-Roses. 52
De Châtillon. 55
De Bagneux. 57
Du Bourg-la-Reine. 59
Du Marché de Seaux. 60

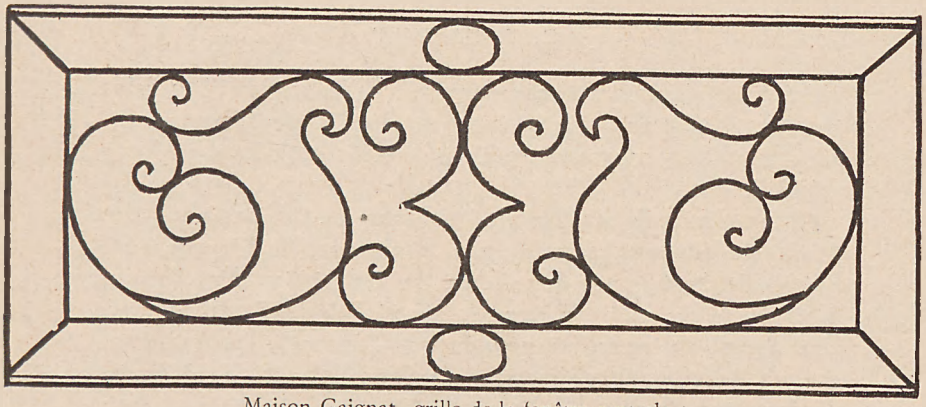

Maison Gaignat, grille de la fenêtre centrale.

PROMENADE

DE

SEAUX-PENTHIEVRE

AVANT-PROPOS

Le Village de Seaux, dont nous allons donner une description historique, mais succincte, est, par sa situation et par la salubrité de l'air que l'on y respire, un des plus beaux Villages des environs de Paris. L'art a ajouté beaucoup à son agrément par les embellissemens que les différens Princes qui en ont été possesseurs, y ont faits.

Sa situation, la beauté de ses jardins, la magnificence du Château, y ont toujours attiré beaucoup de monde ; aussi le Village est-il habité par un grand nombre de Bourgeois de Paris, qui s'y sont retirés, ou qui y ont simplement des Maisons de Campagne.

La liberté que les Princes qui ont occupé le Château, ont toujours donné de se promener dans le Parc, a rendu cet endroit fort célèbre pour les parties de plaisirs.

Le Prince qui habite maintenant ce lieu, concourt le premier à y attirer du monde, en y demeurant fréquemment, et en faisant jouer les eaux tous les seconds Dimanches de chaque mois, en Eté.

Monsieur le Duc et Madame la Duchesse du Maine y avoient

attiré autrefois un grand concours de monde par les Fêtes galantes et magnifiques qu'ils y ont données. M. de Malezieu y a aussi contribué par celles qu'il a données à Châtenay, Village voisin de Seaux.

On en peut voir les Descriptions dans les *Curiosités de Paris & de ses environs,* tom. 2, pag. 320 ; dans le *Voyage pittoresque de Paris,* pag. 207 ; dans la *Description historique de Paris & de ses environs, par M. Piganiol de la Force,* pag. 453, *pour Seaux; & pour Châtenay,* dans le dernier Ouvrage ci-dessus cité, ou dans les *Divertissemens de Seaux, par M. de Malezieu,* en deux vol. *in*-12.

Personne n'ignore que Madame la Duchesse du Maine, Princesse si distinguée par son esprit, a rassemblé à Seaux tous les Savans qu'elle honoroit de la protection la plus marquée ; qu'elle en a fort embelli le Château, en comparaison de ce qu'il étoit dans le tems de M. Colbert. Mais S. A. S. Monseigneur le Duc de Penthievre a, depuis peu, fait changer les dedans du Château, tant pour l'embellissement que pour toutes les commodités possibles.

POUR L'EGLISE, & L'ENTRÉE DU PETIT CHATEAU

L'ÉGLISE de Seaux est un beau morceau d'Architecture, et une des belles Paroisses des Environs de Paris.

Il y auroit moyen, avec la permission et le consentement du Seigneur, (S. A. S. Monseigneur le Duc de Penthievre) de la rendre encore plus belle en l'allongeant derriere la Sacristie, jusqu'au bassin d'eau de réserve pour des jets d'eau. Et sans rien déranger de l'Autel actuel, on en feroit un Autel à la Romaine, et le Chœur se trouveroit derrière l'Autel, ce qui agrandiroit l'Eglise, qui, les Fêtes et les Dimanches, est trop petite pour y contenir les Habitans et les Etrangers.

De la Chapelle actuelle du Prince, on en feroit la Sacristie, (sans ôter les vitraux ; mais il faudroit mettre un rideau en dedans à certaine hauteur, afin qu'il y eût du jour au-dessus,) moyennant une séparation en cloison, à prendre du ras de la porte d'entrée de M. le Curé, jusques au pilier vis-à-vis, sans détruire l'Autel qui est dans la Chapelle actuelle ; et faisant un plancher au-dessus de la Sacristie, pour y établir la Chapelle du Prince, au moyen d'un escalier qui, du bord du bassin de réserve, monteroit à la Chapelle.

On pourroit également faire en parallèle un autre escalier, pour monter sur la Chapelle de la Vierge, où l'on feroit aussi un plancher. Ce dernier côté, mis en parallèle à celui ci-dessus

pour le Prince, pourroit servir à toute sa Cour, ou à ceux auxquels il permettroit l'entrée, pour entendre l'Office. Il faudroit pour lors mettre la porte grillée en fer, qui est au-dessous du Chœur, au pilier de Saint-Mamez, pour joindre au pilier vis-à-vis. Cet arrangement feroit que la tombe de M. le Duc, de Madame la Duchesse du Maine, et de M. le Comte d'Eu, se trouveroit montée au pied des marches du grand Autel, et seroit directement sur le caveau.

Ce qu'il y auroit encore à faire pour embellir l'Eglise, ce seroit de rendre la Chapelle de la Vierge parallèle à la Chapelle actuelle du Prince ; c'est-à-dire il faudroit, 1° mettre des vitraux à la Chapelle de la Vierge, pareils à ceux de la Chapelle du Prince ; 2° condamner l'entrée pour y faire un Autel, comme est celui de Saint-Mamez ; 3° mettre l'entrée au côté, ainsi qu'est celle de la Chapelle du Prince. Ce seroit donner à l'Eglise Paroissiale cinq Autels, et même sept, en y comprenant celui des Fonts-baptismaux, et celui qui se trouveroit du côté du Chœur, le grand Autel étant à la Romaine ; ce qui conviendroit beaucoup pour faire cinq ou sept Stations, les Jeudi et Vendredi Saints, &c.

Le tout peut se faire sans nuire au projet que l'on a de bâtir une maison à côté du clocher pour le logement de MM. les Vicaires. Il est un moyen pour aider et contribuer aux dépenses à faire pour tout ce que nous proposons ici.

Il y a le Cimetiere qui est mal placé, puisqu'il est dans la rue la plus apparente de la Paroisse et vis-à-vis de l'Eglise, ce qui est contre les Edits, Arrêts et Ordonnances. Qu'on vende le terrain, qu'on transfere tous les ossemens des morts, et qu'on achete un autre terrain à la proximité de l'Eglise. De l'argent de cette vente, on exécuteroit, en partie, le projet que nous annonçons.

On propose aux Habitans du Village un terrain vis-à-vis la Diane, sur le grand chemin du Bourg-la-Reine à Seaux ; ou un autre dans les glaises, près le mur du Parc, presque joignant le chemin pour aller à la Manufacture. Ces deux terrains ne sont pas éloignés de l'Eglise, et conviendroient, l'un ou l'autre, pour en faire un Cimetière. Ceux à qui ils appartiennent, pourroient les vendre un certain prix modéré et convenable, sous la réserve et à la condition qu'ils y auroient une place marquée pour la sépulture de toute leur famille, et à la charge que toute la bâtisse projetée seroit, du consentement du Prince Monseigneur le Duc de Penthievre, Seigneur et Baron de Seaux, &c. &c. faite de suite dans l'année qui seroit indiquée, par acte passé devant le Notaire du Bailliage.

Au haut de l'Eglise est un grand Autel très bien décoré, et

orné de petits Chérubins ou Esprits célestes, qui accompagnent le Saint-Esprit descendant pour assister au Baptême de J. C. ; toutes ces figures, faites en plâtre tamisé, et fourni en 1768, par Jean-Baptiste Buisson, Entrepreneur de bâtimens à Seaux, ont été moulées et plaquées par MM. Julien et Jacques, pour lors Entrepreneurs de la Manufacture de Fayance et de Porcelaine à Seaux.

Sur le grand Autel sont deux belles Statues, de cinq pieds de haut, en pierres de taille, sculptées et modelées sur l'original en marbre blanc, qui est dans la Chapelle du Château : elles représentent Jésus-Christ et Saint Jean-Baptiste.

Au bas de cet Autel et dans le Chœur est une tombe élevée de huit pouces au-dessus du carreau, en marbre noir, sous laquelle sont censés être inhumés M. le Duc, Madame la Duchesse du Maine, et M. le Comte d'Eu; mais le caveau est un peu au-dessus de la tombe sur laquelle sont écrits leurs qualités et le jour de leur mort. En bas du Chœur, près la porte grillée, a été enterré, sous une tombe plate, M. Jacques-Louis-Ancezune, Duc de Caderouse, Vicomte de Sezanne, Marquis de Condoulet, Baron de Thor-Velorgue, &c.

A la droite du grand Autel est la Chapelle du Prince Monseigneur le Duc de Penthievre. A la gauche, est celle de la Vierge, au bas de laquelle, descendant aux Fonts-baptismaux, étoit une tombe plate qu'on a enlevée, sous laquelle a été enterré, premièrement, M. Guillaume, Contrôleur-Général des Affaires, Maisons et Finances de M. le Comte d'Eu : secondement, au même endroit, on a mis en Mai 1777, une autre tombe plate, sous laquelle a été enterré M. Boulé, Secrétaire et Agent-Général des Affaires de S. A. S. Monseigneur le Duc de Penthievre.

Du côté droit du Chœur, derrière la Chapelle du Prince, est l'Autel Saint-Mamez, qui a été le premier Patron de la Paroisse de Seaux. Au-dessus de cet Autel, sont les Reliques du Saint ; et au-dessous, un Tableau de la Vierge, dans lequel est représenté le précédent Curé qui l'invoque. Au bas de l'Autel est la tombe plate du feu Curé, sur laquelle est une inscription : *Ci-dessous a été inhumé Messire Pierre Baudouin, Docteur, Curé de la Paroisse de Seaux* (1).

Au bas de l'Eglise et au-dessus du grand portail d'entrée, sont de très belles et bonnes orgues.

Le Parvis, qui est devant le portail, et qui conduit au petit Château, est une belle Place, garnie de bornes, et à la gauche, dans l'enfoncement, à côté de l'Eglise, est la Maison de M. le

(1) Note de M. Bathellier. — Le caveau vide retrouvé devant l'autel de St Mammès est probablement celui du curé Baudouin.

Curé, très-avantageusement distribuée pour la commodité d'entrer dans l'Eglise en sortant de son jardin, et passant par la Chapelle du Prince, pour se rendre à la Sacristie. Cette maison, à un étage, est bien logeable; elle le seroit même davantage, si sur la totalité des logements il n'y en avoit été ôté une partie pour le Maître des Enfans-de-Chœur, où est l'ancien Maître d'Ecole des Enfans pauvres de la Paroisse.

Devant cette maison curiale est une basse-cour, dans le mur de laquelle il y a une fontaine, qui donne le nom à la rue, et qui fournit d'eau à tous les Habitans du Village et autres. Cette provision d'eau vient d'un Hameau nommé *Aulnay,* et d'une source plus éloignée, que M. Colbert a fait conduire en deux endroits du Village, pour la commodité des Habitans de Seaux. Les canaux et tuyaux qui y apportent cette eau, ont toujours été et seront toujours bien entretenus par le Seigneur.

Continuant la rue de la Fontaine, on arrive à la porte du petit Château, où MM. le Prince de Dombes et le Comte d'Eu ont été nourris et élevés. Ce petit Château étoit, du vivant de M. le Comte d'Eu, inhabité ; mais il est présentement occupé par M. l'Aumônier de Son Altesse Sérénissime Monseigneur le Duc de Penthievre, et par son Trésorier.

En entrant dans la cour du petit Château, on prend sur la droite pour aller au grand Château ou au Parc ; on y voit, en passant, un réservoir où il y a des carpes qui font l'admiration et l'amusement de tous les Passans, parce que quand on leur jette un morceau de pain, on les voit s'élancer sur l'eau pour l'attraper, et elles forment comme de petits rochers par l'entassement des unes sur les autres : on s'amuse beaucoup à examiner le travail de ce grouppe de carpes gourmandes, qui font un beau coup-d'œil par la variété de leurs couleurs. On y en voit de rouges, de blanches, de grises, et beaucoup d'un brun clair.

Sur la gauche de ce réservoir, on voit un beau Jardin, renfermé à hauteur d'appui, ainsi que deux Fontaines rocaillées en cascades ; et au milieu est un petit bassin rond, qui, par le moyen de tuyaux en jets-d'eau font mouvoir de fois à autre différentes figures ; tantôt c'est un soleil, Neptune ou un artichaut ; tantôt c'est une chasse au cerf, mise en mouvement. Plus avant, sont les deux Fontaines dans deux arcades, entre lesquelles est une façade de bancs de verdure, en amphithéâtre. Dans la première arcade, il y a une grosse tête d'homme en furie, jettant par la bouche de l'eau qui tombe dans un grand vase fait en coquille. La seconde arcade, ayant une semblable tête, est plus garnie de grands coquillages, de différente grosseur. A chaque côté d'arcade il y a un buste sur scabellon.

POUR LE TOUR DU PETIT PARC, AU COTÉ GAUCHE DU GRAND CHATEAU

Pour faire la promenade entiere autour de la dépendance du petit Château, il faut, au bout de l'allée du réservoir, où il y a des carpes de différentes couleurs, monter sur la gauche ; en passant, on examine la façade du petit Château, du côté de son parterre, ainsi que deux allées, dont la première montre, en perspective, une grande voliere de fil d'archal, où sont différens petits oiseaux à ramage : la seconde donne un jeu d'arquebuse ; et ensuite l'on voit un bassin toujours bien rempli de l'eau qui sort des bassins de la Ménagerie, pour faire aller le grand jet, qui est dans le bassin du second parterre, vis-à-vis le grand Château.

Allant autour dudit bassin, toujours sur la gauche, on voit une grande porte d'entrée et de sortie du petit Parc ; et à côté est une moyenne porte, par où le Prince entre pour aller à l'Eglise dans sa Chapelle. De-là il faut faire un demi-tour à droite, et enfiler l'allée qui donne à côté du grand chemin pour conduire au village. A droite de cette large allée, on en voit une autre moyenne, où il y a un grand bois, appelé la *Salle des Tilleuls,* présentant deux hommes qui se battent, dits *les Lutteurs,* et six sieges de pierres de taille autour de ces deux Lutteurs ou Gladiateurs ; tout auprès il y a un grand bassin.

A moitié chemin de cette large allée, on y voit, sur la gauche, un grand réservoir en demi-lune, dont l'eau vient de l'étang du Plessis-Piquet et de la Ménagerie, pour en fournir à la piece du Caprice et aux jets-d'eau qui y sont, ainsi qu'à d'autres bassins. Et sur le bord de ce grand réservoir, au milieu de la demi-lune, est une statue de bronze fort estimée (c'est Diane, Déesse de la Chasse, donnée à M. Servien, par Christine, reine de Suede,) qui est vis à-vis une belle et large allée, garnie de verdure, appellée l'*Allée de la Procession,* parce que la Procession de la Fête-Dieu, allant à la Chapelle du grand Château, passe dans cette allée pour y arriver. Ensuite l'on voit, toujours sur la droite, une autre allée que l'on appelle l'*Allée Saint-Jean,* parce que la veille de Saint Jean-Baptiste, tout le Clergé de la Paroisse et autres personnes passent dans cette allée processionnellement pour se rendre à l'endroit où on fait le feu de la veille de cette Fête, qui est allumé par M. le Curé, dans du bois entassé autour d'un grand mât planté. Ce feu se fait en haut de l'avenue, et au milieu de la grande demi-lune ou place, vis-à-vis la première grille du Château.

Toujours sur la droite de la grande allée, que l'on ne quitte

point pour regarder les allées dont je viens de parler, (parce que la gauche, donnant sur le grand chemin, et n'y ayant rien à examiner, si ce n'est la campagne, est garnie de gros barreaux de fer,) il y a un autre grand bois, appellé le *bois de Pomone,* faisant le parallele de la salle des tilleuls, orné d'un joli bosquet de chaque côté, lesquels deux bosquets forment chacun une Promenade à couvert, par le moyen des branches des arbres qui y sont très-bien distribués et proportionnés. A chaque bout de ces Promenades, il y a un petit bassin garni de petits jets d'eau, qui ne jouent que quand il se trouve compagnie de la part du Prince, à se promener dans ces bosquets. Sur la gauche, et au bout de la grande allée que nous allons quitter, l'on voit très-bien, entre les gros barreaux de fer, qui sont scellés dans un bas parapet, la campagne d'une petite partie de la dépendance de Seaux, et des Villages du Bourg-la-Reine, de Bagneux et de Fontenay-aux-Roses.

Après avoir considéré cette compagne, l'on fait un demi-tour à droite, et en se détournant on voit une belle allée de verdure, au bout de laquelle il y a un grand bassin rempli d'eau. Continuant la Promenade, on se trouve à la porte-grillée du Potager, qui contient neuf arpens de terrain, en plusieurs quarrés de légumes et d'herbes de jardin ; au milieu duquel est le très-admirable pavillon de l'*Aurore,* qu'on a ainsi nommé, non-seulement parce qu'il est au Levant, mais parce que M. le Brun y a peint la Déesse *Aurore,* abandonnant *Céphale,* sur son char attelé de deux coursiers pleins de feu ; l'Amour tient les rênes, l'autre est conduit par deux Amours ; et diverses autres figures représentant les Saisons. A droite et à gauche sont *Castor & Pollux.*

Ce Pavillon est un édifice rond, qui a douze ouvertures, y compris celle qui sert d'entrée. Comme il est élevé, on y monte par deux escaliers opposés l'un à l'autre. Il y a deux enfoncemens qui forment deux cabinets dont les belles peintures sont de M. Lobel ; ils se regardent et renferment trois croisées. L'un des cabinets représente *Zéphyre & Flore* ; l'autre *Vertumne et Pomone.* Et vis-à-vis la porte grillée de l'entrée de ce potager est un percé, pour (de l'allée qui est le long de la piece d'eau du petit Château ou du réservoir aux carpes de différentes couleurs,) découvrir ce beau pavillon de *l'Aurore,* où il a été tenu bal, du consentement de M. le Comte d'Eu, par MM. les Gentilshommes de sa Cour, au Carnaval 1774. Ç'a été la premiere et seule fois que nous ayons vu et examiné ce charmant et enchanté pavillon, dont nous donnons la description.

En continuant (sur la gauche, on voit la maison pour M. le Contrôleur Général des Châteaux, Maisons et Affaires du Prince,

à laquelle est joint un très-beau jardin, près celui du potager : à côté est la maison pour M. l'Architecte des Palais, Châteaux, &c. de S. A. S. Ensuite sont des logemens pour les Jardiniers du Parc, et au-dessus des écuries, pour des personnes qui lui sont attachées,) jusqu'à l'escalier en fer-à-cheval, pour descendre dans la premiere cour de l'entrée du Château ; mais au lieu d'y descendre, il faut faire un demi-tour à droite, et on se trouve dans une grande allée, de laquelle on voit, sur la droite, une petite Promenade, garnie d'un banc à chaque bout pour s'asseoir, et ornée de quatre grands vases, avec leurs piedestaux de pierres de taille ; dès le Printemps il y a de grands pots de fayance, remplis de fleurs ; et au milieu est un bassin à jet-d'eau.

Vis-à-vis cette Promenade et à sa gauche est un escalier en fer-à-cheval, du côté d'une piece d'eau, dont partie est coupée en zigzag, nommée *le Caprice,* pratiqué entre deux allées de maronniers ; il consiste dans un bassin avec une gerbe qui, par différentes rigoles ménagées dans le gazon, tombe dans des nappes, se joignant dans une plus longue rigole où il y a six jets. C'est l'eau du réservoir de la Diane, répandue par le moyen de tuyaux souterrains, qui va s'étendre dans différens détours, au haut duquel *Caprice* sont trois figures représentant les trois caprices ordinaires, la *Bizarrerie,* la *Légèreté* & l'*Inconstance.*

POUR LE TOUR DU GRAND PARC

Au bout de l'allée, au-dessus du Caprice que l'on quitte, on tourne sur la gauche, en descendant quelques marches de pierres de taille, pour aller au grand Château.

On se trouve donc à la façade du grand Château du côté des parterres, où on voit au milieu et au-dessus d'un long balcon doré, le buste de Louis XIV, décoré de ses attributs et couvert de sa couronne en or. Aux quatre coins des parterres, très bien et proprement entretenus, il y a quatre grandes statues de marbre blanc, qui sont les quatre Saisons de l'année. Il y a aussi trois bassins, ayant chacun un grand jet ; au milieu est une allée, au bout de laquelle se voit une statue de bronze, représentant un Gladiateur, fort estimé pour son attitude ; il est au haut d'une terrasse donnant sur le grand canal.

Ces parterres, dont la vue est charmante pour la propreté, sont émaillés de différentes fleurs qui y sont plantées selon les saisons, et représentent un amphithéâtre ; au bas desquels il y a un très grand bassin rond, d'où part un jet-d'eau, formant une gerbe qui s'élève jusques à vingt cinq pieds de haut. Tous les tuyaux de ce bassin ont été mis, arrangés et distribués par un

très-habile Fontainier, que le Prince a fait venir d'un de ses Châteaux, pour avoir soin des conduits et pour entretenir tous les jets. Au-dessus de ces parterres, on découvre, 1°. les plus agréables campagnes, où il y a quelques habitations champêtres ; 2°. une partie du bois de Verrieres ; 3°. le Village de Châtenay d'un côté de la belle allée, et le hameau d'Aulnay de l'autre côté ; 4°. une allée qui pourroit servir d'avenue, sortant du Château, à aller au pavillon du Roi, en Verrieres, et qui, à la vue, passeroit pour dépendant totalement de Seaux ; mais elle ne l'est qu'en partie : le surplus est une allée coupée dans les bois et dans les terrains de Chatenay, afin que le Roi puisse voir Sceaux quand il va à ce pavillon, s'y reposer et y laisser ses relais, pour ensuite chasser dans tous les environs. Nous parlerons de la chasse et de ce pavillon à la description de Verrieres.

Continuant la Promenade, on voit, sur la gauche du Château, deux petits réservoirs, où il y a des petits poissons rouges ; ils sont entourés d'une palissade de beaux treillages, peints et bien décorés, avec une entrée dans un beau parterre, long, où l'on considère les quatre Saisons en gaînes, et une Fontaine qui tombe en nappe, dont la coupe est de marbre. De là on passe dans le parterre, au milieu duquel se trouvent deux pieces de gazon, et un bassin cintré avec son jet. Au bout de ce parterre, orné de figures et de bustes sur scabellons, il y a un très-beau berceau, couvert de jasmin et de chevrefeuille qui l'entourent.

Pour entrer dans le détail de toutes les statues, figures &c. qui sont dans le Parc, il faut en faire le tour, et partant des deux petits réservoirs à poissons rouges, que l'on quitte, il faut descendre à la belle allée, (au bas de la grande place, vis à vis lesdits réservoirs,) dont les arbres en éventail sont attachés à des pieus avec des fils d'archal, pour les mettre à l'abri des coups de vents et des orages ; à l'entrée de cette belle allée, l'on voit un Philosophe de chaque côté. Remontant, on considère un Faune jouant des cymbales. Ensuite est un portique, en treillage, devant lequel il y a un Philosophe en gaîne, et à chaque côté un lion. Continuant, on examine, pour parallele du Faune jouant des cymbales, Amphitrite sur les eaux ; ensuite est Lentinoiis, au côté droit d'une belle et plus longue allée que la premiere que nous venons de voir ; et à la gauche est un Faune, tenant Bacchus.

Les deux belles allées, dont nous venons de parler, garnies d'arbrisseaux bien taillés, font l'éventail, soutenus par des pieus, avec des fils d'archal qui traversent d'un côté à l'autre. Du haut de la belle et plus longue allée, entre Lentinoiis et le Faune tenant Bacchus, on découvre, en partie, le Château de Berny.

Pour continuer la Promenade, il faut côtoyer le parterre qui est à côté du Château : l'on voit, à la gauche, un berceau qui conduit à la serre des orangers. A la droite, est la salle des maronniers ; vis à-vis l'entrée de laquelle et sous une espece de porte audit berceau, il y a un Philosophe en buste sur scabellon. On entre un instant dans la salle des maronniers, pour en admirer la propreté, et on y voit un grand bassin et plusieurs jets, qui quand ils jouent, forment une belle gerbe ; c'est dans cette salle que Madame la Duchesse du Maine, qui aimait à jouir de la gaieté de ses Habitans et Vassaux, permettait à la Jeunesse de Seaux et à tout le monde de danser au son du violon &c. tous les Dimanches et Fêtes après l'Office divin.

Au bout du parterre, et après avoir passé le berceau couvert de vigne-vierge, l'on voit, sur la gauche, la serre des orangers, (magnifique bâtiment qui, du tems de Madame la Duchesse du Maine, servoit en Eté de galerie,) au bout de laquelle M. le Comte d'Eu a fait bâtir un joli logement, où il y a plusieurs chambres, mais sur-tout une belle Bibliothèque.

Monseigneur le Duc de Penthievre a eu depuis le projet de faire bâtir des logemens sur la longueur de la serre des orangers, sans que cela puisse empêcher de les serrer tous, tant grands que petits. On en a présenté le Plan à ce Prince, qui ne s'est pas encore décidé. Il y a au logement déjà fait une belle croisée à balcon, qui donne sur le marché de Seaux et sur le côté de l'avenue, de laquelle la vue peut s'étendre sur la route de Fontainebleau, et sur les Villages de Lay, d'Antony, de Fresne, &c. Derriere la serre des orangers il y a un joli jardin, dans lequel on peut entrer par le bout de ladite serre, et passer sous un beau berceau pour sortir par une grande porte qui répond à l'avenue du Château.

Sur la droite de la magnifique serre des orangers, on voit, 1°. un grand bassin où l'on prend de l'eau pour les arroser, ainsi que les fleurs qui, en Eté, sont le long de la serre. 2°. L'on considere une grande place en demi-lune, où est, au milieu du fond, Hercule debout et appuyé sur sa massue. 3°. Au bout de chaque côté de la place en demi-lune, est une Muse.

Avançant le long du mur en parapet, on admire les orangers dans un enclos orné de verdures à côté du bassin, qui sont au nombre de plus de trois cents, tant grands que petits, parce qu'ils ont été augmentés par S. A. S. Monseigneur le Duc de Penthievre, qui en a fait venir de Rambouillet ; tous ces arbres et arbrisseaux se portent bien ; ils ont un demi, un, deux et trois pieds de tour, sur trois, quatre, cinq, six, jusqu'à 10 & 15 pieds de haut.

On fait ensuite un demi-tour à droite, et on enfile une très-longue allée, appelée l'*Allée du Labyrinthe,* que l'on voit à la gauche. Et à la droite sont de grands percés de distance en distance, qui forment de très-belles allées. Au bout du labyrinthe il y a un réservoir à poissons d'un quarré long ; et au côté de ce réservoir est un lieu de réserve en fleurs, pour les transplanter dans les parterres. Au bout de ces réservoirs à poissons et à fleurs, il y a une promenade de plusieurs rangées d'arbres, distribués en quinconce, parce que chaque allée forme un berceau où les Etrangers ne vont point, non plus que dans le labyrinthe, à moins qu'ils n'y soient conduits par quelqu'un du Château, ou que les portes ne s'en trouvent ouvertes. A la suite de cette Promenade on voit, sur la même partie gauche, de très-beaux prés de sainfoin, et au fond de ces prés sont de petits bois-taillis.

Côtoyant toujours les murs en parapet, renforcés de haies bien taillées, sont sur la droite des percés et allées magnifiques, garnies de charmilles très-propres et bien coupées, lesquelles allées traversent, 1°. celle du mail, ainsi nommée parce que du tems de Madame la Duchesse du Maine on y jouait au mail : 2°. la plus longue et belle allée, garnie de fil d'archal. Etant au bout de l'allée du labyrinthe, on voit la poste de Berny et plusieurs maisons, qui sont sur le chemin d'Orléans et sur celui de Versailles, dépendant d'Antony.

Allant le long des murs en parapet, qui sont à la gauche, l'on considere, sur la droite, deux très beaux percés en allées de verdures, l'un qui correspond au bassin du plus grand jet d'eau, au bas des cascades ; l'autre, au grand canal. Avançant, on se trouve presque au bout du parc ; et à la droite est la façade d'un côté du Château : et de là on découvre le grand bassin ou est le grand jet-d'eau et les cascades.

Continuant la Promenade l'on voit, sur la gauche et derriere la grande statue, appellée le grand *Sénateur romain,* qui s'apperçoit dès le haut des cascades, un champ qui, du vivant de M. le Comte d'Eu, étoit renfermé par des échalas ; on l'appelloit le *Parc aux Lievres,* parce que ce Prince y en avoit fait mettre une grande quantité.

Il faut, pour faire le tour du parc, descendre une allée, (où il n'y a sur la gauche que des haies taillées, et sur le droite des charmilles qui renferment des bois taillis,) très courte, au bout de laquelle on admire une fort longue piece d'eau, qui est le grand canal, que l'on côtoie en allant toujours sur la gauche, et on se trouve à une grande porte de fer, nommée la grille d'Antony, qui est vis-à-vis et près le grand chemin de Versailles

et de Fontainebleau ; à la droite est le chemin pour aller à Versailles, et à la gauche celui pour Fontainebleau.

On fait un demi-tour à droite, et l'on prend l'autre côté du grand canal pour se rendre au Village de Seaux. La gauche de ce grand canal ne présente à la vue que des prés de sainfoin, quelque peu de bois-taillis, plusieurs belles et larges allées en verdures, et des pieces de terre ensemencées de bled noir, pour la nourriture des faisans et perdrix qui sont en grand nombre dans cette partie du parc. Et à la droite, l'on ne voit, de l'autre côté du grand canal, que la plus longue allée de tout le parc, puisque sa perspective s'étend depuis le bout du grand parc, jusqu'au bout du petit parc. Cette longue allée est garnie, dans le bas, de chênes très-élevés, taillés en éventail, de bois-taillis à côté, et d'un petit pont de bois qui traverse le passage d'eau du bassin du grand jet au canal.

Arrivé au bout de ce grand canal, on trouve un joli petit berceau, couvert de chevrefeuille, dans lequel on se repose pour examiner la longueur du canal, pour voir la grande quantité de poissons ; pour considérer, 1°. une descente de plusieurs marches de pierres de taille jusques dans l'eau : 2°. la commodité d'un avancement, en parapet, de bois dans le canal, afin de pêcher et d'alonger les lignes plus loin dans l'eau ; et enfin pour admirer une belle allée et promenade, au bout du canal, à l'ombre de belles charmilles, au-dessus de laquelle on voit une très-belle perspective d'arcades, dans une forme d'enfoncement décoré, et comme sous une terrasse sur laquelle est la figure de bronze, qui représente le Gladiateur au milieu des parterres.

On prend ensuite le chemin de la grande porte du petit Château, par où l'on est entré ; en passant on voit, sur la droite, les trois bassins des parterres et la façade du grand Château ; sur la gauche est le grand bassin, où l'on a mis des jets qui représentent une grosse gerbe. Au bout de la belle et large allée de ce grand bassin, garnie d'une rangée d'arbres de piniers à chaque côté, est la grille de Châtenay, où il y a, depuis peu, une petite maison à loger un Garde-chasse, qui a la permission du Prince d'y vendre bierre et vin ; ainsi c'est comme un lieu de guinguette pour ceux qui, allant se promener de ce côté-là, veulent se rafraîchir après qu'ils ont vu les dehors du parc et les champs. La permission de ce passage, accordée par le Prince, pour aller à Châtenay, &c. fait beaucoup de plaisir à tous les Habitans des environs.

POUR LES APPARTEMENS & LE DEDANS DU CHATEAU

Avant d'entrer dans le Château, les Etrangers ne doivent pas négliger d'aller voir la belle et fort longue allée, (garnie de jeunes arbres, en éventail, soutenus par des fils d'archal,) qui est suivie par toute la Bourgeoisie du Village de Seaux. On y voit de distance en distance des sieges en forme de longs fauteuils entourés de verdure. Au milieu de cette allée, on voit, à sa gauche, un enfant sur un piedestal, qui joue de la flûte, nommé *le petit Flûteur antique*. A la droite, on voit un bassin d'un quarré long, rempli d'eau. Et tout le long de cette belle allée sont, à la droite et à la gauche, de petits arbres à fleurs, comme lilas, muguet, pelote de neige, &c.

On revient au Château, et on entre sous la belle et grande galerie, qui regne le long de deux belles grandes cours, que l'on passe pour aller à une large demi-lune séparée par des fossés secs, où il y a de petits jardins. La longue avenue a trois rangées d'arbres, dont l'entrée donne sur le chemin d'Orléans, entre le marché de Seaux et le Bourg-la-Reine. En rentrant, on voit dans l'avant-cour deux petits pavillons, dont celui de droite est le logement d'un des Secrétaire des Commandemens du Prince, au bas duquel est un petit parterre ou petit jardin, garni de belles fleurs (1). Le pavillon à la gauche est le logement du Suisse du Château, qui, par permission du Prince, y est Aubergiste (2) ; et dans le jardinet au-dessous il y a de jolis petits cabinets (3), qui servent de Buvettes. Les parterre et jardinet ci-dessus sont dans les fossés secs. Sur chaque terrasse des deux pavillons, il y a une piece de canon de huit, montée sur des roues (4). Cette avant-cour sert à recevoir les carrosses des Bourgeois, et au-dessus de la grille ou au-dessus de ces deux pavillons ; les voitures publiques restent dans la demi-lune. La seconde cour, qui est pour recevoir les carosses des Seigneurs et des Princes, est garnie, à son entrée, d'une grande porte et d'une belle balustrade. A côté de la porte il y a deux reverberes ; et au bout de cette seconde cour est la grande galerie, bien décorée et garnie de bustes et de reverberes. Entre ces deux cours et de leur milieu, il y a,

(1) Ms : *au bas duquel est un joli jardinet garni de fleurs.*
(2) Ms : *qui par permission spéciale donne à boire et à manger.*
(3) Ms : *il y a de jolies petites buvettes.*
(4) Ms : *sur chaque terrasse du pavillon est une pièce de canon de 6 livres de balles, montée sur roues.*

depuis le haut de l'avenue, en dessous de cette galerie, un très beau coup-d'œil d'une allée, que l'on a étendue jusqu'au pavillon du Roi, près le bois de Verrieres.

Etant sous la galerie, on voit, à droite et à gauche, deux corridors qui ont été faits depuis peu. Celui à droite, sortant de la galerie, est pour aller à la Chapelle ; l'autre, à gauche, pour aller aux cuisines et aux offices, afin que l'on soit à couvert tant pour aller entendre la Messe à la Chapelle, que pour faire le service dans les salles qui sont à côté de la galerie. Ces corridors et tout le tour de cette cour sont décorés et garnis en dehors de petits pilastres façonnés, qui sont tournés à la Romaine. Vis-à-vis la Chapelle, dans un pavillon de l'aile gauche du Château, est le logement du Concierge ; et au-dessus, le long du corridor, sont des chambres pour les Officiers d'Office et de cuisine, &c.

Après que ces corridors ont été faits, Monseigneur le Duc de Penthievre a ordonné la démolition de tous les dedans du Château, les a fait distribuer de façon à y loger une partie de sa Maison, et de pouvoir servir de lieu de promenade et de récréation à son illustre Famille, et de pied-à-terre à S. A. S. quand elle veut se rendre à Versailles ou à Paris.

Enfin, pour voir et examiner les Appartemens, il faut, quand on n'a point de connaissances dans le Château, s'adresser au Frotteur, qui fait tout voir, et commence par faire remarquer, en dehors, le Château, composé de sept pavillons, et le fronton de la façade, où il y a une Minerve, sculptée par Girardon. Il vous conduit ensuite à la Chapelle, (qui est dans un pavillon de l'aile droite, en sortant de la galerie,) où il y a au-dessus de l'Autel deux belles statues, en marbre blanc, sculptées par Tuby, et représentant le Baptême de Jesus-Christ par S. Jean. Le dôme, digne d'admiration, est un chef-d'œuvre du célèbre le Brun, pour la peinture, qui est à fresque. On y voit un Ange montrant Jésus Christ que Saint-Jean Baptiste baptise, à Adam et Eve, et à plusieurs Patriarches, en bas-reliefs, grands comme nature ; mais à mi-corps, faits sur les desseins du fameux le Brun.

De la Chapelle on entre dans les appartemens, et l'on voit premiérement, sur la même ligne, la salle pour la Princesse de Conti, une grande chambre à coucher, une garde-robe, un cabinet appellé le *Cabinet de la Chine,* qui est de toute beauté, parce qu'il y a des morceaux rares d'antiquité, plusieurs pierres précieuses et beaucoup de magots chinois et figures de la Chine très-riches. A la suite est la grande salle de marbre, aujourd'hui la salle de billard, Monseigneur le Duc de Penthievre y ayant fait mettre un billard. Cet appartement donnant sur le petit jardin de fleurs, étoit celui de Madame la Duchesse du Maine, on y voit plusieurs

pieces de porcelaine très-rares et curieuses. Les glaces y sont surprenantes.

Secondement et continuant, l'on voit, pour l'appartement de la Princesse de Lambale, une salle, une anti-chambre, une chambre à coucher, où il y a un lit à l'Angloise, garni en laque, une garde-robe et un magnifique cabinet, appellé le *Cabinet doré,* parce qu'il y a beaucoup de bijoux en or et dorés. Ensuite est la salle de compagnie où sont les portraits de famille de M. le Duc, Madame la Duchesse du Maine, et de M. le Comte de Toulouse. Il y a beaucoup de choses à remarquer dans ces appartemens pour la beauté de leurs ameublemens, dont nous ne donnerons point le détail : les parquets de chaque appartement sont à considérer pour les différens desseins, et pour les bois de différente couleur, qui donnent une odeur douce et suave.

Troisiémement, l'on passe (de l'autre côté de la galerie, par une antichambre observée, en hiver, pour les Valets-de-pied, au bout de la galerie,) dans un appartement qui a été celui de Monseigneur le Duc de Penthievre, dès son entrée au Château, dont la vue du côté des parterres, s'étend sur la tour de Montlhéry, sur le pavillon du Roi à Verrieres, sur Châtenay, &c. On voit, dans cet appartement, une belle antichambre, une très-belle chambre d'ancienneté, appellée la *Chambre des Bains,* qui est de toute beauté ; mais le parquet (que l'on admiroit autrefois pour la variété des dessins, le travail, et le bois recherché qui y étoit employé,) a été détruit à cause de sa vétusté, et parce qu'il se pourrissoit ; un prie-Dieu à côté, une chambre à coucher, une garde-robe, un cabinet d'aventurines, où sont représentées plusieurs personnes déguisées en singe; c'étoit celles qui composoient la cour de Madame la Duchesse du Maine.

Lorsque Monseigneur le Duc de Penthievre a pris possession du château de Seaux, l'entrée de cet appartement étoit sous le vestibule, et il étoit composé de ce qui suit pour son monde. Une antichambre pour les Valets-de-pied, une autre pour les Valets-de-chambre, une garde-robe ; mais ces logemens, ainsi que ceux qui sont de l'autre côté du vestibule, et après la grande salle à manger, sont à présent pour les Dames d'honneur et d'atour des Princesses de Conti et de Lambale. De l'autre côté du Vestibule, il y a un beau buffet, la grande salle à manger, et ensuite sont une chambre, un cabinet et un entresol, &c.

Après avoir vu et examiné tout le rez de-chaussée, l'on monte au premier étage par le grand escalier, au haut duquel l'on voit une pareille galerie à celle du rez de chaussée, à la différence près que celle du haut est depuis peu garnie de beaux vitrages, en verres de Bohême, donnant sur la cour ; et de l'autre côté

sont des appartemens. L'appartement de Madame la Duchesse de Chartres est au numéro X. Il consiste en trois antichambres, trois chambres, plusieurs dégagemens et plusieurs entresols. Il est dans le milieu du Château, où il y a un très-beau et fort long balcon du côté des parterres, d'où la vue est superbe, et s'étend par-delà la tour de Montlhéry ; la galerie est ornée de têtes et bustes sur leurs scabellons.

Cet appartement, faisant face à l'entrée du Château, du côté des cours et de l'avenue, étoit, du tems de Madame la Duchesse du Maine et de M. le Comte d'Eu, une salle de Comédie, où il y avoit un théâtre en regle, sur lequel Madame la Duchesse du Maine faisoit représenter, par diverses personnes de sa Maison et autres, des pieces de Comédie ; mais Monseigneur le Duc de Penthievre a fait détruire le théâtre, et a fait distribuer l'emplacement à sa convenance.

Tout ce premier étage est numéroté ; à chaque appartement numéroté XIII, XII, XI, il y a antichambre, chambre, cabinet et entresol, destinés pour les enfans de Madame la Duchesse de Chartres. Et à chaque numéro IX, VIII & VII, il y a aussi antichambre, chambre, cabinet et entresol, pour des personnes de la Cour de Mesdames de Conti, de Lambale et de Chartres.

Le second étage au haut du Château est le petit appartement, nommé *la Chartreuse,* fort recherché dans toutes les choses précieuses qui y sont ; il est de toute beauté, tant pour les meubles que pour les tableaux rares, curieux et originaux. La vue est admirable, on découvre de plus de huit à dix lieues autour du Château ; aussi Louis XV l'a-t-il appellé le *Beau Grenier de Seaux* ; il étoit la retraite favorite de Madame la Duchesse du Maine ; elle s'y faisoit monter par une trape, dont le siege étoit enlevé au moyen d'un contrepoids : c'étoit aussi la résidence choisie et aimée de M. le Comte d'Eu ; mais depuis une maladie qu'il a eue et de laquelle il est mort, il s'est toujours tenu au rez-de-chaussée, et a occupé les appartemens destinés pour les Princesses de Conti et de Lambale.

POUR LE JEU DES EAUX

Quand on veut voir jouer les eaux depuis le commencement jusqu'à la fin, il faut tenir la marche suivante, et suivre la compagnie pour qui on les fait jouer.

Le commencement est les dix jets-d'eau de deux petits bassins qui sont à la gauche et vis-à-vis un beau parterre, à la sortie du Château pour aller à l'orangerie. En passant l'on voit toutes les beautés de ce parterre, dont on a parlé plus haut ; à côté duquel,

en le laissant sur la gauche, sont des berceaux couverts de chevrefeuille et de jasmin, ornés, en devant, de figures. On laisse aussi, sur la droite, la salle des maronniers.

On continue jusqu'à la serre de l'orangerie, devant laquelle est un grand bassin octogone, toujours rempli d'eau, qui sert à arroser les orangers ; et à la droite de ce bassin il y a une demi-lune garnie, en été, dans son contour, d'orangers, de lauriers-roses, &c.

Après s'être un peu arrêté à la serre de l'orangerie, on passe vis-à-vis les orangers exposés en plein air ; ils sont très-beaux et bien entretenus : ensuite on entre dans la longue allée du labyrinthe, admiré pour la coupe et pour la propreté dans laquelle il est entretenu ; dans la premiere allée à droite on voit une grande coquille, et un enfant à chaque côté, tenant un dauphin. On traverse la longue allée du mail, dans laquelle il y a un Sénateur Romain, qui tient un rouleau de papiers, pour joindre (au bout de la salle des maronniers,) le bosquet qui est à la suite, où sont trois fontaines et une patte d'oye de quatre allées ; deux figures en gaîne sont adossées à la palissade de l'allée du milieu, qui conduit à la galerie d'eau.

De-là on entre dans un petit bois, pour voir une grotte en coquillages, nommée la *Fontaine du Rocher,* dont l'eau forme trois nappes, qui sont reçus dans un bassin ; on fait ouvrir les portes de la galerie d'eau, pour en voir l'effet. Cette galerie d'eau (ainsi nommée actuellement ; mais du tems de Madame la Duchesse du Maine, nommée la salle des Antiques, et du tems de M. le Comte d'Eu, l'allée des Philosophes, grillée aux deux bouts,) étoit ornée de chaque côté de plusieurs bustes, sur scabellons, apellés Philosophes, et à côté étoient les jets-d'eau qui y sont encore; de sorte que chaque jet paroissoit entre deux bustes, et chaque buste entre deux jets-d'eau, qui s'élèvent aussi hauts que les treillages de derriere. Aux quatre coins de cette galerie sont de grandes coquilles, pour recevoir l'eau qui tombe dans des rigoles ; et dans le milieu est une salle quarrée, aux encoignures de laquelle sont quatre champignons, dont l'eau se réunit avec celle des jets qui s'élancent dès le bas des rigoles.

Ensuite on admire la fontaine d'Éole & de Scylla, qui se trouve séparée en deux parties, par l'allée du milieu. Cette fontaine est dans un bosquet, orné d'un bassin à pans, et qui, par une séparation, forme deux bassins vis-à-vis l'un de l'autre. Des têtes de chiens et des vents occupent les angles de ces deux bassins, et fournissent des lames d'eau. A l'extrémité de ce bosquet est Hercule, de *Puget,* comme demi-couché et appuyé sur son bouclier, ayant sa massue entre ses jambes, sur laquelle il se délasse, et tenant dans sa main gauche trois especes de pommes, faites d'un

mastic apprêté, avec lesquelles il vainquit le chien Cerbere. Ce chien à trois têtes, commis à la garde de l'enfer, ou qui garde l'entrée du palais de Pluton, prit une de ces pommes dans chaque gueule pour les manger, mais elles lui resterent aux dents ; Hercule se saisit de lui, le lia avec des chaînes, et est à présent enchaîné à la porte de l'enfer.

Cette belle statue d'Hercule, piece achevée de sept à huit pieds de proportion, admirée de tous les Connoisseurs, est prise et sculptée dans un bloc de marbre, qui lui sert de sopha ; de sorte qu'outre toute la perfection qu'il y a à admirer dans cette figure, c'est qu'elle et le sopha ne font qu'un bloc de marbre blanc. Tous les Etrangers sont curieux de voir cette piece, et la cherchent dans tout le parc pour la considérer. M. le Comte d'Eu l'a fait mettre dans l'avancement du parc pour la faire chercher ; car elle a été longtems placée dans l'avant-cour.

Après que l'on a examiné et contemplé cette piece, on passe devant un berceau de treillage, fait en dôme, soutenu par des barreaux de fer, & garni de chevrefeuille, aux côtés duquel, en y entrant, il y a deux statues, Cérès et une figure antique. Et dans la place devant ce berceau sont Bacchus, Mercure et Socrate; ce dernier est en gaîne. On se rend ensuite à la grande cascade, par une allée très-rapide et très-difficile pour les voitures, par la roideur de la pente. Après avoir vu jouer ses eaux, et avoir admiré leur beauté, on passe sur une terrasse de sable de rivière, qui est au-dessus des cascades et au-dessous d'une grande nappe d'eau qui se replie, sous laquelle on voit des larmes d'eau taillées dans la pierre. Cette grande et nombreuse cascade est fournie par un bassin supérieur et par deux champignons, dont l'eau sort des urnes de deux fleuves, placés dans des rocailles d'une terrasse, sur les côtés d'un grand escalier. On en fera ci-après le détail.

On continue la Promenade, et on descend sur la partie droite des cascades. Etant au bas, on admire les grands jets, dont l'eau jaillissante fait éloigner le monde, sur-tout quand il fait du vent. Pendant que l'on considere l'effet des cascades, qui sont sur le penchant d'un côteau, formant trois allées d'eau, on fait partir le plus grand jet, qui est au milieu d'un bassin, ou d'une grande piece d'eau, consistant en six arpents. L'effet de ce grand jet est admirable, il monte aussi haut que les grands arbres, qui ont près de quatre-vingt pieds : ce qu'il y a à remarquer, c'est que sans quitter la place où l'on est, on en voit l'effet dans le même tems que celui des cascades, qui ne cessent de jetter de l'eau jusqu'à ce qu'on ait fait finir le cours du plus grand jet, et non comme à Saint-Cloud, où il faut quitter la vue des cascades pour aller voir l'effet du plus grand jet. Nous laissons aux Connois-

seurs la liberté de prononcer sur la différence de la beauté des eaux de Saint-Cloud et de celles de Seaux.

On remonte le long des cascades, en tournant sur la gauche, après avoir examiné et s'être fait expliquer toutes les figures et statues qui sont autour du bassin du grand jet. Les statues les plus éloignées sont celles qui sont de l'autre côté du grand bassin, où il y a un Consul Romain, à chaque bout de l'allée de verdure qui se conduit jusques au grand Sénateur Romain. Pour les quatre coins du grand bassin, sont, en descendant l'allée de verdure, 1°. à la gauche, en face des cascades, Castor & Pollux, qui se jurent une amitié fraternelle. 2°. A la droite, et pour parallele, sont Apollon & Daphné, changés en laurier. 3°. A la gauche, sont Hary & Pétuse, qui se tuent l'un après l'autre. Pétuse se tue la premiere, parce que Hary ne voulait pas se tuer, quoique Pétuse lui eût dit qu'il valait mieux se tuer, que de mourir par la main du bourreau, pour crime qu'on lui imputoit, afin de ne pas déshonorer sa famille : à l'instant Pétuse, en femme forte dans sa résolution, se saisit d'un poignard et lui dit : « Hary, pour vous montrer le peu d'attache qu'on doit avoir à la vie, je me perce de ce poignard ». Hary, encouragé par la fermeté de Pétuse, s'enfonça le même poignard dans le sein, et mourut aussi-tôt que Pétuse. 4°. A la droite, sont deux statues qui représentent la paix des Grecs. Ces quatre représentations, arrangées deux par deux figures, sont sur de grands piedestaux. Au bas des cascades, à la gauche, est l'enlevement de Proserpine par Pluton ; à la droite, est l'enlevement d'une Sabine.

En remontant le long des cascades, on examine l'embellissement donné à la grande et nombreuse cascade, par les pieces de gazon et de sable rouge dans les contours de ses bassins et chandeliers renfermés dans un treillage à hauteur d'appui ; arrivés au haut des cascades, on admire le charmant coup-d'œil de toutes les eaux qui se répandent soit par les jets, soit par la gueule de différens animaux, soit enfin par-dessus des vases : on arrive sur la plate-forme ou terrasse, d'où l'on voit, outre la nappe d'eau, au coin de chaque escalier qui descend aux cascades, des enfans jouant avec des dauphins qui jettent de l'eau par la gueule. Entre ces enfans et dauphins en plomb, il y a au milieu de la nappe d'eau, un grand vase de fonte qui jette un bouillon d'eau, figurant un gros bouquet de pavots. Et à chaque côté de ce vase sont quatre jets-d'eau qui, par leur effet, représentent huit cierges et fournissent d'eau à la nappe qui tombe dans le bassin de la seconde chûte, entre les escaliers. L'eau traverse ensuite une allée pour fournir les neuf jets de la rigole au-dessus des chandeliers. A chaque chûte d'eau, il y a un bouillon et deux rangs de chan-

deliers de chaque côté, jusqu'au dernier bassin, où l'on voit une double nappe avec six jets plus élevés.

Sur la grande terrasse ou plate-forme, on voit deux fleuves dans des grottes, garnies de coquillages, aux côtés du grand escalier pour monter au Château. A côté du fleuve, qui est à la droite, il y a un cheval marin, et un enfant qui retient un monstre. Au fleuve de la gauche, il y a un monstre de chaque côté, et un enfant qui soutient une grande coquille pour recevoir l'eau. Au-dessus de ces fleuves, il y a un lion et une lionne de chaque côté, qui jettent de l'eau par leur gueule, et un gros vase doré ayant la forme d'un artichaut, qui paroît gardé par ces lions. De chaque vase il sort, avec force, un bouillon d'eau, qui tombe dans le bassin de chaque fleuve. Un de ces fleuves, grouppés avec un enfant, est de la main de Coysevox. Toutes les eaux des cascades, &c. se rendent dans la piece octogone où est le grand jet, qui monte à près de quatre-vingt pieds de haut. Cette piece retourne par un canal dans un plus grand canal de cinq cent toises de long, sur vingt-cinq de large, entouré d'un double rang d'arbres aquatiques ; c'est le grand canal dont il a été parlé dans la Promenade du matin.

Il faut remarquer que tous les vases, les animaux, les dauphins, les fleuves, qui sont au haut des cascades, &c. sont de plomb, de bronze, ou de fonte, ainsi que quelques figures ; et que toutes les figures, les statues, les bustes, les scabellons, &c. tant des parterres que du parc, sont de marbre blanc.

De dessus la plate-forme des fleuves, ainsi que du bas des cascades, on voit au-dessus du grand escalier, plusieurs jets-d'eau, formant une haute gerbe, dans un bassin devant lequel, ainsi qu'aux côtés, il y a des sieges de pierres de taille et des statues. A droite, sont Junon & Minerve, à gauche est Jupiter. Au milieu de ce bassin et au bout de l'allée de verdure, qui sert d'avenue aux cascades et qui donne sur la façade d'un bout du Château, on remarque la statue d'Apollon, et au bout de deux étroites allées, à côté de celle de verdure, servant d'avenue aux cascades, on y voit, de chaque côté, un petit vase de pierre de taille, placé le 13 juillet 1775, jour de la mort de M. le Comte d'Eu.

Quand on a fini d'admirer les beautés que nous venons de détailler, on prend l'allée du réservoir d'eau, appellée depuis la clôture qu'en en a fait, l'allée de *Ha, ha* : parce que quand on est presque au bout, on ne peut plus la continuer, étant fermée par une barriere de bois, pour que le Public ne puisse aller à ce réservoir, et à un petit enclos d'arbrisseaux à fleurs, qui sont le lilas, le rosier, la pelote de neige, &c. que M. le Comte d'Eu s'étoit réservé pour lui ; c'est-à-dire le réservoir à poissons, pour

y pêcher à son aise, sans être vu ni incommodé de personne, et l'enclos d'arbrisseaux pour y lire sans être interrompu.

A la sortie de ces réservoirs et enclos, renfermés de tous côtés par des barrieres de bois, on se trouve au haut de la plus longue allée du Parc, (lequel, dit-on, contient en circonférence quatre-vingt à quatre-vingt dix arpens,) à la descente de laquelle il y a, de chaque côté, une rangée d'arbrisseaux, taillés en orangers, dans des caisses quarrées et taillées des mêmes arbrisseaux ; on admire la beauté de ces arbrisseaux, qui ont la forme d'orangers : on considere aussi beaucoup les hauts arbres, taillés en éventail, de même que la commodité du pont de bois pour la continuité de la très-longue allée, dont il est parlé dans la Promenade du matin.

En continuant la même allée qui répond jusqu'au chemin de Seaux au Bourg-la-Reine, on voit les magnifiques parterres et l'effet de leurs grands jets. Etant au milieu et vis-à-vis le grand Château, on admire la belle vue le long d'une très-longue et large allée, jusqu'aux pavillons du Roi à Verrieres. Et avant d'entrer dans la teneur du petit Château, on se promene dans son parterre, on va voir jouer les eaux des grottes garnies de coquillages de mer très-reluisans. On examine le petit jet-d'eau du bassin, où il y a un dessin découpé en fer-blanc, représentant une chasse au cerf qui semble courre autour du bassin. Ensuite on va voir les appartemens du petit Château, qui sont de toute beauté pour les ameublemens, et pour la vue sur le parc, &c.

Enfin, que de bosquets enchantés ! que de petits bois ornés de bassins et de figures de marbre blanc ! que de beaux percés, de jours et de routes cultivées et coupées avec soin, formant de très-belles allées ! que de parterres émaillés de fleurs et bien compartis, d'après les dessins de le Nôtre ! Et combien d'autres objets de curiosité, que nous ne pouvons détailler ! Nous allons passer à la description de ce qu'il y a de plus remarquable dans le Village.

POUR LES DEDANS DU VILLAGE

Nous allons commencer par la Ménagerie du Château de Seaux, comme étant le principal objet du Village à son entrée sur la droite.

La Ménagerie, ainsi appellée, quoiqu'elle soit sans animaux, située au dehors du parc, le long du grand chemin de Versailles, est un lieu de Promenade très-agréable, très-beau et très-bien entretenu, tant en dedans qu'en dehors. Premierement, pour le dedans, le pavillon, en dôme de forme ronde avec des pans

VILLE DE SCEAUX (HAUTS DE SEINE) ARCHIVES MUNICIPALES

accompagné de vestibules, qui, anciennement étoit le lieu d'un moulin à vent, est fort proprement arrangé et d'un bon goût ; Monseigneur le Duc de Penthievre vient de le faire rétablir et reblanchir ; les meubles en sont très-riches, et les glaces y sont magnifiques. Du haut du dôme, où il y a une balustrade qui en fait le tour, on a une vue superbe sur la campagne, &c. L'enceinte est très-bien tenue par le Jardinier de cette belle Ménagerie, où il y a un beau parterre, garni de fleurs et d'orangers, et les bosquets d'arbres vivaces à fleurs y sont charmans. Les deux réservoirs d'eau, d'un quarré long, sont garnis de poissons. La terrasse continuant la longueur des parterres, est d'une beauté et d'un agrément à enchanter, par l'aspect d'un côté des diverses fleurs et verdures ; de l'autre des champs et de la campagne que l'on voit jusqu'à Bagneux, Fontenay-aux-Roses, &c.

Les logemens qu'il y a à la Ménagerie ne sont pas en grand nombre. 1°. Le dôme est de toute beauté, tant pour ses riches ameublemens, que pour les tapisseries, fauteuils, lits, &c. ; mais personne n'y loge. 2°. Sur la droite, et à côté de la porte du petit parc, près l'Eglise Paroissiale, le logement de M. le Chevalier de Merey, Capitaine des chasses de S. A. S. Monseigneur le Duc de Penthievre. 3°. Celui du Concierge de l'Hôtel de Toulouse à Paris. 4°. Celui des Jardiniers, dont un est pour le potager et le soin de tous les arbres fruitiers qui sont dans l'enceinte de la Ménagerie, et l'autre est pour la taille des arbres de toutes les allées et avenues du grand et du petit Parc. L'entrée de ces trois derniers appartemens est composée d'une basse-cour, où il y a volailles et un réservoir à oyes et canards, et d'une remise à voitures ; au fond de cette cour, séparée par une porte de fer grillée, est le logement de M. le Chevalier de Merey, qui, du premier étage, va de plain-pied sur la belle allée en terrasse.

Vis-à-vis la grille et la demi-lune de la Ménagerie, où il y a barriere de bois, sont plusieurs belles maisons, appartenantes à M. Champin, Ecuyer, Fourrier-des-Logis du Roi, Lieutenant des Bailliage & Baronnie de Seaux. La maison où il demeure est susceptible d'aggrandissement et d'embellissement, ainsi que celle qu'il vient d'acheter, à laquelle il a fait faire quelques réparations ; elles ont toutes les deux le beau coup-d'œil de la Ménagerie, et la vue en est très-belle, tant sur Fontenay-aux-Roses, Bagneux, que sur tous les jardins des environs, par le devant de la grande rue, ainsi que par le derriere, où il y a deux petits jardins attenans, dont la sortie donne sur la rue du Petit-chemin.

En suivant la Grande-Rue, anciennement nommée la *Rue Royale,* (parce que le Roi y passoit pour aller à Choisy-le-Roi et à Fontainebleau, descendant du Plessis-Piquet il traversoit Seaux,) l'on

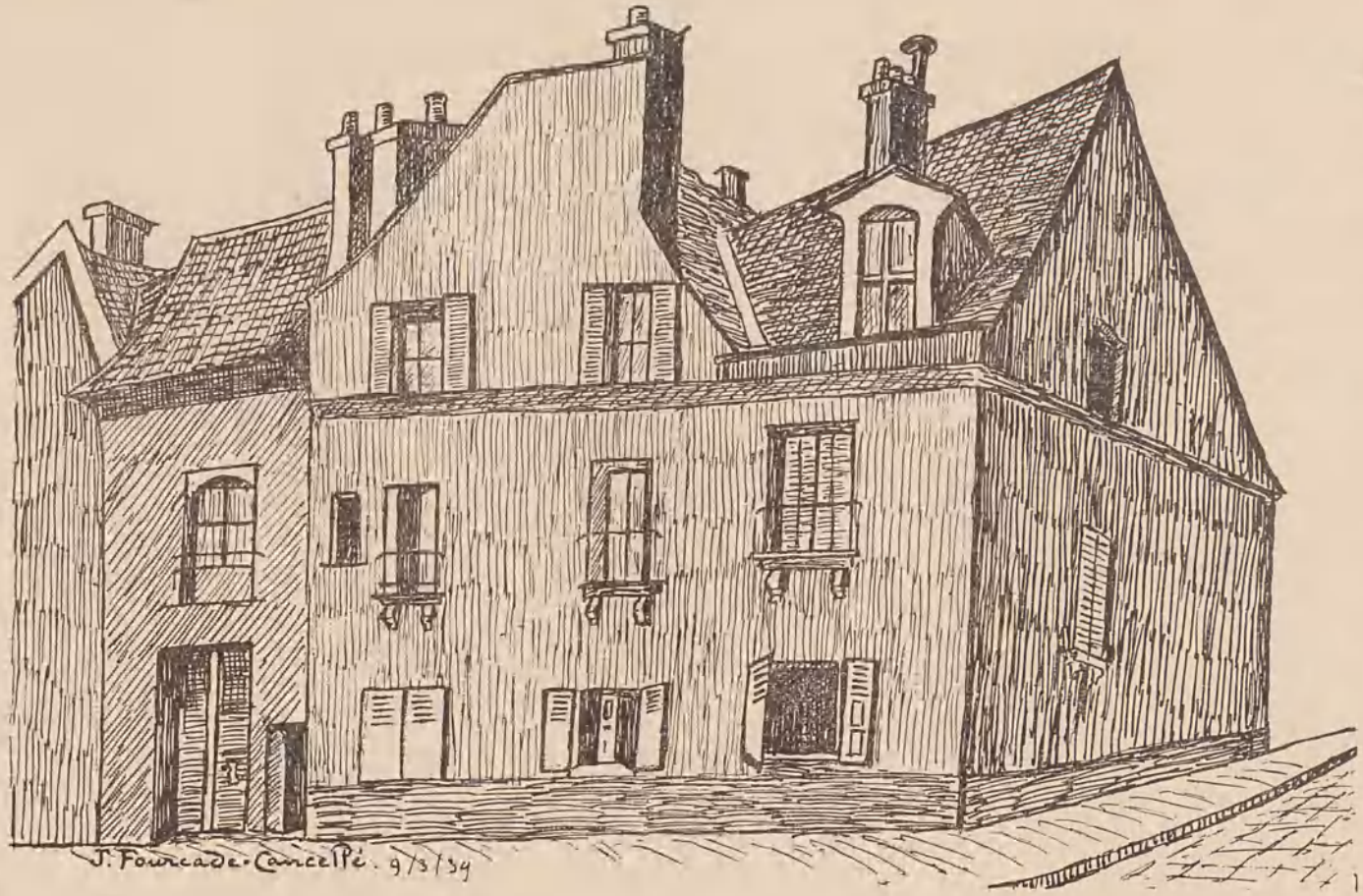

Maison Gaignat, partie Nord.

voit la maison de M. de Mézis le Normand, qui est très-belle, très-bien entretenue, quoiqu'inhabitée, parce que M. de Mézis, Américain, a acheté une très-belle terre seigneuriale, qu'il habite pendant tout l'été. Sa maison de Seaux, où il y a une belle Chapelle, est cachée en dehors pour la vue, qui cependant s'étend sur la Ménagerie, sur le Bourg-la-Reine, sur Bagneux, sur Laÿ, &c. Les jardins sont d'une belle étendue et bien tenus : les bosquets en sont magnifiques. On vient de couper les charmilles du côté de la rue, ce qui fait un peu mieux découvrir, de ce côté, l'étendue de cette maison.

A côté de cette derniere maison, un peu sur l'enfoncement de la rue qui conduit à Fontenay-aux-Roses, est la maison de M. de Froissy, Receveur-Général des Finances. Quoique cette maison ne paraisse pas grande par son entrée, elle est cependant d'une grandeur convenable à y loger beaucoup de monde, s'il y faisoit la résidence annuelle. Elle est bien située et en très-bel air ; elle a beaucoup de commodités et une belle Chapelle. Le coup-d'œil en est charmant ; on découvre tous les côteaux de Fontenay-aux-Roses, de Bagneux, de Laÿ et d'Arcueil, d'où l'on voit la grande route de Paris à Orléans, jusques par-delà le Bourg-la-Reine. Enfin, cette maison, d'un très-joli quarré long, est très-agréable ; les jardins en sont très-beaux, très artistement arrangés, distribués et tenus par le sieur le Lievre, Jardinier, instruit dans son état, aimant la lecture des Auteurs qui traitent de l'Agriculture.

Ensuite est, dans ladite Grande-Rue, la maison de Mad. veuve Muiron, ancien Fermier-Général. Elle appartenoit auparavant à M. le Comte de Choiseul (1).

La dépendance de cette maison est d'une grande étendue ; car quoiqu'il y ait un très-grand terrain enclos de murs, il y a encore beaucoup de terres au dehors qui en dépendent. Elle est très-bien entretenue, et Madame Muiron y a fait faire beaucoup de réparations et d'augmentations : les logemens en sont magnifiques ; elle a la même vue que la maison de M. Froissy ; mais il y a bien plus de terrain, les jardins et parterres sont beaucoup plus grands. Il y a un petit parc et de petits bosquets très-bien tenus. Il y a aussi un puisard, au haut duquel est un réservoir, élevé d'environ vingt-cinq à trente pieds. C'est un cheval, qui fait tourner un moulin à puiser de l'eau d'un puits, qui est conduite dans le réservoir pour arroser les jardins, par le moyen de tuyaux. A côté de ce puisard est une Chapelle.

(1) Ms : *au comte de Choiseul, qui l'avoit vendue pour refus de la part du comte d'Eu à obtenir un filet d'eau des conduites voisines pour arroser ses jardins.*

La vue de ces deux dernieres maisons est très-belle, quand on quitte les murs de MM. Devin et le Gouteux, de Fontenay-aux-Roses pour venir à Seaux. La maison de M. de Froissy paroît plus longue que celle de Mad. Muiron. Cette demeure est cependant aussi logeable par les cloisons qu'il y a dans le corps-de logis. Il y a une belle demi-lune devant la maison de cette dite Dame. En suivant la Grande-Rue ou le chemin qui conduit au Plessis-Piquet, on entre dans la premiere rue à gauche, nommée la *Rue du Four* ; on voit, à la droite, la maison des Héritiers de feu M. Chavet, ancien Secrétaire du Roi, qui a fait rebâtir cette maison, ci-devant appartenant à M. Menou. Elle est très-bien reconstruite en quarré long. Les logemens en sont petits, mais très-commodes. Le jardin est d'une moyenne grandeur, et forme l'équerre sur la partie gauche. L'aisance de puiser de l'eau pour arroser le jardin, est dans l'encoignure de l'équerre.

Continuant la rue du Four, on voit la maison de Madame veuve d'Haran, fameux Médecin, renommé pour les Bougies. Cette maison est petite, mais bien distribuée et très-proprement arrangée. Le jardin est bien tenu, et est contigu à celui des Héritiers de feu M. Chavet, qui l'a vendu, ainsi que la maison, à Mad. d'Haran, le même prix qu'il l'avoit achetée de Mad. Muiron, après s'être réservé une partie du jardin, qu'il a joint au sien, ce qui en forme l'équerre.

Après la maison de Mad. d'Haran, est une Place nommée la *Place du Greffe* (1), parce que l'Hôtel du Greffe y est. A côté sont les Pressoirs bannaux, sur lesquels Monseigneur le Duc de Penthievre pourroit faire construire une belle Salle d'Audience, et une Chambre de Conseil pour la Justice, au lieu de celle qui est au Marché de Seaux, éloigné du Village d'un demi-quart de lieue, d'autant que les Pressoirs et l'Hôtel du Greffier et Notaire de la Baronnie de Seaux appartiennent à Son Altesse, qui pourroit aussi faire tenir dans cette Place un petit Marché (2) à légumes et à petites provisions, comme œufs, beurre, volailles, &c.

Avant d'arriver à la Place du Greffe, et après la maison de Mad. d'Haran, en tournant à gauche de la rue du Four, pour aller à la rue du Puits, on voit la maison de M. Hocquet, Porte-Manteau du Roi, qui l'a augmentée en bâtimens ; elle est très-

(1) Ms : *la place du Greffe, où est la maison du Notaire et Greffier de la baronnie de Seaux logé gratis par le Duc de Penthièvre. A côté sont les Pressoirs, sur lesquels ou dans le Greffe même mon dit seigneur Baron de Seaux etc. pourroit faire construire...*

(2) Ms : *On pourroit faire tenir un petit marché dans cette place, ou une belle petite promenade d'une ou deux rangées d'arbres jusqu'à la fontaine de la rue du Puits où il y auroit un parapet.*

belle et forme un grand pavillon, très-commode, très-logeable et très-bien décoré, tant sur la rue que sur les jardins, qui sont de toute beauté, par l'exact soin et entretien que le Jardinier en a. L'ornement, en figures, du jardin de fleurimanie est des plus récréatifs pour le coup-d'œil.

Entre la fleurimanie et les arbres à fruits, il y a quantité de statues en pierre et en plâtre. M. Hoquet se fait un plaisir de faire voir son jardin ; il engage et pour ainsi dire, force tous les voisins à y passer pour abréger leur chemin en allant à l'Eglise. Tous les Habitans du Village, comme Vignerons et autres, qu'il croit honnêtes, sont bien reçus et accueillis de lui avec humanité; il leur prête du grain pour ensemencer leur terre; c'est un Citoyen bienfaisant, qui ne cherche qu'à obliger : il est familier avec tout le monde. Mad. son Epouse est de la même bonté et de la même humanité.

Devant cette derniere maison est celle de M. Gaignat, Procureur-Fiscal pour S. A. S. Monseigneur le Duc de Penthievre, en sa Baronnie de Seaux & Dépendances, et son Secrétaire de Correspondance pour le Domaine de Seaux. Elle a beaucoup d'apparence en logement par sa longueur (1) ; mais elle n'est rien, car il n'y a qu'une face de bâtiment de quatre-vingt pieds de longueur sur le devant de la rue du Puits. Elle a six chambres de treize pieds en treize pieds chacune de long, sur autant de profondeur, sans jardin. Elle est cependant susceptible d'embellissement ; cer elle pourroit avoir de la hauteur et de l'élargissement, tant par devant que par derriere.

L'élargissement, pour le devant, seroit de quinze pieds par le haut, toujours en diminuant sur les quatre-vingt pieds de longueur, jusqu'à trois pieds par le bas. L'élargissement, pour le derriere, dans la Place du Greffe et rue du Four, seroit de le prendre au coin de la maison du sieur Prévôt, près la fontaine, rue du Puits, jusqu'à la maison du sieur Drancy, rue du Four, ainsi que l'avoit projetté M. Gaignat, et en avoit obtenu la permission de feu M. le Comte d'Eu, qui, deux ans avant sa mort, envoya le Contrôleur de ses Maison & Château, et le Voyer de la Baronnie, pour en prendre l'alignement ; mais la crainte que M. Gaignat eut de trop dépenser à faire bâtir, lui en a empêché l'exécution.

Plus bas, et du même côté de la maison de M. Hocquet, est celle de Mad. veuve Baron, Maître de la Poste de Berny, que tient à loyer Mad. veuve Boileau, Directeur de la Manufacture

(1) Ms : *Elle a beaucoup d'apparence pour une petite maison bourgeoise.*

de Porcelaine à Sève. Cette maison, petite dans son joli compartiment, n'a presque point de vue sur la rue. La façade est du côté de son jardin, et ne peut être vue que du côté de la rue des Imbergeres : le jardin a un très-beau coup-d'œil sur la campagne, jusqu'à la tour de Montlhéry ; il est très-bien distribué, et bien cultivé pour les légumes et pour les fleurs, parce que le Jardinier a permission d'en vendre. Je crois que c'est le seul qui, de toutes les Maisons Bourgeoises de Seaux, ait cette permission connue de tous les Habitans.

Continuant la rue du Puits, on voit à droite, quelque peu au-dessous de la Fontaine, la maison de M. Trudon, Payeur des Rentes de l'Hôtel-de-Ville de Paris, qui est enfoncée et n'est que très-peu vue du côté de la rue, encore faut-il que la grande porte soit ouverte ; mais en revanche on en voit la beauté du côté des champs, en venant d'Aulnay et du Plessis-Piquet. De la maison on a une très-belle vue, qui s'étend sur le bois de Verrieres, sur Châtenay, sur le Parc de Seaux en partie, et sur toute la campagne, jusqu'au Plessis-Piquet. Cette maison est très-belle, très-proprement arrangée, et très-bien distribuée pour les logemens. Les jardins en sont superbes et très-bien tenus. Il y a, au fond de la cour, une petite Chapelle, très-belle et très-propre, où l'on va processionnellement le jour de la petite Fête-Dieu, et où l'on ne dit la Messe que lorsque M. ou Mad. Trudon sont incommodés.

La droiture et la justice de M. Trudon sont connues de tous ceux qui le pratiquent et qui ont affaire à lui, du plus petit au plus grand. On le connoît pour franc et véridique ; il rend de grands services à bien des gens du Village de Seaux et d'ailleurs ; et les charités connues et inconnues que sa respectable, vertueuse et pieuse Epouse fait à tous ses voisins pauvres et à d'autres, tant par elle-même que par la voie de M. le Curé, sont méritoires. M. le Curé de Seaux ne pourroit mieux faire que de la prier d'être Directrice & Distributrice des charités données et faites dans la Paroisse pour les Pauvres, comme est Mad. Brochan à Fontenay-aux-Roses.

Enfin, la derniere maison bourgeoise de la rue du Puits, est celle de M. Merey, Conseiller-Secrétaire du Roi. Cette maison, et toutes les terres en dépendantes, appartenoient ci-devant à M. de Louvencour ; M. Merey l'a fait rétablir ; de sorte qu'à présent c'est comme un petit Château, dans lequel il y a une très-belle Chapelle, où l'on dit la Messe pendant l'été, presque toutes les Fêtes & Dimanches, excepté les Fêtes solennelles et les principaux Dimanches de l'année.

Cette maison, quoiqu'elle soit dans un bas et au bout du Vil-

lage, est très-saine, très-bien exposée sur un côteau, on y respire un bon air. Le plan de la reconstruction a été donné par un Architecte de Paris, qui avait du goût pour la distribution. Le Maître Maçon a bien réussi pour l'exécution du plan, et s'est bien acquitté de tout l'ouvrage de Maçonnerie. Les appartemens en sont magnifiques : il y a une très-belle Bibliothèque.

A un air respectable, M. Merey joint une affabilité et une prévenance aimables. Il y a quelques années qu'il voulut procurer aux Habitans de Seaux, un lavoir couvert et mieux conditionné que celui qu'ils ont, exposé à toutes les injures du tems. Ils l'ont refusé, et n'ont pas voulu lui accorder un petit objet en terrain qu'il leur demandoit : ils en sont actuellement fâchés, mais il n'est plus tems : cependant, malgré leur ingratitude, il est toujours prêt à les obliger ; il est d'une humanité la plus grande envers tous les pauvres Habitans. Madame son Epouse est de même, très-affable et très-humaine, et tous les deux font beaucoup de biens aux pauvres de la Paroisse.

Les parterres et jardins de leur maison, dont la vue est du côté du parc, de Chatenay, d'Antony, &c. sont très-bien tenus et bien cultivés, parce que, dès le commencement de la plantation, ils ont eu un très-bon Jardinier. Au côté droit de cette maison, il y a un très-beau potager, un excellent verger, et un très-bon fruitier en espalier. Au côté gauche sont des prés en luzerne, et au-dessus est un petit canton de vigne. Dans le bas des parterres et jardins est un petit parc, et, plus bas sont des prés de sainfoin, qu'on nomme *Bas-prés*.

Comme cette maison bourgeoise est la derniere de la rue du Puits, on revient sur ses pas jusqu'à la rue des Imbergeres, qui est la premiere, à droite, où on ne trouve point d'autres maisons remarquables que celle des Sœurs Hospitalieres, établies à Seaux pour soulager les Pauvres, pour faire l'Ecole et instruire de leur Religion les jeunes Filles du Village. Cette maison, appartenante au Prince, sert d'infirmerie aux gens qui lui sont attachés. Elle n'est pas grande ; mais il y auroit moyen de l'augmenter. Si S. A. S. étoit dans le dessein d'y faire bâtir un petit Hôpital, on pourroit acheter les maisons qui sont devant celle des Sœurs, et qui donnent dans la rue du Petit-chemin. Pour faire un jardin à cet Hôpital, il faudroit le terrain qui est au-dessous des Sœurs.

Il vient d'être donné au Prince un Plan pour former ou remplir en maisons la rue des Imbergeres ; on vient d'en construire une pour M. Cauvet, qui, ayant acheté plusieurs morceaux de terre, s'est fait une très-jolie maison de campagne, avec un jardin.

Comme cet emplacement qui va former une rue, étoit appellé autrefois le *Chemin de la Procession,* parce qu'anciennement celle

du jour de la Fête Dieu, faisant le tour de la Paroisse, passoit par la Grande-Rue, la rue du Puits, et la rue des Imbergeres pour se rendre à l'Eglise Paroissiale, on pourra l'appeller par la suite la *Rue de la Procession.*

Continuant le chemin, on voit, à la gauche, la maison des Héritiers de Mad. veuve Allain, Marchand à Paris, dont l'entrée est du côté de la rue du Petit-chemin, mais sa belle vue est du côté de la rue ou chemin des Imbergeres. Cette maison, quoique petite, est très-bien distribuée pour le logement ; on voit peu de maisons à Seaux dont l'apparence soit plus avantageuse. Sa vue la plus belle est du côté de la campagne, sur le parc de Seaux, sur Chatenay, sur Antony, sur Verrieres, sur la tour de Montlhéry, &c.

A côté de cette derniere maison est celle de M. Baron, Bourgeois ; elle appartenoit ci-devant à M. Dupuis, Tailleur à Seaux; M. Baron l'a fait rétablir et augmenter ; la vue en est très-belle et pareille à celle de la maison ci-dessus. Il y a un petit jardin en long, qui jouit d'un filet d'eau accordé par feu M. le Comte d'Eu.

Continuant le chemin de la Procession, on entre dans la rue des Imbergeres ; sur la droite, on voit une petite maison bourgeoise nouvellement bâtie, appartenant à M. Banse, ancien Marchand Chapelier à Paris, qui n'a rien ménagé pour la rendre utile et agréable. La vue du troisième étage est admirable, tant du côté de la rue que du côté de la campagne ; rien ne l'offusque ; on découvre la tour de Montlhéry, et tout ce qui l'environne, autant que la vue peut s'étendre ; le parc est sous les croisées, Chatenay est sous les yeux ; et enfin, la jouissance du coup-d'œil du côté du jardin est magnifique.

Au bout de la rue des Imbergeres, près le petit Château, à gauche, est encore une petite maison bourgeoise, que M. Seigneur, Receveur des Vingtiemes, a fait bâtir vis-à-vis la Manufacture de Fayance. Cette maison n'a qu'un petit parterre et un très-petit jardin, dans lesquels on passe pour aller dans la rue du Petit-chemin et pour aller à l'Eglise, au lieu de passer par la grande porte d'entrée, rue des Imbergeres.

Vis-à-vis cette maison est celle de la Manufacture Royale de Fayance, connue sous le nom de *Fayance japonnée,* établie à Seaux en 1749. Elle n'a eu le titre de Royale que par la voie de M. Chapelle qui en étoit alors l'Entrepreneur ; la réputation de cette Manufacture s'est soutenue par les beaux ouvrages blancs et peints de toutes couleurs sur fayance et sur porcelaine, qu'ont fait MM. Julien & Jacques, Entrepreneurs remplis de talens. M. Julien avoit le secret de la composition et de la cuite, tant

en Fayence qu'en Porcelaine, et étoit très-habile Peintre en émail, et M. Jacques étoit excellent Tourneur et Mouleur ; il étoit auparavant Sculpteur.

Cette Manufacture très-bien établie à Seaux Penthievre, sous la direction de M. Glot, son Entrepreneur, a toujours conservé le nom de *Manufacture* de Seaux ; ses ouvrages sont très-recherchés, et sa réputation s'est soutenue par les soins et l'habileté de son nouvel Entrepreneur, qui réunit les qualités et le savoir de ses Prédécesseurs.

Cette maison a de belles terrasses et de beaux jardins, admirés par les ornemens de fleurs, d'arbres taillés en quinconce, et les eaux qui s'y communiquent, en ayant obtenu de M. le Comte d'Eu une assez grande quantité pour faire jouer un jet-d'eau au-dessous de la terrasse, laquelle eau se répand dans un bassin, où il a été formé une île, ornée de sable rouge et de clinquans au milieu. La vue du second étage est superbe : on découvre la même chose que de la maison de M. Banse, qui est sur la même ligne.

La Manufacture fait l'encoignure gauche, en sortant du petit Château, de la rue des Imbergeres, que l'on appelle à présent la *rue de la Manufacture,* où M. Glot a fait mettre une porte grillée en fer, qui fait l'entrée de sa Manufacture. Cette rue a été pavée en grands pavés jusques vis-à-vis la rue de la Croix, du consentement et aux frais de M. le Comte d'Eu.

Vis-à-vis cette grande porte de la Manufacture, il y en a une pareille, faisant l'autre bout ou encoignure, à droite, de la rue des Imbergeres, où il se tient une Pension de jeunes Enfants pour le Latin. Ces deux portes forment une demi-lune en face de celle du petit Château. Le Maître de Pension a acheté cette maison, pour y loger lui et ses Pensionnaires, et pour y tenir les basses Classes ; mais comme elle n'était pas suffisante pour le nombre de ses petits Pensionnaires, il vient de la faire augmenter d'un tiers ; et du jardin qui y étoit, il en a fait faire une cour, au bout de laquelle est une porte grillée en fer, faisant la parallele de celle de la Manufacture.

Il y a au milieu de la Grande-Rue une autre bonne Pension, sous le nom de *Maison d'Education,* tenue par M. Suratheau. Ce Maître est fort instruit, et en état de conduire la jeunesse, pour le Latin, jusqu'en Philosophie ; il enseigne aussi le François, l'Ecriture, les Comptes et tout ce qui regarde la Religion, la Finance et le Commerce.

Il y a dans Seaux d'autres jolies maisons, occupées par des Bourgeois de Paris, qui les habitent pendant l'été.

Nous finirons la Promenade de Seaux en disant que sa situa-

tion et son air salubre font les délices du Prince et de tous ceux qui l'habitent. Il me semble que la nature et l'art se soient rassemblés pour perfectionner un séjour digne de la magnificence du Prince qui l'habite ; séjour où il ne reste rien à désirer, pour la situation et l'ornement, pour l'air sain et tempéré, pour l'agrément et la satisfaction de la Promenade, &c.

Enfin Seaux-Penthievre est le lieu, pour un Village, le plus agréable que l'on puisse voir. Toute la cour est venue le voir. Mesdames Adélaïde, Victoire & Sophie, Tantes du Roi, qui en ont eu envie, et l'ont demandé à acheter de Monseigneur le Duc de Penthievre, sont venues les premieres. Ensuite Madame ; puis le Roi, Monsieur & Monseigneur le Comte d'Artois, tous les trois ensemble. Et Monsieur dit au Roi, « Mon Frere, quel dommage ! » Le Roi lui demanda ce qu'il vouloit dire par *quel dommage* ! « Je veux dire, mon Frere, que c'est dommage de détruire un si beau Château et un si agréable Parc, puisqu'on dit que M. le Duc de Penthievre veut vendre Seaux à des Déchireurs de Bâtimens ». La Reine est venue ensuite ; elle ne cessa d'admirer toute la beauté et toute l'étendue du Parc.

Les Princes, Princesses & Seigneurs Etrangers ne seroient pas contens et ne partiroient pas de Paris, ni de Versailles, s'ils ne voyoient Seaux, sur-tout depuis qu'il appartient au très-respectable Prince Monseigneur le Duc de Penthievre, aimé de tout le monde, et considéré de toutes les Couronnes (1).

(1) En 1939 les principales maisons de Seaux-Penthièvre pouvaient être identifiées ainsi :

Maison Champin = rue Houdan n° 17.

Maison de Mézis = rue de Penthièvre, établissement Bonhomme.

Maison de Froissy = rue de Fontenay, établissement Bonhomme (en partie détruite).

Maison Muiron = rue Houdan, Cie du Gaz.

Maison Chavet = rue du Four, Poste.

Maison d'Haran = rue du Four n° 8, maison Blondeau.

Greffe = place du Greffe n° 22 (reconstruite).

Maison Hocquet = rue Voltaire n° 13, Orphelinat de l'Hospice.

Maison Gaignat = rue Voltaire nos 28 et 30 (détruite par le Département).

Maison Baron = rue H. Boulogne n° 1, Immeuble municipal.

Maison Trudon = rue Voltaire n° 46, Lycée M. Curie.

Maison Merey = Château des Imbergères (détruit par le Département).

Maison Allain = rue des Ecoles n° 21, maison Degas.

Manufacture de Fayance = rue des Imbergères n° 1, maison Morel.

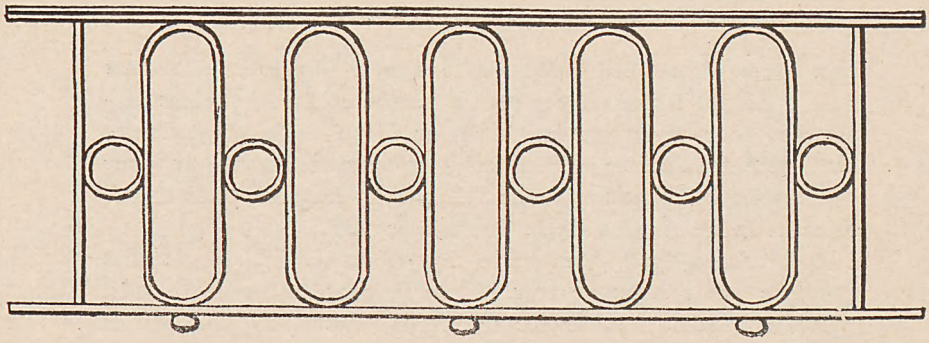

Maison Gaignat, grille d'une fenêtre Nord.

DESCRIPTIONS

DES VILLAGES & HAMEAUX

qui environnent Seaux

Les Descriptions que nous allons donner des Villages et Hameaux voisins de Seaux, ont été faites par Messieurs les Curés de chaque Paroisse, qui ont bien voulu nous les communiquer, et nous ont permis d'en orner notre Ouvrage.

DESCRIPTION DE AULNAY

Aulnay n'est qu'un petit Hameau, dépendant de Seaux pour le Temporel, et de Chatenay pour le Spirituel. M. l'Archevêque de Paris a anciennement détaché de Chatenay le Fief d'Aulnay, en faveur des Religieux de Sainte Genevieve-du-Mont, sous le titre d'Aumônerie, qui fut vendu à M. Colbert, sous le titre de *Fief & Seigneurie d'Aulnay.*

Cette Seigneurie, au levant du nord au midi, s'étendoit, avant M. Colbert, depuis le ruisseau de la fontaine des moulins, lieu appellé le *Moulin Piquet & Clos-Regnard,* jusqu'au milieu du *Chênet & Pont-Aubry,* et du levant au couchant, du côté du nord, à commencer de l'entrée du ruisseau de la fontaine des moulins, dans le chemin qui va de Fontenay-aux-Roses à Chatenay, longeant les murs du Clos-Regnard, jusqu'à la hauteur du chemin au-dessus des deux étangs, et traversant au petit étang le chemin du Plessis-Piquet à Seaux, entrant dans la route de chasse, jusqu'à la hauteur de la demi-lune du mur du parc du Plessis-

Piquet, longeant le mur dudit parc jusqu'au pavillon du même parc, appellé *Bel-Air*, &c.

Il n'y a dans Aulnay que trois maisons bourgeoises et trois maisons de Laboureurs ou Vignerons. La premiere et principale maison bourgeoise est celle de M. du Bignon ; elle a de beaux jardins et enclos : anciennement c'étoit la Maison Seigneuriale d'Aulnay. M. Tessier du Breil, Avocat au Parlement, Bailli de Seaux, l'a vendue, parce qu'il ne la trouvoit pas saine, étant située dans un lieu trop marécageux.

La seconde maison bourgeoise est celle de Mademoiselle Peziere ; elle a des eaux bonnes à boire, qui passent dans la cour de M. du Bignon, ensuite dans la Ferme d'Aulnay, de là tombent à Seaux dans les deux fontaines publiques, dont nous avons parlé dans la Description de Seaux-Penthievre.

La troisieme maison bourgeoise est celle de M. l'Abbé Conor, Aumônier de l'Ecole Royale Militaire, qui n'a voulu avoir dans ce lieu désert qu'une petite maison pour y vivre retiré, et se promener seul et tranquillement dans les bois d'Aulnay.

La premiere maison de Laboureur ou Vigneron, est celle du Fermier d'Aulnay, que l'on appelle la *Ferme de Seaux,* parce qu'à Seaux il n'y a point de ferme ; mais elle en est dépendante. Le Fermier tient la plus grande et la plus belle maison des Vignerons d'Aulnay ; elle appartient à S. A. S. Monseigneur le Duc de Penthievre ; elle n'a pas beaucoup de Dépendances en terres et vignes ; c'est la plus petite Ferme de la Baronnie de Seaux-Penthievre.

La seconde maison de Laboureur et Vigneron est celle de Sinet ; elle lui appartient, ainsi que beaucoup de terres qui l'environnent.

La troisième maison de Laboureur est celle de Bachoux, aussi à lui appartenante.

Il y a dans ce Hameau sept ou huit pauvres Habitans, qui logent dans de petites maisons appartenantes aux ci-dessus dénommés, &c.

Il y a encore au-dessus de ce Hameau une maison dépendante d'Aulnay, au Chantier de Malabry, proche le bois du Carreau, à la Vallée au Loup, sur la route de Versailles à Choisy, dont l'usage de cette maison est de servir d'Auberge (1).

DESCRIPTION DE CHATENAY

Chatenay-lès-Bagneux, ainsi nommé, parce qu'il n'est pas éloi-

(1) En 1939 la maison du Bignon est devenue la maison Croux.

gné de Bagneux, est à deux lieues et demie de Paris, étoit anciennement une des plus étendues Seigneuries & Paroisses des environs de Paris.

Comme Seigneurie, elle renfermoit les Fiefs des Carnaux, des Tournelles, d'Aulnay, de la Tour-du-Bec, de la Butiniere, de la Bourcaïere, où se trouvent maintenant les Pavillons du Roi, appellés vulgairement les *Pavillons de Verrieres*. Cette Seigneurie renfermoit aussi le Fief du Plessis-Piquet et le Fief de Sauls, appellé actuellement et depuis long-tems Seaux, par M. Colbert.

L'Archevêque de Paris étoit seul Seigneur & Décimateur de tout le territoire qui, au levant, commençoit à peu de distance de la riviere de Bievre ou des Gobelins, dans les clos de Berny, entre Antony & le Bourg-la-Reine, et se terminoit par le territoire de Laï du côté de la riviere ; et au couchant avoit pour limite le territoire de Bievre, au lieu appellé la *Sigrie* et la *Butte aux Lapins,* où se trouvent les décombres de la tour de Bourcaïere, maintenant la Bourceillere ; ainsi que Vélisy, au midi, depuis les limites de Verrieres et d'Antony jusqu'aux limites de Meudon et de Clamat ; et de Fontenay-aux-Roses vers le nord.

La circonférence de l'autre partie vient d'être donnée dans la Description d'Aulnay.

M. l'Abbé Le Bœuf dit, dans la Description de Chatenay, au tome neuvieme de la *Description historique de la Ville de Paris et de ses Environs,* 1°. que la tour de l'Eglise Paroissiale de Chatenay, qui lui sert de clocher, paroît avoir cinq cens ans d'antiquité : il se trompe, car elle a au moins huit cens ans : 2°. que Madame la Duchesse du Maine a donné à M. de Malezieu une jolie maison à Chatenay; que cette maison se trouvant trop petite pour la recevoir lorsqu'elle y alloit avec toute sa Cour, elle l'augmenta d'un bel appartement et d'une galerie : 3°. que M. le Duc du Maine ajouta à ce présent la Seigneurie qu'il avoit à Chatenay : 4°. qu'il en gratifia, comme forcément, M. de Malezieu, duquel il est fait un très-long détail pour les fêtes qu'il a données dans sa maison de Chatenay à M. le Duc et à Madame la Duchesse du Maine.

Comment se pourroit-il faire que M. le Duc du Maine eût donné la Seigneurie de Chatenay à M. de Malezieu, son Chef de Conseil & son Appointé, si Seaux eût dépendu en quelque chose de Chatenay ? Ce très-respectable Seigneur et Baron de Seaux auroit donc voulu être le Vassal de son Vassal, puisque, selon la Description d'Aulnay et de Chatenay, une partie de Seaux étoit enclavée et de la Dépendance & Seigneurie de Chatenay.

En conséquence de ces donations, les dames Duval, actuellement Seigneurs de Chatenay, parce qu'elles ont acquis des Héritiers

Malezieu, prétendroient principalement, selon la derniere donation, que le Château de Seaux seroit dépendant de leur Seigneurie ; cependant elles n'osent prétendre à cela ; mais elles entendent pour le présent qu'une partie du parc est de leur Seigneurie, parce qu'elles disent que la distinction des Seigneuries pour les biens et terres de Seaux et de Chatenay, a été faite après l'acquisition que M. le Duc du Maine en a faite de M. Colbert. Il pourroit y avoir quelque chose de vraisemblable dans leurs derniers dires, que la distinction des terres des deux Seigneuries a été faite ; mais il n'est pas à présumer que M. le Duc du Maine ait laissé une partie de son parc de Seaux dépendre de la Seigneurie de Chatenay.

Il seroit de l'avantage de S. A. S. Monseigneur le Duc de Penthievre que cette Seigneurie de Chatenay rentrât et fût réunie à celle de Seaux, à cause de la vue que tout Chatenay a sur le parc et même sur le Château, et parce que les Etrangers sont surpris de ce qu'une Paroisse si proche ne dépende pas de Seaux.

DESCRIPTION DE VERRIERES

Verrieres est un Village dans un enfoncement très-mal sain, et n'a de vue qu'autour de lui et de son Domaine. Les maisons bourgeoises y sont en très-petit nombre, et ne méritent aucune description.

On ne remarque en allant à Verrieres que les Pavillons du Roi, appellés les *Pavillons de Verrieres,* qui sont à l'entrée du bois, près le grand chemin de Versailles à droite, et de Fontainebleau à gauche, et dont la vue s'étend sur le Château de Seaux, &c (1).

Les appartemens des Pavillons du Roi en Verrieres sont petits, mais très-beaux et magnifiques, ne servant que de lieu de repos pour le Roi ; c'est là que Sa Majesté fait son relais pour la Chasse des environs.

N'ayant aucune description à faire de Verrieres, on va seulement dire un mot de la Chasse du cerf, ayant souvent eu occasion de suivre M. le Comte d'Eu, qui alloit quelquefois se promener dans le bois de Verrieres, pour y voir le rut des cerfs, parce qu'il se plaisoit à entendre leur cri, et à les voir se battre. Nous parlerons donc du rut des cerfs, et nous en ferons connoître la différence pour la distinction de leur âge et de leur force.

(1) En 1939, maison Vilmorin.

Pour le rut.

Les vieux cerfs, les cerfs de dix cors et ceux de dix cors jeunement entrent en chaleur au commencement de Septembre. Le rut les prend par une mélancolie qui interdit leur conduite ordinaire, et les oblige insensiblement à marcher jour et nuit, la tête basse ; c'est ce qu'on appelle *muser,* sans s'arrêter dans les chemins et les champs, où ils ne vont pas de jour dans les autres tems qu'en Automne s'ils n'y sont contraints, et encore en fuyant, pour n'être pas apperçus des hommes. Quand ils ont cette fantaisie, ils ne les connaissent plus, puisque lorsqu'ils les rencontrent, ils ne leur cedent le chemin qu'avec peine, et quelquefois ne le font pas, tant ils sont préoccupés de cette humeur mélancolique, jusqu'à les rendre furieux, en sorte qu'ils ont blessé des hommes qui leur sembloient se vouloir opposer à leur dessein. Cette humeur mauvaise et cette inclination à porter la tête basse leur dure ordinairement cinq ou six jours ; et après, la forte chaleur du rut leur vient, et les porte à ce qu'ils souhaitent, ce qui les oblige à aller chercher les biches ; et les ayant trouvées, ils les courrent et tourmentent beaucoup avant d'en pouvoir jouir. Le grand rut commence et continue pour ces cerfs jusqu'à ce qu'ils soient pleinement satisfaits. Peu de temps après les jeunes cerfs commencent leur rut, et se contentent des biches en l'absence des vieux cerfs : le temps le plus fort du rut dure ordinairement depuis quatre heures après midi jusqu'au lendemain matin, où il se fait des combats si furieux, qu'il s'y en blesse et tue bien souvent, et quelquefois ils entremêlent leurs têtes sans les pouvoir dégager.

Quand les cerfs ont gagné les biches, ils continuent leur rut au milieu des forêts où il y a le moins d'ombre. C'est vers ces lieux que les cerfs, avec leur pied droit de devant, et quelquefois avec leur tête, chassent les biches afin de les mieux voir et d'en être les maîtres ; mais si par malheur pour un cerf qui est après une ou deux biches, il en vient un pareil à lui, (ce qui arrive très souvent,) il faut qu'il le combatte et qu'il s'en rende le vainqueur. Et si d'autres ont vu le combat, quoiqu'ils soient aussi grands que lui, et qu'ils eussent eu auparavant dessein de lui disputer ses maîtresses, ils lui en laissent la pleine jouissance et en cherchent ailleurs, ou n'abordent pas d'elles qu'il ne s'en soit beaucoup éloigné ; et alors s'en approchant avec furie, ils s'en contentent et s'en retirent au plus vite, dans la crainte qu'ils ont du retour du vainqueur ; et après ils vont aux mares et aux ruisseaux se mettre sur le ventre pour se rafraîchir, où ils grattent du pied, jettant la bourbe çà et là, afin de pouvoir être plus avant et y avoir plus de fraîcheur.

Pour la différence et la force.

Lorsque les cerfs sont sortis de l'eau, ils donnent encore de la tête dans la terre, qu'ils jettent par-dessus eux, criant et beuglant de toute leur force, (ce qu'on appelle *réer,* en vrai terme de Vénerie,) c'est là un cas de faire la différence des cerfs, où on peut connoître ou distinguer les cerfs de dix cors d'avec les jeunes cerfs, parce que le cerf de dix cors rée plus gros et a la voix plus grosse et moins éclatante que celle du jeune cerf. Le cerf de dix cors ne rée pas aussi souvent, ni si long-tems. L'on peut aussi connoître quand un cerf a dessein de quitter les biches, à sa maniere de réer ou raire, finissant en cela comme il a commencé, en réant plus bas et plus court ; c'est ce que l'on entend plutôt des cerfs de dix cors, qui finissent aussi comme ils ont commencé, puisque ce sont les premiers entrés en chaleur, dont le rut dure environ trois semaines, car leur plus grande chaleur ne dure que quinze ou seize jours ; et quand ils ont quitté les biches, les jeunes cerfs en prennent possession ; leur rut ne dure que douze ou quinze jours, au plus, à cause qu'ils ont déjà donné aux bêtes par échappées ; tellement que le rut des cerfs de dix cors et des jeunes cerfs ne peut durer qu'environ cinq semaines, si ce n'est de quelques jeunes cerfs, à leur premiere et seconde tête. Les cerfs sont plus furieux et dangereux en cette saison pour les hommes et pour les chiens.

Connoissance des cerfs par la tête.

Le cerf est une bête fauve, vigoureuse et légère. Un cerf nouvellement né s'appelle *Faon,* qu'on prononce *Fan* ; jusqu'à ce qu'il ait un an passé, il ne porte aucun bois, que l'on appelle la *tête,* laquelle est appellée le *massacre* ; et lorsqu'il entre dans sa seconde année, il pousse deux petites perches qui excedent un peu les oreilles, c'est ce que l'on appelle les *dagues* ; aussi le cerf de deux ans s'appelle-t-il *Daguet.* Dans sa troisieme année, ces deux perches sont semées de petits andouillers, au nombre de deux à chaque ; alors cette tête se peut nommer *tête à six andouillers,* parce que les deux bouts des perches, qui font le haut de la tête, se doivent aussi compter. Dans ses quatrieme et cinquieme années, la tête croît en hauteur et grosseur, puisqu'elle dépend du corsage qui en sera fait de même, particulièrement s'il est dans un bon pays ; elle pourra porter huit, dix, jusqu'à douze andouillers : et dans sa sixieme année, qui est l'âge qu'on le doit qualifier de cerf de dix cors jeunement pour le discerner d'avec le jeune cerf et le cerf de dix cors ; afin de rendre l'exercice de la chasse plus beau, et la connoissance d'icelui plus parfaite, alors il pourra porter douze et quatorze andouillers.

Dans la septieme année, qui est l'âge de la derniere croissance du corps et de la tête, pourvu qu'il soit toujours dans un même pays, il pourra porter seize, dix-huit et vingt, jusqu'à vingt-quatre andouillers. C'est le tems qu'on le peut qualifier cerf de dix cors, puisque sa tête est dans la perfection, et pour le distinguer d'entre les jeunes cerfs et les cerfs de dix cors jeunement ; mais non pas pour un vieux cerf, que l'on connoît par les meules, les pierrures, les perlures, les gouttieres et l'empaumure ; car les meules s'approcheront du test lorsque le cerf vieillira et les pierrures grossiront ; ce que feront aussi les perlures et les gouttieres qui s'élargiront et se creuseront, et l'empaumure s'élargira et se creusera aussi.

Connoissance par les pieds.

Le jeune cerf doit avoir les os tranchants, petits et éloignés de trois ou quatre doigts du talon, ce que l'on appelle *haut-jointés,* et le cerf de dix cors jeunement aura les os plus gros, usés et plus creux, (si ce sont deux pieds creux) et sera plus bas jointé, ayant les os à deux petits doigts du talon. Les allures en seront aussi différentes, en ce que le jeune cerf va les pieds de devant fort ouverts, et qu'il donne et rompt la moitié des voies de ses pieds de devant avec ceux de derriere ; ce que ne fait pas le cerf de dix cors jeunement, qui donne seulement du pied de derriere dans le bout du talon de celui de devant, et va le pied de devant serré, ou au moins très-peu ouvert.

Le cerf de dix cors va les pieds plus serrés que le cerf de dix cors jeunement, et il attire la terre à soi en marchant ; il a aussi les pinces et les côtés plus gros et plus usés, les talons et la jambe plus larges, les os plus courts, plus gros et plus usés. Il est aussi plus bas-jointé, les os n'étant éloignés que d'un petit pouce du talon, néanmoins aux uns plus et aux autres moins, selon les formes des pieds. Les allures en sont aussi différentes, puisque le cerf de dix cors ne rompt jamais de son pied de derriere la voie de son pied de devant, que fort rarement, le mettant ordinairement à un doigt du talon ; ce que ne fait pas le cerf de dix cors jeunement, qui, comme il est dit ci-dessus, donne du pied de derriere dans le bord du talon de celui de devant.

On connoîtra, ainsi qu'il est expliqué ci-dessus, chaque espece de cerf selon l'âge, non seulement quand on en aura connoissance par la vue, mais encore sans en avoir vu, par les pieds et par la marche, sur-tout quand ils iront ou passeront sur une terre grasse ou moyennement ferme, sur le sable, et encore dans les bas-prés sur l'herbe, &c.

Connoissance par les fumées.

Aussi-tôt que le printems paroît doux et qu'il fait pousser les herbes, les cerfs changent de nature : ce qui se voit par le changement de leurs fientes ou fumées, dont la premiere forme est en bousars. Elle est plus grosse et plus épaisse des cerfs de dix cors que des jeunes cerfs : ils en jettent aussi moins, elles sont ridées et bien moulues, ce que ne sont pas celles du jeune cerf, qui sont unies et mal moulues. Et la seconde forme, qui est en plateaux, sort des cerfs de dix cors, qui jettent leurs fumées larges, épaisses et ridées, bien moulues, dorées et glaireuses, à cause qu'ils commencent à avoir de la venaison ; ce que ne font pas les jeunes cerfs qui n'en ont pas encore et qui s'en chargent peu, mettant plutôt leur nourriture à croître ; ce qui fait que leurs fumées sont plus blanches et sans glaires ; elles n'ont aussi aucunes rides et ne sont pas si larges, ni si épaisses, et en jettent toujours plus. La troisieme forme, en torche et demi-formée, est lorsque les cerfs de dix cors jettent leurs fumées de la sorte, les jeunes cerfs, qui ne sont pas si avancés, les jettent encore en plateaux ; et quand les cerfs de dix cors et les jeunes cerfs les jettent formées, celles des cerfs de dix cors sont plus grosses et plus lourdes, ridées et bien moulues, les aiguillons gros et courts. Et celles qui sont martelées et sans aiguillons, ont les mêmes qualités. Il y a, aussi, à plusieurs, quelques petits morceaux de graisse et de venaison ; ce que n'ont pas celles des jeunes cerfs, ni ne sont pas massives, ridées, ni bien moulues, et quelques-unes sont entées ; ils en jettent beaucoup plus que les cerfs de dix cors. Et lorsqu'ils commencent à toucher aux bois, (qui est le tems que leurs fumées se défont de couleur et de forme,) celles des jeunes cerfs qui n'y sont pas encore, ont leur forme parfaite, et la couleur en est dorée, à cause qu'ils sont dans leur plénitude, et celles des cerfs de dix cors sont noires ; celles des jeunes cerfs ne sont pas aussi ridées ni bien moulues. Nous ne suivrons pas la chasse du cerf, nous passerons à celle du lievre.

Lieux où l'on peut trouver les Lievres & Levrauts dans les Saisons.

L'automne est la saison la plus propre à dresser les jeunes chiens pour la chasse ; c'est aussi celle où se trouvent plus fréquemment les lievres et levrauts.

Il faut aller chercher, lorsqu'il fait sec, les lievres dans les chaumes de bled et d'avoine, particulièrement où il y aura des chardons ; et quand il aura plu, les guéter dans les terres nou-

vellement labourées, (les lievres ne se plaisent pas dans ces chaumes lorsqu'ils sont mouillés,) et les levrauts dans les haies et buissons, et même dans les clos de petites maisons à l'écart ; et durant l'hiver dans quelques petits bois et gros alliers, où il y aura quelques tas de pierres, et aussi sur le haut d'un fossé. Et quand il fera une belle journée, dans les bleds verts, où vous pouvez avoir connoissance qu'ils sont au gîte, par une vapeur de leur haleine qui paroît comme une petite fumée ; c'est la pratique qui peut donner cette connoissance. Ils se mettent aussi volontiers dans quelque maison ruinée, où il se trouvera des épines et des ronces, pour se mettre à l'abri du vent : et au printems dans les terres nouvellement labourées. Quand il fait chaud, ils se tiennent au pied de quelque petit buisson, ou dans les genêts, proche d'un gagnage, pour se mettre à couvert des mouches.

Ruses & adresses des Lievres, quand ils sont chassés.

Les lievres, quoique beaucoup plus petits que les cerfs, ont à peu-près les mêmes ruses, particulièrement les vieux et ceux qui ont été courus par les chiens courans, que l'on peut connoître quand ils se font voir dans le gîte d'où ils ne veulent partir qu'en leur donnant de la houssine ; et aussi quand ils se mettent au milieu d'une plaine, au lieu le plus éminent ; et que, lorsqu'ils en sont partis, pour commencer à courir, ils se font petits : et étant entrés dans un chemin, le longeant, ils secouent le jarret de tems en tems. Par ces signes, vous pouvez vous assurer qu'ils sont de grande vîtesse et haleine, et que celui que vous aurez ainsi vu est un mâle ; car les femelles ne s'écartent pas si loin de leurs demeures, se tenant ordinairement dans les buissons ou sur le bord de quelque fossé, si ce n'est par un jour extraordinairement beau. Ce lievre pourra donc longer un chemin d'une demi-lieue ou plus, et jusqu'à ce qu'il ait trouvé un carrefour, où il y ait plusieurs chemins pour faire ses ruses, en les longeant et revenant sur lui, courant presque de sa force, afin de maintenir l'avantage qu'il a d'être fort éloigné des chiens ; et les entendant venir, s'il y a quelque piece de terre labourée, que l'on appelle *guérets,* il y en entrera, faisant encore le petit, de peur d'être aperçu : s'il fait chaud, et que la terre soit fort seche, il la traversera, ayant l'adresse et la ruse de voir qu'il fait voler la poussiere partout où il passe, pour couvrir ses voies et ôter une partie du sentiment aux chiens qui le chassent. S'il a plu, il l'alongera dans les raies où l'eau aura un peu séjourné et où il fera gacheux, afin qu'il emporte de cette terre détrempée avec ses pieds, qu'il a très-garnis de poils ; par ce moyen il ôte

encore le sentiment aux chiens, qui trouveront aussi ses voies aller de hautes-serres, à cause du tems qu'il leur aura fallu à démêler ses retours et ruses ; et se voyant fort longé des chiens, et qu'il a le tems de chercher le change, il va trouver un autre lievre, et comme il est l'ancien, il le fait partir de son gîte en le battant s'il n'en veut sortir, et se met en sa place. Ce lievre nouveau, qui entend sonner le cor et voit venir les chiens, s'en va ; les chiens arrivent où le lievre de la meute est relaissé, qui ne bougera si un chien ne le fait partir du nez ou de la dent ; et cela n'étant pas, vos chiens trouvent les voies du lievre frais, qui, du même tems, vont après, puisqu'il est parti quand celui de la meute est demeuré ; ainsi il vous donne le change. Si cette ruse ne lui réussit pas, étant relancé et échappé des chiens, (car il s'en est vu faire si fort les fins, qu'ils se laissoient envelopper et prendre au milieu de huit ou dix chiens,) vous le verrez faire la plus grande diligence pour regagner son avantage et s'éloigner encore des chiens, pour chercher quelque autre occasion de ruser, puisque celles-là ne lui ont pas réussi. Par exemple, s'il voyoit un troupeau de vaches ou de moutons qui, en paissant, soit épars, il aura l'adresse d'y aller doucement, en se faisant petit, pour ne pas les épouvanter et les rassembler, afin qu'il y puisse faire deux ou trois ruses avant que de se mettre au milieu d'eux, où il attendra les chiens, qui, étant venus, peuvent courre après le bétail, et par leurs fuites auront passé sur les voies du lievre et les auront effacées, ce qui en ôtera le sentiment. S'il est relancé, il s'en ira encore de toute sa force droit à quelque hameau, pour y ruser à l'entour des maisons dans les chemins battus de bétail ; et après, s'il y a quelques maisons ruinées, il montera huit à dix pieds sur une muraille pour s'y relaisser. S'en voyant relancé, il s'en ira dans quelque petit bois, faisant feinte de le passer et reviendra sur ses voies demeurer à dix pas, d'où il est entré, sur le haut d'un fossé ou sur quelque meule de bois. Et allant dans une plaine sur ses fins, il se mettra dans quelque trou qu'aura fait un chien dans la terre, pour y chercher un mulot, ou sous quelque rocher, ou le long des haies sur quelque fossé, après avoir fait un élan et un saut extraordinaire, afin que les chiens n'en aient pas le sentiment jusques-là.

Ce n'est pas qu'un lievre fasse toutes les ruses que nous venons d'indiquer, toutes les fois qu'il est chassé ; mais elles peuvent arriver en plusieurs chasses. Si c'est un lievre ladre, on le peut connoître aussitôt qu'il est sorti de son gîte, placé dans des lieux marécageux, et bien souvent pleins d'eau. Ce lievre fera ses ruses contraires au premier dont nous venons de parler ; car celui-ci se fera chasser dans les lieux humides, et battra l'eau aussi quel-

quefois quand il la rencontrera commode à sa taille, en gardant les lieux marécageux qui sont le centre de sa demeure. Quand nous appellons un lievre ladre, nous n'entendons pas dire qu'il soit ladre, c'est-à-dire, gâté ; car il est aussi bon qu'un autre.

DESCRIPTION DU PLESSIS-PIQUET

Le *Plessis-Piquet* est au-dessus de Seaux, et au-dessus de Fontenay-aux-Roses, sur le chemin de Verrieres, et sur l'ancien chemin pour aller à Fontainebleau, en passant par Seaux. Du Plessis-Piquet à Fontenay-aux-Roses, il n'y a pas plus de chemin que du même endroit à Seaux ; on compte un quart de lieue de l'un à l'autre ; et deux lieues et demie de Paris au Plessis-Piquet, en passant par le Bourg-la-Reine ; et deux lieues en passant par Châtillon et Fontenay-aux-Roses.

Le Plessis-Piquet s'appelloit anciennement le *Plessis-Raoul,* du nom d'un Raoul qui en étoit Seigneur dans le douzieme siecle. Ce nom a changé dans la suite, et ce Village a été appellé Plessis-Piquet, du nom de *Piquet,* que portoit un Seigneur de cette Paroisse, il y a plus de trois cens ans. La maison du Seigneur, dans ce tems, étoit assez grande ; mais depuis elle a été beaucoup augmentée. Ce fut M. le Vasseur, Correcteur en la Chambre des Comptes de Paris, qui vendit cette Seigneurie à M. Colbert ; ensuite elle a passé à Monseigneur le Duc du Maine ; et après lui à Monseigneur le Comte d'Eu : par conséquent le Plessis-Piquet est une des Paroisses dépendantes de la Baronnie de Seaux.

La maison anciennement seigneuriale, que l'on traitoit de Château, n'est pas fort considérable par elle-même, quoique augmentée beaucoup de ce qu'elle étoit du tems de M. Raoul ; mais les jardins sont très-beaux et très-spacieux, y compris le parc, contenant environ cent arpens, dans lequel est une terrasse qui a une très-belle vue, au bout de laquelle il y a un pavillon dont le coup-d'œil est admirable. Cette maison appartient aujourd'hui à M. Bignon, Bibliothécaire du Roi.

La Communauté des Feuillans, fondée au Plessis-Piquet, il y a à peu près deux cens ans, n'annonce pas une riche maison, quoique le revenu en soit très-honnête, étant en possession de la majeure partie du terrain de la Paroisse.

Il y a cinq à six maisons bourgeoises très-belles, très-bien décorées et ornées de beaux jardins ; mais elles n'ont rien de remarquable. Il n'y a que celle de M. l'Abbé de S. Didier, qui a une très-belle vue du côté de Seaux, mais sur-tout du côté de Fontenay-aux-Roses d'où elle est entierement découverte. La construction en est très-belle et d'un bon goût, les dedans des

appartemens en sont magnifiques, les jardins et les parterres en amphithéâtre seroient superbes, s'ils étoient bien entretenus. M. l'Abbé de S. Didier qui vient de mourir, avoit fait planter une vigne à côté de sa maison, sur un côteau exposé au midi, qui doit produire de bon vin pour le pays, à cause de sa bonne exposition au levant et au midi.

L'Eglise Paroissiale du Plessis-Piquet est très-petite ; on prétend que son clocher en forme de Tour, peut avoir trois cens ans. Le reste de l'Eglise a été rebâtie en 1737. M. le Maréchal de Montesquiou, mort dans son Château du Plessis-Piquet le 12 Août 1725, âgé de 73 ans et demi, est inhumé dans l'ancienne Eglise, à l'endroit où est aujourd'hui la Sacristie de la nouvelle.

Ce petit Village avoit autrefois une très-belle fontaine pour l'utilité de ses habitans ; mais la source s'en est perdue ; on compte reconstruire une nouvelle fontaine d'eau publique au coin du mur de la maison de M. Bignon, vis-à-vis la maison Curiale, avec la permission du Prince Monseigneur le Duc de Penthièvre, d'y faire venir de l'eau.

Le grand Etang du Plessis-Piquet est à remarquer, 1°. pour la quantité de poissons qu'il contient ; 2°. pour l'eau qui s'y rassemble des égouts des hauteurs qui l'environnent, et des ruisseaux qui s'y déchargent, lequel fournit d'eau quand il y en a trop au petit étang qui est au-dessus ; 3°. pour la levée que le Roi a fait faire pour la commodité de la chasse ; 4°. pour les barrieres qui sont tant à droite qu'à gauche de la levée, afin de garantir les chevaux, &c. de tomber dans l'étang.

On vient de trouver une partie de la source d'eau de la fontaine des moulins, proche l'étang, laquelle fournit de l'eau à un lavoir qui sert aux Habitans du Plessis-Piquet et de Fontenay-aux-Roses. On voudroit faire conduire cette eau à l'étang ; mais on dit que cela coûteroit beaucoup de dépenses, qui ne seroient pas si considérables si l'eau étoit conduite aux tuyaux de l'aqueduc, qui est près les murs du parc de Mad. Muiron. Cette eau seroit très-utile pour les jets-d'eau, les cascades, &c. de Seaux ; et leur fourniroit une augmentation d'eau, qui donneroit au Prince la liberté de faire jouer les cascades de Seaux aussi souvent qu'il le désireroit.

La petite Poste de Paris pour les Lettres, va jusqu'au Plessis-Piquet, et il y a un Bureau établi depuis qu'il y en a un à Fontenay-aux-Roses.

Il y a une Ferme assez belle au Plessis-Piquet, dépendante de la Baronnie de Seaux. Celui qui la tient aujourd'hui, l'a beaucoup amélioré, en y apportant plus de soin que ses prédécesseurs.

DESCRIPTION DE FONTENAY-AUX-ROSES

Fontenay-aux-Roses, n'est ainsi nommé, ou plutôt on n'a ajouté *aux Roses* au nom de *Fontenay,* que parce que on y a planté beaucoup de rosiers ; car dans les anciens titres il est nommé *Fontenay-sous ou près Bagneux,* pour le distinguer des autres Fontenay. M. Guy Patin a eu raison de dire dans une de ses Lettres, que les Apothicaires de Paris se fournissoient à Fontenay, de Roses dont ils avoient besoin pour la composition de leurs Drogues ; aussi les Vignerons et Marchands d'Arbustes de Fontenay-aux-Roses, vendent à Paris leurs arbustes et leurs roses aux Droguistes et aux Apothicaires.

Le Village de Fontenay-aux-Roses, à une lieue et demie de Paris, est dans une situation des plus agréables. Les pépinieres d'arbustes vivaces y forment dans les champs des promenades délicieuses, par l'odeur de toutes les roses qui s'y trouvent presque en tout tems, sur-tout aux environs de la Saint-Jean, ainsi que différentes fleurs d'autres petits arbustes.

Il y a beaucoup de belles maisons bourgeoises dans Fontenay-aux-Roses, sur-tout celle de M. Devin, que l'on nomme le Château. Elle jouit d'un côté d'une vue très-agréable sur Seaux, sur le Bourg-la-Reine, sur Laï, &c. et de l'autre, sur le Plessis-Piquet, et sur la riante campagne des environs. Les parterres sont en terrasses et les promenades dans une espece de petit parc, forment des amphithéâtres. Le jardin potager et fruitier qui est au-dessous et séparé par une ruelle, est de toute beauté.

La maison de M. de la Bréteche, celle de M. Regnier, celle de M. Petit, Médecin du Roi, celle de M. du Trou de Ville-l'Etang, et celle de M. Poirier, Marchand-Bijoutier à Paris, qui sont sur la même ligne et du même côté, jouissent à peu près de la même vue que celle de M. Devin. Les jardins de toutes ces maisons sont soignés et plantés dans le meilleur goût.

De l'autre côté de la rue est la maison de M. Lempereur, ancien Echevin, anciennement bâtie par les ordres de M. Thierry, Libraire ; ensuite elle a appartenu à M. de Saintard, Directeur de la Compagnie des Indes, et après lui à M. Brochard-Destournelles.

Depuis que M. Lempereur en est devenu Propriétaire, le sallon et quelques autres pieces de cette maison ont été embellies et ornées de plusieurs tableaux, qu'il a peints.

La vue de cette maison est très-étendue ; elle a en perspective plusieurs Villages, comme Châtillon, Bagneux, Arcueil, Mont-Rouge, &c. qui forment les premiers plans de ces tableaux, qui se trouvent terminés dans le fond par une vue très-large de Paris

et des campagnes qui sont par-delà. Le jardin est bien entretenu; au bas est une terrasse ornée à chaque bout d'un berceau en treillage, formant le dôme. Cette maison vient d'être vendue à M. le Gendre, Agent de Change.

La maison de M. Brochaud, Correcteur en la Chambre des Comptes de Paris, est bâtie dans le goût le plus moderne ; les jardins sont considérables, mais sont fouillés en dessous par les Carriers.

La maison de M. le Gouteux, vis-à-vis celle de M. Devin, est belle, mais n'est vue que du côté de ses jardins, qui sont très-étendus ; elle découvre fort loin sur la route de Fontainebleau, sur celle d'Orléans en perspective, et sur Châtillon et Bagneux en côté, &c. Du bas de son jardin, on voit la ménagerie du Château de Seaux, et les maisons de M. de Froissy, et de Mad. Muiron, &c.

Il y a quatre Seigneurs pour la Paroisse de Fontenay-aux-Roses. 1°. Messieurs du Chapitre de l'Eglise de Paris, sont Seuls Seigneurs du clocher, et les seuls recommandés aux prieres du Prône. 2°. Monseigneur le Duc de Penthievre est celui qui a le plus de Censive dans cette Paroisse. 3°. Le grand Prieur de France, qui est le grand Prieur de Messieurs de Saint-Jean de Latran, qui y ont une Censive assez étendue sur les terres au dehors. 4°. M. Devin, dont la Censive est à peu près la même que celle ci-dessus. Cette Censive est dans sa famille depuis nombre d'années.

Il y a à Fontenay-aux-Roses un Bureau de la Petite-Poste aux Lettres, établi par M. de Laverdy, ancien Contrôleur-Général, gendre de M. Devin, Seigneur en partie de Fontenay-aux-Roses.

Cet établissement de Petite-Poste aux Lettres seroit bien utile à Seaux, et pourroit très facilement s'y faire sans frais, et au contraire avec beaucoup de bénéfice pour les Fermiers, parce qu'il y a un grand nombre de Bourgeois à Seaux qui ont beaucoup de correspondances avec Paris. Les principaux Habitans et tous les Bourgeois de Seaux ont fait leurs représentations, et ont donné un Mémoire aux Fermiers pour avoir un Bureau de petite Poste; ils ont cru pendant quelque tems que cela réussiroit pour le premier de l'an 1776. Le Mémoire qui leur fut adressé disoit que puisqu'il alloit un Facteur tous les jours à Fontenay et de Fontenay au Plessis-Piquet, il pourroit bien passer par Seaux, et s'en retourner par le Bourg-la-Reine, quoiqu'il y eût un Bureau de grande Poste ; ou autrement le Facteur sortant de Paris pourroit aller en droiture au Plessis-Piquet, descendre à Seaux, et ensuite aller à Fontenay ; mais quelques-uns des Fermiers ont fait changer la carte.

Du vivant de M. le Comte d'Eu, les mêmes Bourgeois et Habitans leur avoient demandé de sa part cet établissement ; ils l'ont refusé, parce que M. le Comte d'Eu ne l'a pas demandé lui-même. Cette seconde et derniere demande faite de la part de S. A. S. Monseigneur le Duc de Penthievre a été inutile. Les Fermiers ont seulement répondu que cet établissement ne se pouvoit faire à Seaux, parce que le Bureau de grande Poste aux Lettres, établi au Bourg-la-Reine, étoit trop près de Seaux. Cela ne doit et ne peut pas être une raison plausible. Le Bureau de la grande Poste ne peut pas empêcher le cours de la petite, puisque toutes les deux dépendent du Roi.

Certainement MM. les Fermiers ont tort de ne pas accorder la petite Poste aux lettres à Seaux pour leur intérêt propre, car il y a des Bourgeois de Seaux qui aiment mieux envoyer leurs lettres à Paris par un Exprès pour avoir réponse dans le même jour, et par le même Exprès, s'il le faut, (aussi y a-t-il à Seaux plusieurs Couriers de pied qui ne gagnent leur vie qu'à porter des lettres et à faire des commissions à Paris,) que de mettre leurs lettres à la grande Poste, parce que quand ils les y mettoient au Bourg-la-Reine, ils ne pouvoient avoir plus prompte réponse que le lendemain au soir, et quelquefois au bout de deux ou trois jours, le Facteur du Bourg-la-Reine attendant souvent qu'il ait plusieurs lettres pour le même lieu, afin de les porter toutes ensemble.

Si au lieu d'attendre le Facteur du Bourg-la-Reine, la petite Poste étoit établie à Seaux, les Habitans auroient tous les jours des nouvelles de leurs Correspondants de Paris, et enverroient, tous les jours, réponse. Ce qui leur seroit très-avantageux, au lieu qu'il leur est très-préjudiciable d'attendre leurs lettres du Bourg-la-Reine, qui, quelquefois, sont de conséquence. On dira qu'il faut les envoyer chercher au Bureau. Cela est bon ; mais quelquefois le Facteur en est muni, croyant pouvoir passer par Seaux, dans le tems qu'il a été dans un autre Village.

Extrait d'un Brevet ou d'une Permission en faveur des Habitans de Fontenay-aux-Roses.

Henri, par la grace de Dieu, Roi de France et de Boulogne (1), pour et en considération de ce que les Manans et Habitans de Fontenay près Bagneux, avoient beaucoup souffert par l'injure du tems, par les troubles qu'il y a eu dans notre Royaume et par le passage de plusieurs gens de guerre, Aventuriers, Vagabonds et autres gens sans aveu qui les ont pillés et ruinés. Pour

(1) Henri III, roi de France et de Pologne,

leur donner moyen de vivre en plus grande assurance de leurs personnes, ils nous ont fait supplier et requérir par notre cher et bien amé neveu et grand Prieur de France sieur de Fontenay, qu'il nous plaise leur permettre faire clore et fermer ledit Village de murailles, fossés et barreaux convenables : ce que nous leur permettons. Donné à Chartres au mois de Juillet 1588, et de notre Regne le quinzieme.

DESCRIPTION DE CHÂTILLON

Le Village de Châtillon est à environ cinq quarts de lieue de Paris, sur la droite du chemin d'Orléans auprès de Bagneux. Sa position est des plus avantageuses : il est situé sur la croupe d'un côteau qui fait face du côté du midi à Paris : il jouit de la plus belle vue sur cette grande Ville, dont toute la traversée, depuis les Invalides jusques à Vincennes, se présente dans un milieu égal. On voit de plus le cours de la riviere, depuis S. Cloud et toutes les parties de la Vallée de Montmorency, jusques à Ecouan et par delà. L'étendue de la vue de l'autre part est égale sur les bords de la riviere, et n'est bornée que par la Forêt de Sénart.

Enfin, rien ne manqueroit au plaisir de jouir de la vue la plus riche, la plus étendue et la plus belle qui fût jamais, s'il y avoit de l'eau, même dans les puits. Tout Châtillon est dans le cas d'être réduit en cendre dans un instant sans pouvoir y apporter aucun secours, si malheureusement il y avoit un incendie.

On a des projets pour le rétablissement d'une fontaine qui fournissoit autrefois abondamment toute l'eau nécessaire ; mais les carrieres en ont détourné la source. Et comme il faudroit faire une dépense au dessus de la fortune des Habitans de Châtillon, on dit que ces projets ont été remis sous les yeux de S. A. S. Monseigneur le Duc de Penthievre, pour engager ce Prince bienfaisant à tendre une main favorable à ses Vassaux.

La Terre de Châtillon appartenoit en 1665 à Messire Jacques Tardieu, Conseiller du Roi et son Lieutenant Criminel, qui fut assassiné, lui et Dame Marie Ferrier son épouse, le jour de S. Barthélemy, 24 Août de la même année, par deux freres nommés de la Touche, sur les neuf ou dix heures du matin, à coups d'épée et de pistolets dans leur maison à Paris, Quai des Orfevres, Paroisse S. Barthélemy, pour refus que M. et Mad. Tardieu firent, de donner à ces malheureux une modique somme de 50 pistoles. Leurs corps ont été transportés dans l'Eglise de Châtillon, et inhumés dans un caveau sous la Chapelle de la Vierge, le 27 du même mois.

M. Colbert a fait l'acquisition de cette terre, pour la réunir à celle de Seaux, et en former une Baronnie, qui a passé ensuite à l'auguste maison de Bourbon, dont S. A. S. Monseigneur le Duc de Penthièvre est aujourd'hui Seigneur.

L'Eglise de Châtillon est petite, enterrée, malsaine, humide, sujette à beaucoup de réparations, irréguliere, d'ailleurs assez propre. Il y a dans Châtillon plusieurs maisons bourgeoises qui jouissent de la plus belle vue possible, et un ancien Château, qui tombe en ruine. Si cependant on y faisoit les réparations nécessaires, ce seroit un beau Château, (c'était la demeure de M. Tardieu). On vient d'y faire, par ordre de Monseigneur le Duc de Penthièvre, une réparation pour le logement du Fermier actuel.

La maison de Mad. Poan, veuve d'un Secretaire du Roi, est à remarquer ; elle a été construite par le fameux Mansard. La distribution, le bon goût et la solidité de cette maison, ne démentent pas l'habileté de ce célèbre Architecte : la beauté des jardins répond à celle des bâtimens.

La maison de Mad. la Marquise de Pourpery est belle et magnifique, bâtie d'abord par les ordres du sieur Renaud, Receveur des Tailles, augmentée, embellie et décorée par feu M. de Trudaine, Conseiller d'Etat ordinaire, Intendant des Finances, des Ponts & Chaussées & du Commerce. Cette maison est des plus agréables par tous les embellissemens que lui a procuré cet illustre Magistrat ; elle ne laisse plus à Mad. de Pourpery que le plaisir de la jouissance.

La maison de M. le Tellier, Contrôleur des Bâtimens du Roi, est la folie d'un homme prodigieusement riche, nommé le Baron Hogdier, qui a dépensé des sommes immenses pour en faire le séjour de ses plaisirs ; elle a passé dans plusieurs mains, qui toutes ont travaillé à sa destruction. M. le Tellier vient d'y faire des réparations, qui malgré ses pertes, l'a rendue encore une des plus belles maisons des environs de Châtillon. Rien n'égale la richesse de sa vue : il y a une très-belle Galerie, ornée de Tablaux originaux, de Bronzes antiques, de Glaces et de Marbres de prix.

La maison de Madame la Comtesse de Tessay, Dame charitable, qui soulage beaucoup les pauvres de la Paroisse ; et celle de M. de Lambon, Avocat au Parlement de Paris, sont petites, mais agréables ; les jardins y sont bien plantés, bien distribués, et ont une vue délicieuse.

Celle de M. Cochin, ancien Echevin, n'a rien de remarquable pour le bâtiment ; mais ses jardins se font admirer par le goût utile que ce Particulier a pour la Botanique. On y trouve, ainsi que dans ses terres, tenues avec la plus grande propreté, tout

ce que les quatre parties du Monde offrent de plus curieux en ce genre. M. Cochin se fait un plaisir de cultiver lui-même ses plantes, quoiqu'âgé de près de quatre-vingts ans. Son jardin est sa salle de compagnie, où il reçoit, avec politesse, tous ceux que la curiosité attire chez lui.

Les *Epinettes,* maison ainsi nommée à cause de sa ressemblance avec l'instrument qui porte ce nom, sont tout-à-fait hors du Village, du côté de Fontenay-aux-Roses. C'étoit autrefois le Château d'eau qui fournissoit de très-bonne eau à la maison du Baron Hogdier, par un aqueduc dont il reste encore aujourd'hui des vestiges sous le grand chemin de Châtillon à Seaux. Cette maison servoit en même tems de Ménagerie et de Remise audit Baron, qu'on accuse de s'être servi d'un abénévis, pour contribuer à l'embellissement de son jardin ; elle appartient aujourd'hui au sieur Desnion, qui vient d'y établir une Manufacture de Couvertures de laine. Son puits, qui seul fournit de l'eau à tout le pays, a la propriété de teindre en écarlate supérieure, à ce que l'on prétend, à celle des Gobelins ; prend le savon, et procure, par cet avantage au Propriétaire le moyen de fouler ses Couvertures chez lui, en se servant d'une machine fort ingénieuse, qui fait mouvoir la pompe et les foulons.

Le Belveder (qui de loin ressemble à un minaret) de M. le Prince de Crouy, est un observatoire très-agréable, situé au dessus de Châtillon, et d'où l'on découvre un pays immense. Il y a aussi dans Châtillon une Pension assez nombreuse pour l'instruction de la Jeunesse, sous la protection de Louis XVI, dans le tems qu'il n'étoit encore que Dauphin ; elle est à l'extrémité de Châtillon, sur le chemin de Paris, comme est la tour de Crouy à l'autre extrémité sur le chemin de Versailles. L'air y est pur ; les enfans y jouissent d'une bonne santé ; le choix des Maîtres ne contribue pas peu à leur donner une bonne éducation : on y travaille sur tout à les former à la vertu, en leur inspirant l'amour de la Religion et de leurs devoirs.

Châtillon est de la Banlieue civile de Paris, excepté les Epinettes ; par conséquent, les Habitans sont obligés à payer tous les droits qui en dépendent, ce qui y rend les denrées plus cheres qu'à Paris même.

DESCRIPTION DE BAGNEUX

Bagneux est un Village situé dans une plaine assez élevée, à une lieue et demie de Paris, sur la droite du chemin d'Orléans. On dit que ce Village porte le nom de *Bagneux,* parce qu'il y avoit autrefois des Bains ; mais il ne paroît pas qu'il y ait eu une assez grande abondance d'eau pour former des bains. Cepen-

dant il y a eu de l'eau en assez grande quantité pour en fournir aux Villages voisins ; mais on dit que les Habitans ont vendu leurs eaux et les sources pour avoir des cloches et une belle sonnerie ; c'est pourquoi on les appelle les *Fous de Bagneux* ; aussi les Habitans des Villages voisins disent proverbialement que la belle sonnerie de Bagneux est claire comme de l'eau.

Bagneux, comme dit M. Piganiol de la Force, paroît plutôt tirer son nom, ou semble être une altération de *Bannieux,* parce qu'il étoit et est encore de la Banlieue, et presque à son extrémité.

L'Eglise de Bagneux appartient dès le neuvieme siecle au Chapitre de Paris ; elle est fort belle tant par la décoration que par l'embellissement qu'y a donné M. Floret, Curé actuel, et neveu de feu sieur Messire Joseph-François Chabanne des Rhodes, Docteur de Sorbonne, son ancien Curé, qui y a fait bâtir presqu'entièrement à ses dépens un Presbytere, qui passe pour un des plus beaux du Diocèse de Paris. L'Eglise bâtie solidement, est comme une petite Cathédrale, tant par sa construction que par ses titres, parce qu'appartenant au Chapitre de Paris, presque toutes les Paroisses circonvoisines relevent de Bagneux, puisqu'on dit, Châtillon en Bagneux, Fontenay sous Bagneux, Plessis-piquet près Bagneux, Chatenay les-Bagneux.

On ne connoît pour Seigneur de Bagneux que le Chapitre de Paris. Cependant Monseigneur le Duc de Penthièvre et Messieurs de S. Jean de Latran ont de petites censives sur le territoire de Bagneux, abondant en vignes, dont le vin est des meilleurs des environs de Paris. Ce qui prouve que l'on faisoit anciennement une grande estime de son vignoble, c'est que le Chapitre étoit redevancier de vin et d'avoine au Roi Henri I, et les Chanoines dudit Chapitre ne buvoient presque point d'autre vin.

Il y a plusieurs belles maisons dans Bagneux qui y ont été bâties pour maisons de plaisance ; mais il n'y en a que deux à remarquer : la premiere est celle de Madame la Comtesse de la Guiche, appartenante ci-devant à M. de Surbeck, Brigadier des Armées du Roi, et Membre de l'Académie des Inscriptions, qui y est mort et a été inhumé dans l'Eglise Paroissiale en 1741. Le Parc de cette maison a plus de cinquante arpens. On dit que Henri IV y a logé au retour de son expédition dans le Pays de Caux et dans le Vexin, après avoir passé la Seine à Meulan.

La seconde maison est celle de M. Gueffier, qui vient de faire conduire de dessous ses terres une source d'eau sur le chemin de Bagneux à Seaux, à côté duquel il a fait faire un lavoir pour la commodité des gens de Bagneux. Cette maison appartenoit ci devant à M. de Zurlauben, Colonel du Régiment des Gardes Suisses,

La bonté de l'air de ce Village et le voisinage de Paris ont engagé plusieurs particuliers à y faire bâtir des maisons de plaisance qui sont très-belles. Bagneux est le seul lieu des environs de Paris, où il subsiste des maisons bâties à l'antique.

DESCRIPTION DU BOURG-LA-REINE (1)

Le *Bourg-la-Reine* a été appellé jadis *Verpré,* parce qu'il étoit au milieu des prés ; ensuite *Briquet,* à cause d'un Pont de brique qui étoit dans le Village ; et depuis il a pris son nom de la Reine *Blanche,* qui occupoit le Château de Laï, et qui faisoit loger son monde dans le Village qui étoit et qui est sur la route d'Orléans, d'où il a été appellé le Bourg-la-Reine.

La Seigneurie du Bourg-la-Reine a été donnée aux Dames de Montmartre par Louis VII. La permission d'y bâtir une Eglise leur a été accordée par Clément, Doyen, et par le Chapitre de Paris en 1153. Le Village et l'Eglise ont été brûlés dans la guerre d'Edouard en 1345. La nouvelle Eglise a été rebâtie par un Prieur de Sainte-Beuve, et elle est aujourd'hui d'un tiers trop petite pour le nombre de ses habitans, qui est au moins de six cens Communians.

Cette Seigneurie a passé de l'Abbaye de Montmartre aux Ducs de Tresmes, à M. Colbert, à M. le Duc du Maine, et à la mort de ce dernier elle est retournée à l'Abbaye, parce que feue Madame la Duchesse du Maine refusa de payer une somme de mille écus que l'Abbaye lui demandoit comme une redevance. D'autres prétendent qu'elle vendit cette Seigneurie, moyennant sept mille livres.

Il y a actuellement trois Seigneurs du Bourg-la-Reine qui sont, 1°. les Dames de Montmartre que l'on nomme au Prône ; 2°. Le Chapitre de l'Eglise de Paris qui nomme à la Cure ; 3°. S. A. S. Monseigneur le Duc de Penthièvre, qui fait des charités à la Paroisse.

Trois ou quatre maisons bourgeoises, bien décorées et ornées de beaux jardins bien tenus, qui sont à l'entrée du Bourg-la-Reine du côté de Paris, en sont la beauté. Ce Bourg est en hiver d'une si grande mal-propreté par la boue occasionnée par la quantité de voitures qui y passent, qu'un homme à pied peut à peine s'en tirer.

Il y a dans le Bourg-la-Reine une Brigade de Maréchaussée, un Bureau des Aydes, un Bureau des Droits rétablis, une grande

(1) Ms : *Je n'ai vu aucune description de Bourg-la-Reine, si ce n'est un manuscrit que m'en a donné M. James de Baspré, curé de Bourg-la-Reine.*

Poste aux Lettres, une Manufacture de Fayance et Porcelaine, et un Commerce de Commissions, qui consiste à y faire venir des marchandises de tous les pays du Royaume.

Il y existe encore une maison remarquable par son antiquité, qu'on dit avoir été bâtie sous le règne d'Henri IV, pour la belle Gabrielle, et dans laquelle il s'est fait une entrevue de Louis XIV avec l'Infante d'Espagne, et où il devoit s'en faire une de Louis XV; mais Madame la Duchesse du Maine fit prier l'Infante d'Espagne de faire cette entrevue chez elle au Château de Seaux, où le Roi Louis XV se trouva, au mois de Mars 1722.

Le pont ou l'arche du Bourg-la-Reine fait la séparation de la Banlieue, la moitié de l'arche du côté de Paris est de la Banlieue, et l'autre moitié du côté de Seaux est hors Banlieue. Il y a, dans ce Bourg, beaucoup d'Auberges et de Cabarets, parce qu'il est sur une des grandes routes de France pour se rendre à Paris. La Poste aux chevaux qui y étoit, a été transférée en 1758 à la pointe de Berny. Les Foires & Marchés, établis au Bourg-la-Reine, ont aussi été transférés sur le territoire de Seaux.

DESCRIPTION DU MARCHÉ DE SEAUX (1)

Il y a eu à Seaux, suivant la *Description de la Généralité de Paris*, imprimée en 1759, un marché tous les Jeudis.

Le marché de Seaux, dans l'enclos d'une belle Hôtellerie, (sur le bord du grand chemin de Paris à Orléans, devant laquelle il y a un très-bel abreuvoir, muni d'eau par les conduites des bassins de Seaux,) appartenoit ci-devant, ainsi que toutes les maisons et terres en dépendantes, à M. le Duc du Maine, qui les a vendus à MM. les Fermiers Généraux, parce qu'on lui a fait entendre qu'il ne lui convenoit pas de faire régir le marché aux bœufs, &c. quoiqu'il en retirât un bénéfice considérable.

Il se vend au marché de Seaux le Lundi de chaque semaine, des bœufs, des vaches et des moutons, depuis neuf heures du matin jusques à deux ou trois heures après midi. L'Hôtellerie du marché est composée de plusieurs appartemens, tant au rez-de-chaussée qu'aux premier et second étages. Au rez-de-chaussée à main droite de l'entrée du marché, est un Bureau pour le Receveur des Déclarations des Entrées de bœufs, vaches et moutons, dans l'enclos, pour y être vendus. A la porte, il y a un ou deux hommes qui comptent soit les bœufs, soit les vaches, soit les moutons, et un de ces hommes va au Bureau en déclarer la quantité ; quand le Marchand a vendu, l'Acheteur va au Rece-

(1) En 1939, pépinières Nomblot-Bruneau.

veur, qui est dans le Bureau, faire la déclaration de ce qu'il a acheté, et pour quel lieu est destinée sa marchandise. Si c'est pour Paris, cet Acheteur en paie l'entrée au même Receveur ; si c'est pour la mettre en pâturage, il ne paie rien, pourvu que sa marchandise n'entre pas dans Paris (1).

Après ce Bureau, et du même côté, on voit une grande porte par laquelle on entre pour aller à l'Audience de la Justice de Seaux, qui est au fond d'une grande cour ; elle est composée de deux pièces, dont une est la salle d'Audience, et l'autre la Chambre du Conseil. A gauche, est le corps de logis de l'Hôtellerie, où il y a de très-beaux logemens pour ceux qui y descendent et veulent y faire quelques repas. Il y a aussi de belles remises et écuries.

Des deux côtés de l'enclos du marché, il y a de très-longues étables, couvertes d'ardoises, pour mettre les bestiaux à l'abri de la pluie et du mauvais tems.

Au haut de cet enclos, il y a une Chapelle, où M. le Curé de Seaux, à l'exclusion de tous autres, est en possession de dire la Messe tous les Lundis pour les Marchands et pour les Bouchers.

Les bœufs sont dispersés dans le haut du Marché. Les vaches sont à droite, et au bas les moutons sont parqués à droite et à gauche.

FIN (2)

(1) Le manuscrit porte : *A l'entrée du marché il y a un petit Bureau à main droite où les marchands vont faire déclaration de ce qu'ils ont de bétail entrant dans l'enclos pour y être vendu. Et à la porte il y a un ou deux hommes qui comptent soit les bœufs, soit les vaches, soit les moutons, et un de ces hommes va au dit petit bureau en dire la quantité, et quand le marchand a vendu, l'acheteur va au receveur établi dans le grand bureau dire l'achat qu'il a fait et pour quel lieu est destinée sa marchandise. Si c'est pour Paris, cet acheteur en paye l'entrée au même Receveur. Si c'est pour le mettre en pâture, il ne paye rien, si ce n'est le Vû.*

(2) Le manuscrit ajoute encore : *Brochure commencée mi-Mai, finie mi-Juin 1777.*

— Les eaux ont joué pour la Princesse de Lamballe, la Princesse de Conti, la Duchesse de Chartres et ses enfans à la mi-Mai dernier.

— Elle a fait le tour du Village sans entrer dans aucune maison.

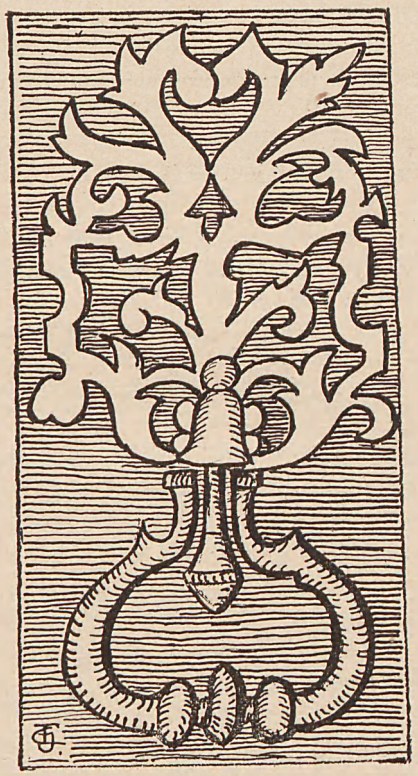

Marteau de la maison Gaignat.

Henri LEMAITRE

LES ŒUVRES SOCIALES

DE LA VILLE DE SCEAUX

Sceaux n'est pas encore devenu un faubourg de Paris, comme Montrouge ou Gentilly ; ce n'est plus non plus une commune rurale comme Chatenay ou Thiais ; il compte actuellement 8.500 habitants ; le noyau central de la localité, avec ses rues étroites et tortueuses ne contenait au XVIIIe siècle que les maisons de plaisance de fonctionnaires royaux, officiers de justice ou de finance, les habitations des gens attachés au château et des commerçants qui en vivaient ; au XIXe siècle se sont multipliés tout à l'entour les pavillons entourés de jardin, résidences d'été des Parisiens fortunés, résidences pour toutes saisons de familles préférant au bruit de la grande ville le calme de la campagne. De nombreux professeurs, des lycées de la Rive gauche, attirés par les commodités de transport, sont venus s'y loger avec leur famille, si bien que c'est un des coins les plus intellectuels des environs de Paris. D'industrie il n'y en a pas, seulement l'imprimerie Charaire ; la faïencerie qui y florissait jadis a disparu depuis 1880, encore n'avait-elle qu'un personnel peu nombreux. La population comporte donc peu d'ouvriers : des commerçants, des employés qui ont leurs occupations à Paris, des professeurs. Il n'y a par suite que peu de misères à soulager. Cependant on peut dire que la municipalité a tenu à honneur d'être une des premières de la banlieue pour la bonne organisation de ses services sociaux.

Ces services peuvent se diviser en deux sections : ceux qui ont pour but de veiller à la santé et ceux qui sont destinés à occuper les loisirs. Nous commencerons par ceux qui sont destinés à l'enfance. Ils sont logés dans deux immeubles voisins et il n'y a pas loin pour aller de l'un à l'autre. Le *Centre de protection maternelle et infantile* ouvre dans la tranquille rue des Ecoles, la rue où habitait jadis Florian, sa large porte grise. Quelques marches vous mènent à un carré d'un gazon qui paraît aussi vert, aussi serré, aussi bien rasé, que ceux d'Outre Manche, sous les deux arbres qui l'abritent ; du côté de la rue un mur bas ; sur les trois autres côtés, les bâtiments, à droite les dépendances, en face la consultation, à gauche la crèche. Créé en 1930 par un homme de cœur, le professeur Lequeux, bien subventionné par

VILLE DE SCEAUX (Seine) ARCHIVES MUNICIPALES

la municipalité, dirigé par deux assistantes sociales diplomées d'Etat, aussi consciencieuses que compétentes, on sent dès la première vue qu'aussi bien la municipalité qui en fait les frais, que les médecins qui y donnent leurs soins, que les assistantes qui ont la responsabilité du service, tous ont à cœur que ce centre soit bien tenu et plaisant pour le public qui y vient. Une salle de consultation prénatale permet aux futures mamans de se faire examiner en temps utile et de faire prendre les précautions que pourraient nécessiter des cas anormaux ou des maladies héréditaires. Le service de la Ligue du péril vénérien fonctionne d'ailleurs en étroite liaison avec ces consultations, avec celle des nourrissons et le service d'hygiène scolaire et permet de dépister et de traiter efficacement ce mal.

Dès que l'enfant est venu au monde, que ce soit à Sceaux ou dans un hôpital de Paris, à quelque milieu qu'il appartienne, les assistantes sociales vont visiter les parents pour voir si les bébés sont convenablement soignés, pour éclairer les jeunes mamans de leurs conseils — que de jeunes femmes, malgré l'instruction qu'elles ont reçue, sont ignorantes sous ce rapport ! — pour les inviter à porter régulièrement leur enfant à la consultation des nourrissons. Elles peuvent les y amener jusqu'à 3 ans. Cette consultation, qui a lieu deux fois par semaine, est très suivie. Les mamans déshabillent leurs enfants dans une dizaine de boxes qui entourent la salle, on pèse, on mesure le bébé, le médecin donne son avis ; chaque bébé a sa fiche où sont inscrites toutes les observations le concernant. Cette fiche le suit quand il entre à l'école.

Les mamans qui travaillent au dehors toute la journée, en usine ou au bureau, peuvent confier leur bébé, depuis l'âge le plus tendre, à la *crèche* qui est à côté des salles de consultation : qu'elle est accueillante cette crèche ! La lumière y entre largement par de grandes baies, l'air y circule librement sous un haut plafond, tout y est clair et gai depuis le sol en terrazolith rose jusqu'aux murs peints de couleurs fraîches. Ici le vestibule d'entrée sur lequel s'ouvre à gauche le vestiaire où sont déposés dans des cases, dès leur arrivée, les vêtements appartenant aux enfants et où leur sont passés ceux qui appartiennent à la crèche ; à côté la petite cuisine et le réfectoire où leur est donné le repas de midi, un petit repas savamment dosé qui les nourrisse suffisamment sans leur charger l'estomac. Les menus sont si bien composés, qu'ils ont été adoptés par maintes autres crèches de Paris et de province. En voici un à titre d'exemple :

Lundi. — Potage de légumes, semoule au lait, compote de fruits.

Mardi. — Pâtes au beurre, jambon haché, yaourt avec confitures.

Mercredi. — Purée de carottes, riz au lait, pomme crûe râpée.

Jeudi. — Purée de pommes de terre, légume vert, viande rôtie, confitures.

Vendredi. — Potage de légumes, banane cuite écrasée, yaourt.

Plus loin la salle de jeux, avec son parc, ses petites chaises et ses tables de bois bien écuré, et derrière, le dortoir avec ses berceaux sous leurs voiles et ses petits lits blancs. Quand je le visitai les enfants faisaient leur sieste méridienne et tous dormaient dans le grand jour de la salle, aussi tranquilles que s'ils eussent été sous le regard de leur mère.

J'ai déjà dit que les fiches des nourrissons passaient ensuite à l'école. Une jolie salle, au rez-de-chaussée de la nouvelle école des filles, sert à *l'examen médical des élèves des écoles* : une jolie salle toute rose ; une assistante sociale est présente à la consultation, elle note les résultats sur les fiches et avertit de l'état de santé des enfants les parents, afin que ceux-ci ne puissent se plaindre d'être laissés dans l'ignorance.

Depuis plusieurs années une *cantine scolaire* a été créée par la *Caisse des écoles*. Les menus font l'objet d'un soin tout particulier aussi bien pour les enfants de la maternelle que pour les grands ; de très sensibles améliorations ont été apportées ces temps derniers et, prochainement, on va ouvrir de nouveaux réfectoires qui sont aménagés selon les principes les plus modernes. Ils sont presque terminés et sont charmants avec leurs larges fenêtres donnant sur les cours et leur toit où un solarium s'abrite sous une pergola. Pendant la dernière année, 20.000 repas ont été servis, 30 % gratuits, 15 % demi gratuits (1 fr. et 1 fr. 50 selon l'âge) 55 % repas payants (de 2 à 3 fr. 50 selon l'âge). L'hiver, des distributions presque toujours gratuites de lait chaud sont faites aux enfants à 4 heures. La Caisse des Ecoles distribue en outre chaque hiver aux enfants nécessiteux plus de 150 paires de chaussures, des vêtements et du linge. Les *colonies de vacances* sont le complément indispensable du service d'hygiène ; elles permettent de faire provision de santé pour tout le reste de l'année.

Depuis quelques années les colonies scolaires avaient été placées dans des établissements divers et n'avaient guère donné satisfaction. En 1937, le maire, M. Deillion, prit l'heureuse initiative de faire louer, avec promesse de vente, une très belle propriété de 55.000 m², sise dans une région réputée pour son climat doux et égal, dans le Maine, le château de Penchien, à Mansigné. 61 enfants (24 garçons et 37 filles) y ont passé deux mois, sous la surveillance de personnes recrutées dans le personnel enseignant. Les résultats ont été excellents, ainsi qu'ont

pu le constater les parents venus visiter leurs enfants et la municipalité n'a pas eu à regretter d'avoir fort aidé, de ses deniers, la Caisse des Ecoles pour lui permettre de faire face à ces dépenses

A côté de ces colonies, entretenues par la commune, il convient de mentionner le très important effort accompli par une initiative privée, par les œuvres paroissiales qui, elles, ne reçoivent aucune subvention et qui n'ont d'autres ressources, en plus des dons qu'elles reçoivent, que le produit des représentations théâtrales ou des ventes qu'elles organisent. Ces œuvres ont créé vers 1928 une colonie pour les filles, qui va généralement à Remonot dans le Doubs ; en 1938 elle comptait 54 enfants ; la colonie des garçons est plus récente, elle date de juillet 1931 et se fait généralement à Combri dans le Finistère : elle a eu en 1938 62 enfants. Ces chiffres montrent éloquemment l'étendue des sacrifices faits pour la jeunesse.

La commune est une de celles, dans le département de la Seine, qui fait le plus pour *les chômeurs*. En plus des allocations règlementaires, elle leur accorde de nombreux secours ; qu'on en juge par la liste suivante :

cantine gratuite pour les enfants fréquentant les écoles communales.

des légumes secs chaque semaine : 500 gr. pour le chômeur, 500 gr. pour sa femme, 250 gr. par enfant.

du lait : 1 litre par jour par enfant de moins de 5 ans.

charbon, 50 kgs. de boulets par mois pendant les 6 mois de l'hiver et un sac supplémentaire par les grands froids.

savon, 2 morceaux soit 600 gr. par mois.

coupe de cheveux, un bon toutes les 6 semaines.

une douche gratuite par semaine et par chômeur.

Il existe un *Hospice pour les vieillards* qui a été fondé par un ancien notaire de la localité, Me Renaudin ; il l'a doté à sa mort, d'une fondation qui a été reconnue par un décret de 1923. Situé dans le centre de l'agglomération, entouré d'un beau jardin, cet hospice reçoit moyennant un prix très modique, les personnes âgées, hommes ou femmes, non impotentes. Le nombre des lits est de 60 et les pensionnaires sont bien soignés, car les vacances sont très rares. L'augmentation constante du prix de la vie met cet établissement dans une situation financière assez difficile, situation qui empêche de donner satisfaction, autant qu'il serait désirable, aux demandes d'hospitalisation à titre gratuit ou demi-gratuit.

Parmi les œuvres destinées à occuper les loisirs, il y a d'abord la *bibliothèque*, qui depuis quelques années, est devenue

très active et a pris une vraie importance sociale, mais nous en parlerons un autre jour, car elle va dépasser, comme influence, le cadre de la commune.

Ensuite nous citerons la *Société d'instruction et d'éducation populaire* du canton de Sceaux, connue sous le nom SIEP ; elle a été fondée en 1898 pour organiser pendant l'hiver dans les différentes communes du canton, des conférences en vue de développer l'instruction. Grâce à l'activité de son fondateur, M. Emile Morel, professeur au lycée Lakanal, elle exerça une très heureuse influence dans la région. Réorganisée après la guerre par M. Capet, elle s'est montrée particulièrement brillante durant les dernières années, grâce au zèle de son président actuel, M. Foucher.

Les Amis de Sceaux donnent aussi des conférences ; ils ont même donné des concerts de musique ancienne et des reconstitutions des Célèbres Nuits de Sceaux, mais leur but est moins d'occuper les loisirs que de faire connaître l'histoire et les beautés du pays.

Parmi les autres œuvres pour les loisirs nous citerons la *Musique de Sceaux* et la *Fanfare*.

Pour ceux qui aiment l'horticulture, s'est fondée en 1936, sous la présidence de M. Ledoux, directeur de l'École, la *Société des Amis des jardins* : elle en groupait 54 en 1936, elle en compte maintenant 156. Par des cours d'arboriculture, des conférences, des achats collectifs de graines, par des expositions et des concours, elle encourage à cultiver les jardins : la municipalité la subventionne.

Ceux que tentent l'athlétisme vont au *Club scéen*, installé dans le petit Parc de Sceaux. Le *Club sportif ouvrier*, affilié à la Fédération sportive et gymnique du travail et fondé en 1936, compte actuellement plus de 60 membres qui jouent au football sur les terrains de Malabri ou s'exercent au tennis de table.

Enfin les *œuvres catholiques* ont depuis 1935 au 9 de la rue de Bagneux un terrain de 2.400 m² qui abrite un patronage où sont inscrits 175 garçons, on y compte une présence moyenne par jeudi et dimanche de 125 enfants, répartis en quatre groupes selon l'âge. C'est là que se réunissent aussi scouts et louveteaux ; ils sont au nombre de 95.

Pour les filles, il existe un local au 5 de la rue des Ecoles, où le patronage groupe 130 jeunes filles ; Les Guides au nombre de 52 se réunissent aussi là. Enfin une école ménagère apprend aux enfants leur métier de future mère et épouse.

Renée VIOLLIER

J.-J. MOURET

Intendant de la musique du Duc du Maine

1682-1738

(Causerie faite pour le bicentenaire de Mouret, à Sceaux, le 30 mars 1938)

Mesdames, Messieurs,

Je vais commencer tout d'abord par vous faire un aveu : j'ai horreur des conférences. Le terme de « conférences » ne s'applique-t-il pas presque toujours à quelque grave ou docte sujet? Le programme ne porte heureusement pas cet affreux mot de conférence, mais celui moins antipathique de « causerie ». Je le préfère, c'est plus intime, on se sent mieux entre soi.

Aussi bien le sujet qui m'amène ici ce soir, et dont je suis heureuse de pouvoir vous entretenir, ce sujet n'a, Dieu merci, rien de docte ni de sévère, puisqu'il s'agit de vous parler du plus gai et du plus joyeux des musiciens.

Ce Jean-Joseph Mouret, qui naquit en 1682, non pas sur les bords de la Seine, mais sur les bords du Rhône, vous appartient cependant un peu. Cet enfant d'Avignon est, en quelque sorte, un fils adoptif de Sceaux.

Je ne suis d'ailleurs pas la première à parler de Mouret à Sceaux. Déjà, en 1894, un félibre, M. Henri Oddo, faisait applaudir ici le nom de Mouret lors d'une réunion du Félibrige. M. Oddo avait intitulé sa causerie « Un Félibre avant le Félibrige à la Cour de la Duchesse du Maine ». Il la terminait en souhaitant que l'on apposât à Sceaux une plaque commémorative à la mémoire de Mouret et qu'on y rejouât *Ragonde*. Ses vœux ne seront exaucés ce soir que dans une bien faible mesure, mais on fait ce qu'on peut... et pas toujours hélas ! ce que l'on veut. Nous ne désespérons cependant pas de voir s'accomplir un jour les vœux de M. Oddo, car ces vœux sont les nôtres.

D'autre part, grâce à l'infatigable activité de M. de Froberville, vous avez eu déjà le privilège d'entendre à Sceaux certaines œuvres de Mouret.

Mouret peut être considéré comme l'un des vôtres parce qu'il fut, durant plus de vingt-cinq ans, attaché à la Cour de la Du-

chesse du Maine (votre Duchesse !), en qualité de Surintendant de sa Musique ; — il est un des vôtres parce qu'au cours de ces années-là le château, les jardins, les ombrages de Sceaux ont retenti des accents de sa musique, que l'air fut tout imprégné du parfum de ses mélodies, de ses gracieuses mélodies fredonnées par ceux et celles qui formaient la troupe légère et sans souci des amis de la « Reine de Sceaux » ; vôtre il l'est enfin, parce que son nom reste et restera attaché à l'une des périodes qui firent la gloire de votre ville.

Puisqu'ici c'est la musique qui nous intéresse, nous n'avons garde d'oublier que dans ce domaine, les Divertissements organisés par la Duchesse du Maine eurent à plusieurs reprises une influence décisive, et que nous leur devons beaucoup. Grâce à ces Divertissements, les musiciens, et Mouret en particulier, purent donner libre cours à leur imagination ; ce qui leur permit de créer à Sceaux même plusieurs nouveaux genres musicaux.

Je vous conterai aussi brièvement que possible la carrière et la brillante ascension de cet étonnant musicien (carrière brisée prématurément de la façon la plus douloureuse). Après quoi je vous donnerai quelques détails sur l'activité déployée par Mouret à Sceaux même.

Jean-Joseph Mouret naquit donc en Avignon en Avril 1682.

Son père, marchand de soie, « taffetassier » comme on disait alors, était passionné de musique. Dès qu'il pouvait échapper à son métier, il prenait son violon. Les Mouret, depuis plusieurs générations, faisaient partie de « bandes » de musiciens qui arpentaient le pays les jours de fêtes, allant de village en village donner concert ou faire danser.

Le jeune Jean-Joseph lui-même signait un contrat à quinze ans et faisait partie d'une « bande » en compagnie de son frère.

Ses dons précoces de compositeur avaient déjà fait sa renommée dans son pays, et, à la mort de son père, il se décide à venir à Paris. Il se met en route en 1707. Il a vingt-cinq ans.

A cette époque le voyage à Paris n'était pas une mince entreprise et le coche mettait bien des jours à franchir la distance qui séparait les deux villes.

Le jeune Mouret devait bouillir d'impatience. Songez à ce que représentait Paris pour un jeune provincial au début du dix-huitième siècle : Paris la grand'ville, Paris paré du prestige de la cour, Paris centre de la vie intellectuelle et musicale, Paris enfin, où l'on a toujours voulu tenter sa chance.

Tout au long des cahots de la voiture, plans et projets s'agi-

taient dans l'esprit du jeune musicien. Nous n'imaginons pas qu'il dût se mêler de l'appréhension à ses sentiments : Mouret devait avoir confiance en son étoile. Il avait raison.

Cet heureux garçon ne devait pas être déçu. Dès l'abord, Paris lui réserve le meilleur accueil.

A peine arrivé il y connaît le succès ; succès mondains semble-t-il, dus en grande partie à son extérieur agréable.

Un de ses contemporains, Durey de Noinville, nous a laissé de lui un portrait fort sympathique :

« Sa figure, écrit-il, était agréable, son visage toujours gai « et riant et sa conversation spirituelle et plaisante, animée des « saillies de son pays, dont l'accent donnait encore plus d'agré- « ment ; et sa voix, assez belle pour un compositeur, contri- « buait aussi à le rendre plus aimable et à le faire rechercher « dans les meilleures compagnies. »

Quoi de plus pour assurer le succès dans les salons parisiens de l'époque ? On se représente aisément l'acceuil fait à ce jeune homme comblé des dons de la nature, élégant et charmant, divertissant les cercles les plus difficiles par ses anecdotes spirituelles ou pimentées ; ou encore, assis au clavecin, faisant se pâmer d'aise les belles sensibles et poudrées en chantant d'une voix prenante quelque mélodie composée à leur intention.

Mais il n'était pas homme à se contenter de ces succès faciles. Son amour pour son art était trop sérieux, et il se sentait appelé à d'autres destinées.

Très vite il entre en qualité de Maître de Musique chez le Maréchal de Noailles. Puis sa réputation d'homme du monde et de musicien arriva bientôt jusqu'à la Duchesse du Maine. Cette princesse, toujours à l'affût de la nouveauté, voulut connaître ce musicien dont commençait à s'entretenir le Tout-Paris. Peut-être pourrait-il donner un nouvel éclat aux fêtes qu'elle organisait continuellement dans ses résidences de Clagny et de Sceaux. Flairant le bon vent, Madame du Maine s'attache très vite Mouret en qualité de Surintendant de sa Musique. Il fut chargé en même temps de l'éducation musicale des petits princes.

Nous n'avons pu retrouver jusqu'ici aucun document pouvant nous éclairer sur la date exacte de la nomination de Mouret à ses fonctions à la Cour de Sceaux. Mais tout nous porte à croire que ce dût être vers 1710. Mouret, dans la dédicace d'une de ses œuvres au Prince de Dombes, fils aîné de Madame du Maine, nous dit qu'il enseigna la musique à ce Prince « dès ses plus tendres années ». Or le Prince de Dombes étant né en 1700 et Mouret étant à Paris en 1707, il dut entrer au service de la Duchesse peut-être même avant 1710.

Mouret n'était pas le seul musicien travaillant pour la Duchesse du Maine. Ses collègues et collaborateurs étaient des musiciens réputés et de grand talent tels que Bernier, Marchand, Colin de Blamont, Bourgeois. Mais sa musique gaie et débordante d'entrain convenait particulièrement au genre des Divertissements, et c'est lui qui fut chargé de l'exécution et de la composition de la majeure partie d'entr'eux.

On l'avait surnommé « le Musicien des Grâces » et il se prodigua dans l'élaboration des fameuses « Grandes Nuits de Sceaux. » Nous y reviendrons tout à l'heure.

De 1714 à 1735, Mouret fit représenter successivement sur la scène de l'Opéra trois opéras-ballets, deux tragédies lyriques et un ballet héroïque.

Son premier opéra *Les Festes de Thalie* lui valut d'être immédiatement classé parmi les premiers musiciens de son temps.

L'activité de Mouret ne se bornait pas à celle de compositeur d'opéras ou d'amuseur de la capricieuse Duchesse du Maine.

Dès 1717, il fut nommé compositeur attitré au Théâtre Italien pour lequel il composa un grand nombre de Divertissements dont la plupart sont absolument charmants. Jusqu'à la veille de sa mort il reste attaché à ce joyeux théâtre qu'il contribue à rendre encore plus gai.

Ses airs pimpants et spirituels y obtenaient le plus grand succès, et, nous dit un contemporain, Daquin : « la Comédie italienne se souviendra longtemps de ses excellents vaudevilles. »

On ne saurait assez insister sur la verve et la gaîté de la musique de Mouret, d'une veine toute méridionale. Elle a ravi et enchanté tous ses contemporains, c'était pour eux sa principale qualité, mais qualité essentielle pour alimenter ce genre de spectacle. Voltaire lui-même y fut sensible, qui écrivit ce quatrain caractérisant trois musiciens célèbres de son temps :

« Sur les pas du plaisir, je vole à l'Opéra,
« J'applaudis tout ce qui me touche,
« La fertilité de Campra,
« La gayté de Mouret, les grâces de Destouches.

Il est nommé Chantre à la Chambre du Roi et enfin, en 1728, il est appelé à remplir la fonction de Directeur artistique du Concert des Tuileries. Cette dernière fonction représentait une très grande dépense de travail. Non seulement Mouret composait les programmes et dirigeait les Concerts, mais il écrit nombre de cantates, motets, divertissements, pour les faire exécuter. La gloire de Mouret est à ce moment à son apogée. Il est le musicien à la mode ; on ne peut se passer de lui. Peu ou pas

de fêtes sans Mouret, et les fêtes succédant aux fêtes au cours de cette belle époque, son talent est souvent mis à contribution.

C'est lui, par exemple qui fut chargé par le Régent d'organiser la partie musicale des fêtes données en octobre 1722 à Villers-Cotterets en l'honneur du couronnement de Louis XV.

Le Régent reçut le jeune Roi à son retour de Reims et lui offrit des fêtes d'une somptuosité sans pareille.

Mouret compose à cette occasion un Divertissement intitulé l'*Impromptu de Villers-Cotterets*. C'était un divertissement chorégraphique, précédé d'un compliment au roi dont il avait composé les paroles et la musique.

Récit : « Prince chéri des hommes et des Dieux,
« Tout retentit dans ces aimables lieux
« Du plaisir ravissant que ta présence inspire.
« Pour remplir son attente et combler tous ses vœux,
« Terpsichore en ce jour n'aspire
« Qu'au sensible plaisir de montrer à tes yeux
« Ses grâces, les ris et les jeux
« Que les Destins ont mis sous ton Empire.

Air : « Accourez, troupe riante,
« Voici votre plus heureux jour,
« Venez dans cette auguste Cour.
« Rien ne peut égaler votre gloire éclatante,
« Vous plairez à Louis dans ce charmant séjour :
« N'en doutez point, Philippe vous présente.

Tant à la Cour qu'à la ville, Mouret fut appelé bien souvent et sa participation semblait indispensable pour l'élaboration des programmes des festivités. Notons en passant qu'il compose une Cantate à l'occasion de la naissance des Princesses jumelles, cantate qui fut exécutée à Fontainebleau. Il préside à l'ordonnance des fêtes en l'honneur du mariage du Duc de Durfort de Lorges avec Elisabeth de Poitiers ; ou encore, le Roi ayant été gravement malade, des messes en l'honneur de sa convalescence sont un peu partout célébrées : Mouret est chargé de l'exécution d'un Te Deum.

L'année suivante, il compose une Suite de Symphonies pour une réception de Louis XV à l'Hôtel de ville de Paris, à l'occasion de la naissance du Dauphin.

Vous voyez par ces quelques exemples que notre homme était très demandé pour toute espèce de cérémonies.

C'est à partir de 1730 que les premières difficultés apparaissent sur la route jusqu'ici sans obstacle de Mouret.

Ces difficultés se font tout d'abord sentir au sein de l'entreprise du Concert des Tuileries. Mouret eut à soutenir divers procès qui durent user ses nerfs, car il était obligé de défendre ses propres intérêts tout en ne négligeant rien de ses diverses fonctions officielles.

Puis en 1733, soucis d'un autre ordre : Rameau fait représenter son premier opéra *Hippolyte et Aricie*. Grand émoi dans le monde des musiciens de théâtre qui sentent dès l'abord en Rameau un rival d'envergure. Ils ne se trompaient pas puisque bientôt la gloire de Rameau éclipsa la leur à tous. Les musiciens se divisent en deux camps, lullistes et ramistes ; les querelles s'ensuivent, car la musique n'adoucit pas toujours les mœurs, tant s'en faut... Mouret est dans le camp des lullistes, lui qui pourtant avait cherché à se dégager de l'emprise de Lulli... Dès ce moment les soucis, les déceptions et les chagrins pleuvent sans discontinuer sur les épaules du pauvre Mouret. La chance qui jusqu'alors lui avait toujours souri l'abandonne. Il perd tout d'abord la direction du Concert qui lui rapportait quatre mille livres de rentes ; puis, en 1736 la mort du Duc du Maine le prive de sa situation d'Intendant de la Musique de la Duchesse ; enfin au début de 1737, il pert sa place de compositeur au Théâtre Italien.

Tous ces revers de fortune arrivant coup sur coup altérèrent sa raison et les premiers symptômes de la folie apparurent au cours de 1737.

Mouret avait épousé Marie Prompt de Saint-Mars, fille de l'Argentier du Duc du Maine, dont il eut une fille unique qu'il adorait. Il fut désespéré de ne pouvoir l'établir ainsi qu'il le souhaitait. Quelques amis généreux, dont le Prince de Carignan, se cotisèrent pour lui faire une pension, mais hélas ! malgré cette aide généreuse, le joyeux Mouret, l'homme à qui la vie avait toujours semblé sourire, ne put supporter cette succession brusque de malheurs qui le frappaient. Son cerveau fatigué par le travail intensif qu'il avait fourni tant d'années durant ne put résister à ces épreuves et il sombra dans la folie.

Le 14 avril 1738, un Ordre du Roi le faisait enfermer chez les Pères de la Charité à Charenton, « où les remèdes (nous dit-on) n'ayant causé aucun effet » il mourut le 22 décembre de la même année, âgé de cinquante-six ans seulement.

La dernière musique qu'il entendit, rapportent ses contemporains, fut une représentation de *Castor et Pollux* de Rameau qui lui fit une vive impression, en particulier le Chœur des Démons qu'il n'aurait cessé de chanter dans sa folie jusqu'à sa mort.

De là à insinuer, comme on l'a fait, que la folie de Mouret

aurait été provoquée par le succès de Rameau à l'Opéra, il y a un abîme et pour notre part nous n'en croyons rien.

Nous terminerons maintenant en vous donnant quelques détails complémentaires sur l'activité déployée à Sceaux même par Mouret qui était alors le joyeux Mouret.

Grâce au curieux recueil de l'Abbé Genest « Les Divertissements de Sceaux », nous pouvons suivre presqu'au jour le jour l'horaire des fêtes qui se déroulèrent à Sceaux au début du siècle.

L'Abbé Genest fut avec Malezieu l'un des principaux animateurs et versificateurs de l'équipe de Sceaux. Tout à Sceaux était prétexte à la rime et Madame du Maine n'ayant elle-même aucune facilité pour cet art, avait besoin de poètes complaisants pour mettre en vers ses moindres billets. C'est Malezieu qui avait surnommé la Cour de Sceaux « les galères du bel esprit. »

A côté de ces plaisirs de l'esprit, si recherchés, nous savons qu'on ne négligeait à Sceaux ni ceux de la table ni moins encore ceux de la dive bouteille, de sorte que souvent les orgies poétiques risquèrent-elles de se terminer en orgie tout court...

La musique cependant avait tout de suite joué un rôle important et se révélait indispensable et inséparable de ces divertissements.

« Les tables, écrit Genest relatant une de ces fêtes, sont abon-
« damment et délicatement servies où la Compagnie est gaie ;
« la musique s'y mêle et s'y succède. Il y a des flûtes, des
« hautbois, des violons, des clavessins, des trompettes même dont
« le son semble s'adoucir pour s'unir aux autres instruments. »

Dans l'entourage direct de Madame du Maine on comptait plusieurs gentilshommes bien doués pour la musique et dont les talents étaient souvent mis à contribution ; tel par exemple M. de Dampierre qui jouait de la flûte, du violon, de la viole et sonnait même du cor « dans la perfection ». Tel aussi le comte de Fiesque doué longtemps d'une fort belle voix qui charmait la compagnie, « mais par malheur, écrit M. le Duc dans une lettre, elle a quitté ce beau gosier flûté depuis que le vin de Champagne s'en est emparé », et, ajoute-t-il :

« Ce bon Seigneur que la soif pique
« Dès le matin jusques au soir,
« De l'organe de sa musique
« N'a plus rien fait qu'un entonnoir. »

Mais ceci nous entraîne loin de Mouret, lequel fut un beau jour engagé par Madame du Maine avec mission d'égayer encore par la musique toute cette excellente compagnie si prompte à se divertir.

C'est Mouret qui fut le principal animateur des fameuses « Grandes Nuits de Sceaux ». La facilité et l'extraordinaire rapidité avec lesquelles il pouvait composer, son don inné pour le genre du *divertissement* le désignaient tout naturellement pour la réalisation musicale de ces spectacles.

Mouret seul, ou en collaboration avec quelques autres musiciens, Marchand surtout, fut l'âme des fêtes de Sceaux.

Parmi les Intermèdes les plus importants composés par lui, notons ceux de la *Cinquième Nuit,* dite *Grande Nuit du Pavillon de l'Aurore.* Cette cinquième Nuit présidée par la Duchesse du Maine et le Président de Mesmes, éclipsa toutes les précédentes.

Le délicieux Pavillon de l'Aurore, situé alors au milieu des potagers de Sceaux, en fut le théâtre.

Le sujet du Divertissement était le Sommeil chassé du château, réfugié dans cet asile aimable et poursuivi par le Lutin de Sceaux.

Le Sommeil, couché sur un lit de pavots, dans un des Cabinets du Pavillon, et dormant au son d'une douce musique, parut d'abord aux yeux des spectateurs. Le Lutin de Sceaux et son bruyant cortège le réveille aux accents d'une musique vive et de danses appropriées au sujet. Une subite illumination découvre aux yeux éblouis « la beauté du lieu orné de mille festons de fleurs ».

Ceci n'est qu'un échantillon des divertissements qui se jouaient alors à Sceaux, et nous déplorons que la musique ne nous en ait pas été conservée !

La *Quatorzième Nuit* joue un rôle d'une importance capitale dans l'histoire de la danse dramatique. C'est au cours d'un des Intermèdes que fut créé le Ballet d'action.

Les Intermèdes avaient été imaginés par le poète La Motte et Mouret. Au cours du second intermède, deux des meilleurs danseurs de l'Opéra, Balon et Mlle Prévost, dansèrent une danse caractérisée de Camille et Horace, pantomime tirée d'une scène de la tragédie de Corneille.

L'orchestre exécutait la symphonie composée par Mouret sur ce fragment de tragédie. Les danseurs mimèrent l'action avec tant de vérité et surent rendre les sentiments qui animaient les personnages avec une intensité telle, qu'ils en vinrent à verser des larmes.

La noble assemblée transportée ne sut résister à une telle émotion, et cette scène obtint un véritable succès de larmes !

Le Ballet d'action était créé, et l'honneur en revenait à Madame du Maine, mais surtout à Mouret et à La Motte qui en eurent les premiers l'idée.

J'en arrive maintenant aux *Amours de Ragonde ou la Soirée de Village* dont vous entendrez des fragments tout à l'heure, et qui fut un des spectacles les plus importants donnés au cours des Grandes Nuits.

Ce n'est plus une suite de divertissements tant bien que mal reliés les uns aux autres, mais une véritable pièce en trois actes.

Le luxe et la splendeur déployés au cours des Nuits précédentes, et par conséquent les dépenses exagérées qu'ils entraînaient avaient été si vertement critiqués, que l'on décide de revenir à plus de simplicité ; simplicité bien relative d'ailleurs.

M. de Vaubrun, chargé de l'organisation de la *Treizième Nuit,* voulut essayer de compenser la diminution de ce luxe par l'intérêt et l'amusement nouveau suscités par la représentation d'une authentique pièce dramatique.

Il chargea le poète Néricaut Destouches de composer un livret amusant et gai, dont le comique n'était pas exclu. Mouret fut chargé de le mettre en musique.

Le résultat de cette association dépassa les espérances de l'organisateur et la pièce obtint un véritable triomphe.

En effet, l'allant, la gaîté communicative de cette pièce qui atteint par moments à la farce de carnaval, mit en joie l'Assemblée des Noctambules.

Du point de vue purement musical, cette création due en somme à Madame du Maine et aux Grandes Nuits, marque une date dans l'histoire. — *Les Amours de Ragonde* furent le point de départ et le premier essai dans le genre de l'opéra pastoral qui fit fureur par la suite.

Cette œuvre charmante fut composée en quinze jours par Destouches qui versifiait les scènes, les passant à mesure à Mouret, lequel écrivait d'un seul jet la musique « avec une facilité merveilleuse, écrit Destouches dans une lettre, en sorte que le « poète et le musicien semblaient se disputer à qui aurait plus « tôt fini sa tâche pour satisfaire à l'impatience d'une Princesse, « à qui nous souhaitions de donner des marques de notre zèle, « et de l'ambition que nous avions tous deux de contribuer à « ses nobles amusements, et d'y joindre le mérite de la diligence ; mérite qui dans ces sortes d'occasions, a beaucoup plus « d'éclat et de succès que la parfaite régularité d'un ouvrage « qu'on a pris soin de méditer et de corriger longtemps ; aussi le « public a-t-il dû sentir que les vers et la musique de Ragonde « n'étaient pas la production d'un long travail ; mais peut-être que « cette espèce de négligence a je ne sais quoi de facile et de « naturel qui a saisi les spectateurs : car ordinairement ce ne « sont pas les ouvrages les plus travaillés qui ont les plus grands « succès. »

Les Amours de Ragonde furent admis plus tard à l'Opéra, en 1742. Quelques petites retouches furent faites dans le texte, adjonctions dont se plaint Destouches qu'on avait à tort négligé de consulter. Quant à Mouret, il était mort depuis plusieurs années et vraisemblablement on remania quelque peu son orchestration qu'on appropria au goût du jour.

On supprima dans le texte certains couplets de la première scène qui étaient des allusions aux fêtes de Sceaux et qui n'avaient plus de raison d'être sur la scène de l'Opéra (1).

Voici les couplets relatifs à Sceaux, chantés à la Scène 1 :

« Nous sommes habitants de Sceaux ;
« Pour combler tous nos vœux ce bonheur doit suffire.
« L'hyver suspend tous nos travaux :
« Rassemblons-nous ici pour chanter et pour rire ;
« L'été nous danserons à l'ombre des ormeaux.
« Nous sommes habitants de Sceaux,
« Pour combler tous nos vœux ce bonheur doit suffire.
« Les Jeux, les Ris, suivent sans cesse
« Notre Auguste Princesse,
« Les Plaisirs innocents
« Sont ses amusements.
« Rendons cette saison plus belle que les autres ;
« Par l'usage du temps on sait se rendre heureux :
« Nous imitons la Reine de ces lieux :
« Elle a ses grandes Nuits, et nous avons les nôtres. »

Et c'est à notre tour, Mesdames et Messieurs, d'avoir la nôtre ce soir...

(1) La première scène de *Ragonde* représente une veillée de village en hiver ; paysans et paysannes sont réunis, les femmes tirant l'aiguille, les garçons prêts à narrer des histoires.

Cette causerie fut suivie par plusieurs extraits des œuvres de J.-J. Mouret, et surtout par le

MARIAGE DE RAGONDE

En voici le passage le plus animé, qui fut chanté par la Société Ars et Musica et par la Chorale de Mme Mansat, sous la direction de M. Maurice Bagot

LE CHARIVARI

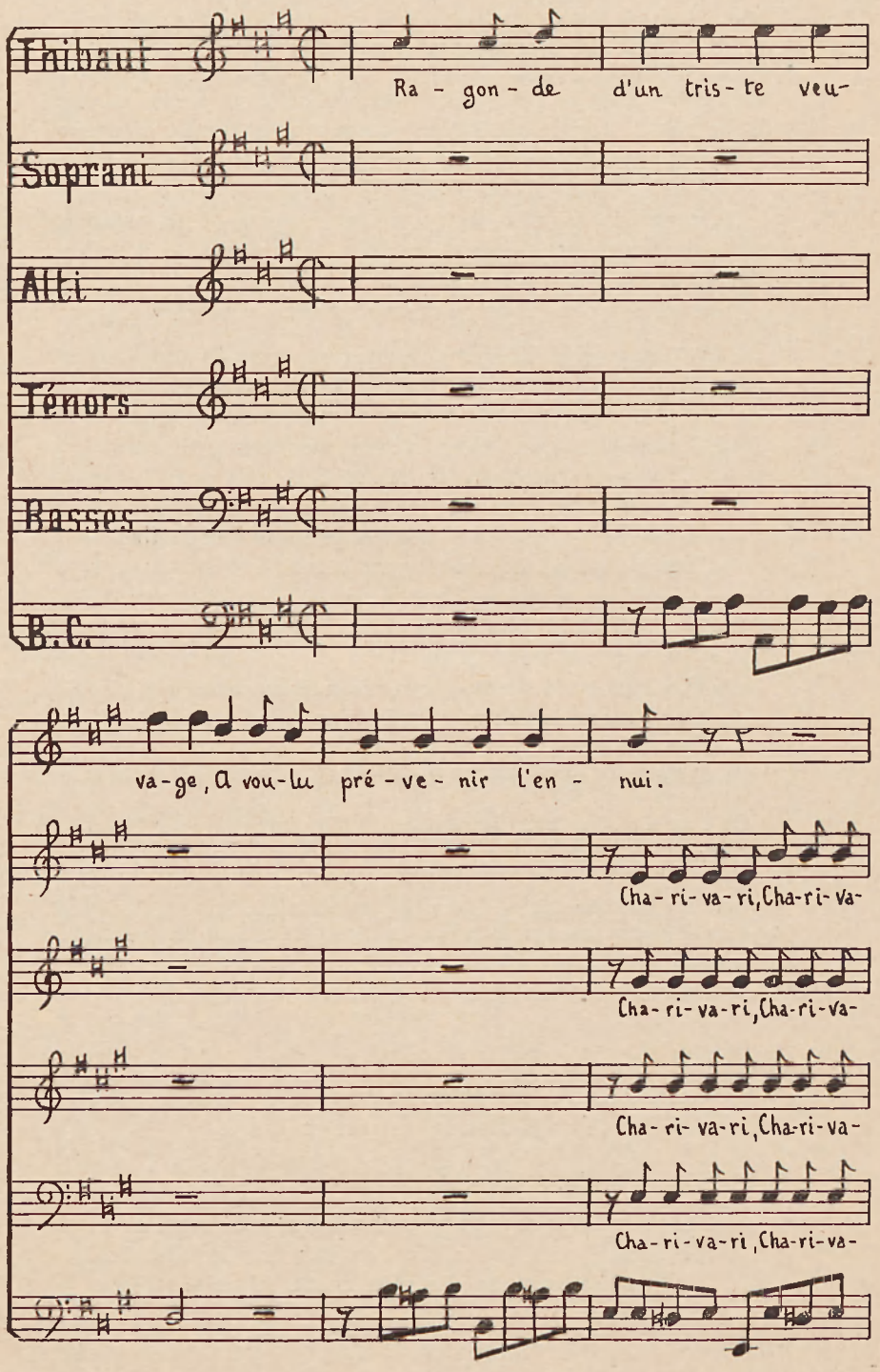
Thibaut
Ra - gon - de d'un tris - te veu-
Soprani
Alti
Ténors
Basses
B.C.
va-ge, a vou-lu pré - ve - nir l'en - nui.
Cha - ri - va - ri, Cha-ri - va-
Cha - ri - va - ri, Cha-ri - va-
Cha - ri - va - ri, Cha-ri - va-
Cha - ri - va - ri, Cha-ri - va-

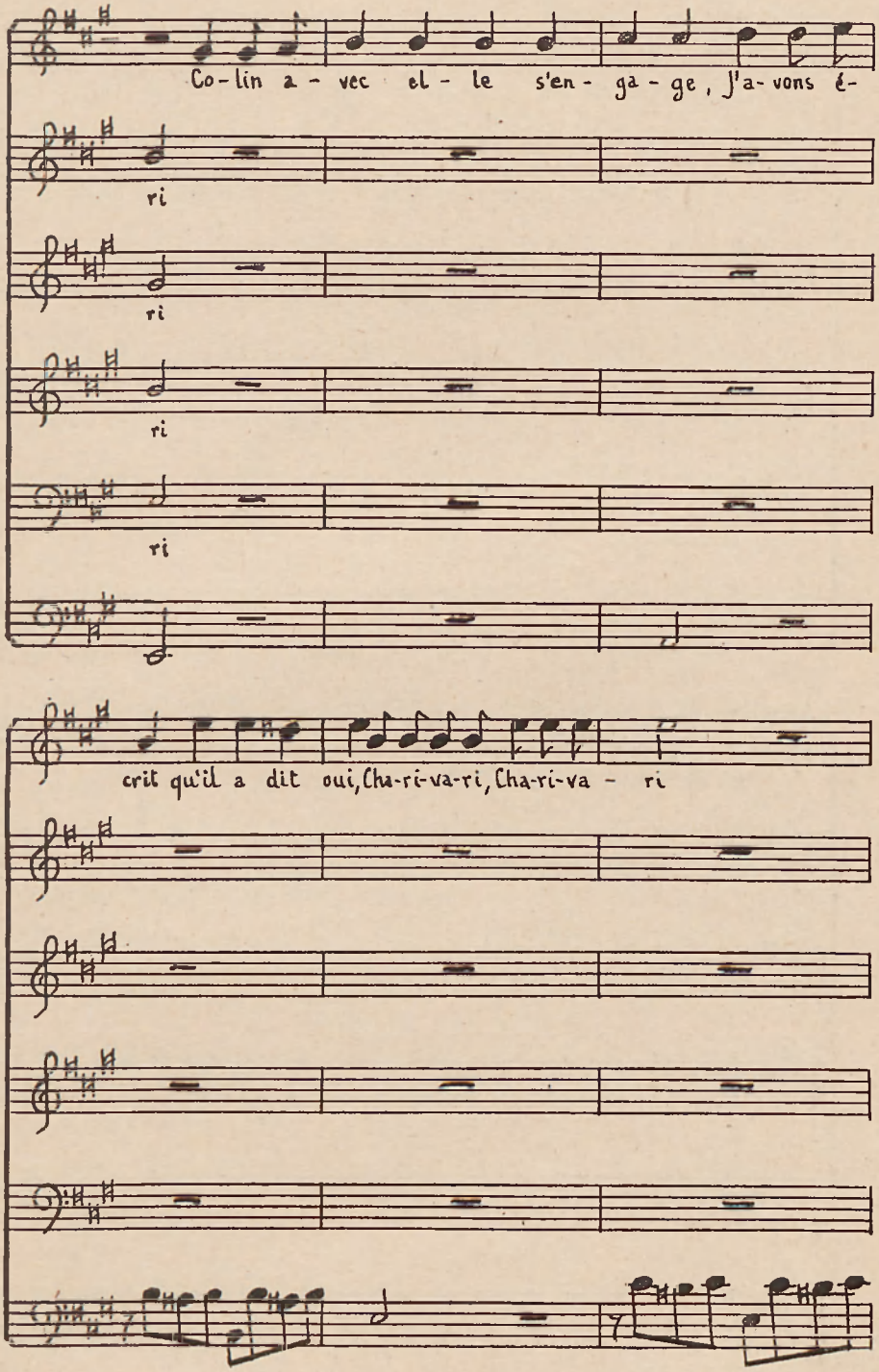
Co-lin a-vec el-le s'en-ga-ge, J'a-vons é-
ri
ri
ri
ri
crit qu'il a dit oui, Cha-ri-va-ri, Cha-ri-va - ri

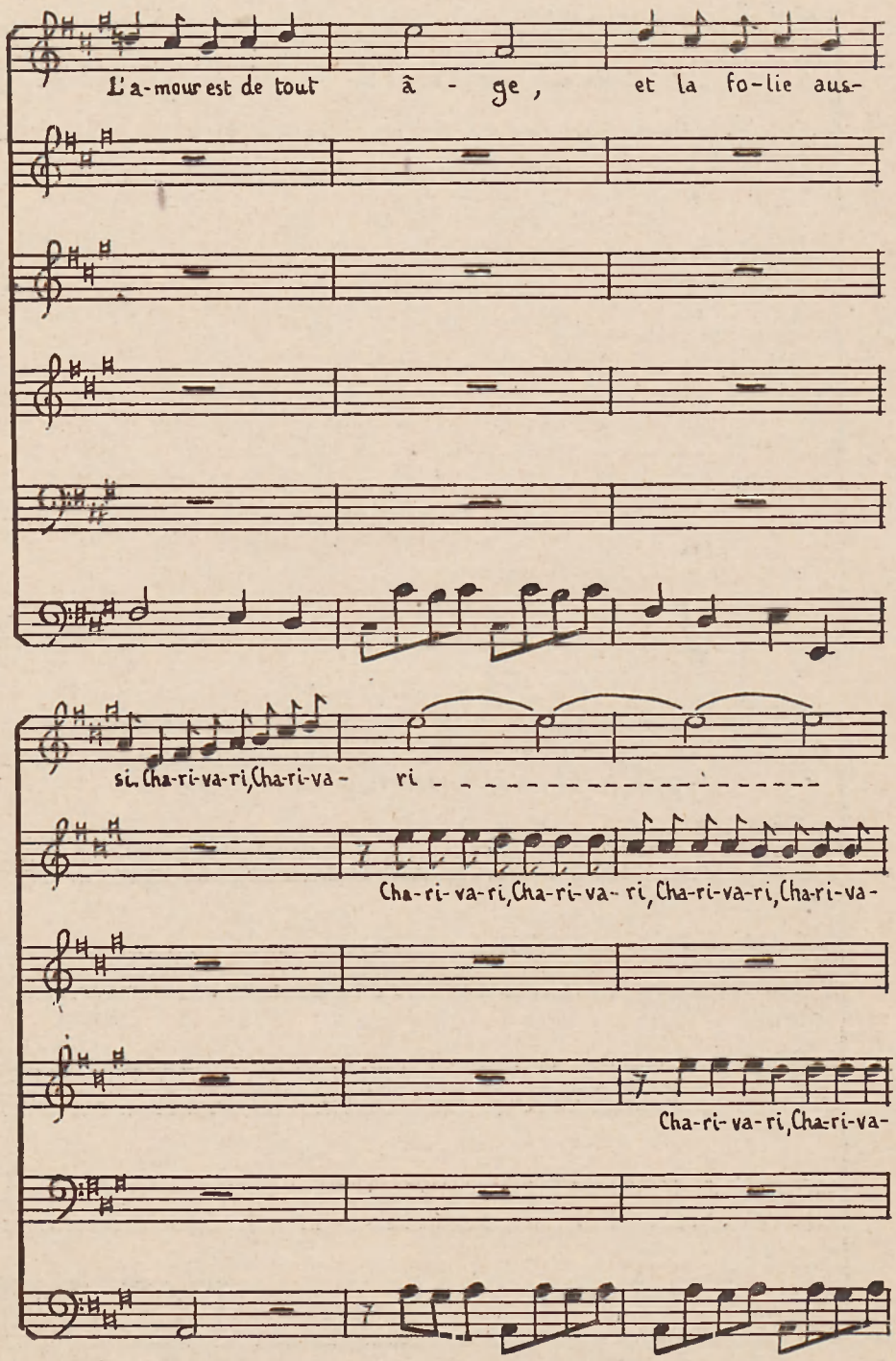
L'a-mour est de tout â - ge, et la fo-lie aus-
si. Cha-ri-va-ri, Cha-ri-va- ri
Cha-ri-va-ri, Cha-ri-va- ri, Cha-ri-va-ri, Cha-ri-va-
Cha-ri-va-ri, Cha-ri-va-

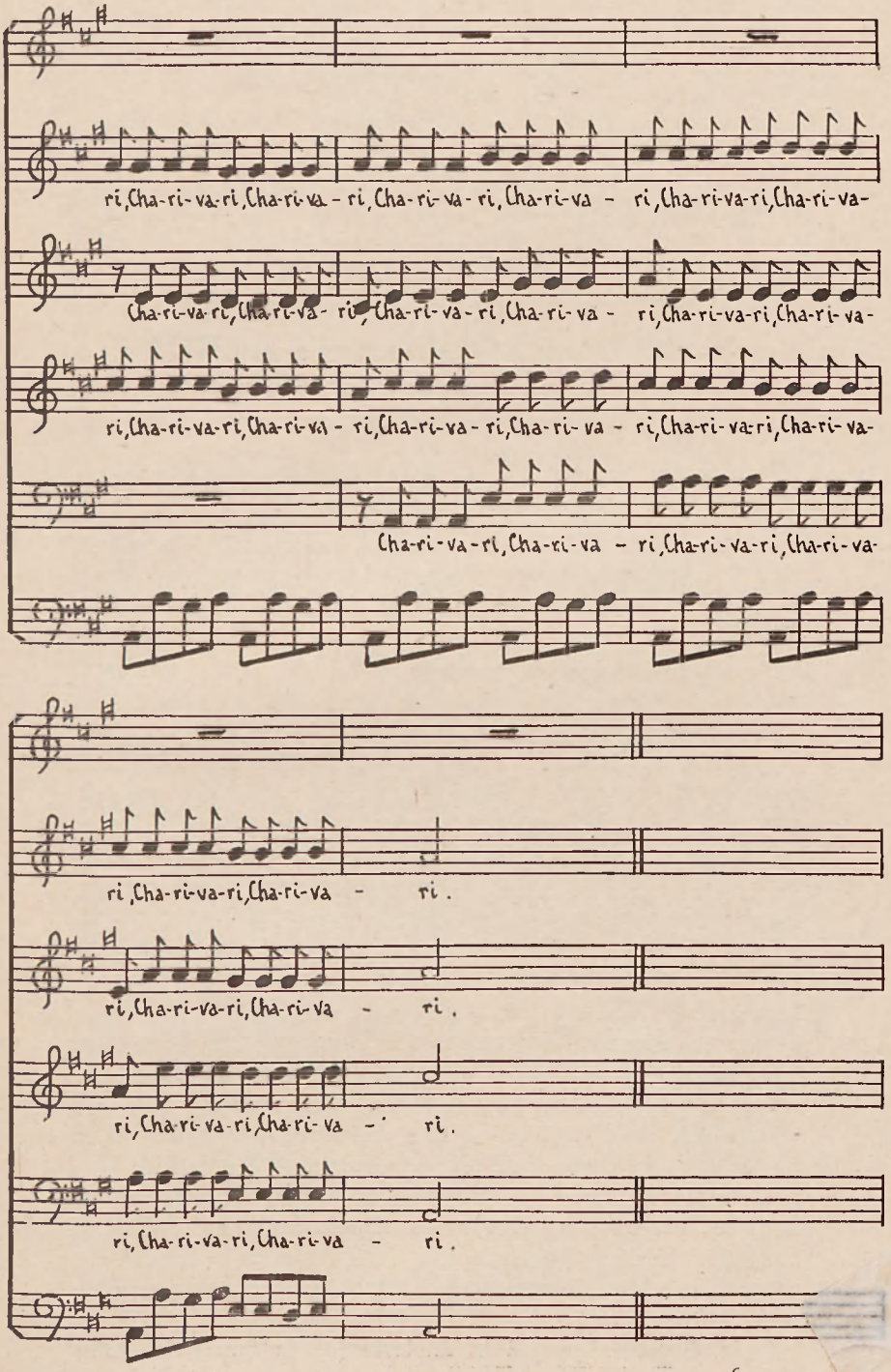
ri, Cha-ri-va-ri, Cha-ri-va - ri, Cha-ri-va-ri, Cha-ri-va - ri, Cha-ri-va-ri, Cha-ri-va-
Cha-ri-va-ri, Cha-ri-va - ri, Cha-ri-va-ri, Cha-ri-va - ri, Cha-ri-va-ri, Cha-ri-va-
ri, Cha-ri-va-ri, Cha-ri-va - ri, Cha-ri-va-ri, Cha-ri-va - ri, Cha-ri-va-ri, Cha-ri-va-
Cha-ri-va-ri, Cha-ri-va - ri, Cha-ri-va-ri, Cha-ri-va-
ri, Cha-ri-va-ri, Cha-ri-va - ri.
ri, Cha-ri-va-ri, Cha-ri-va - ri.
ri, Cha-ri-va-ri, Cha-ri-va - ri.
ri, Cha-ri-va-ri, Cha-ri-va - ri.

JACQUES AUBRUN

Etude sur la Lecture Publique

DANS LA RÉGION DE SCEAUX

et projet d'organisation générale

A la suite d'une étude que M. Jacques Aubrun, bibliothècaire adjoint de la ville de Sceaux, a présentée aux Journées d'Etudes sur la lecture publique organisées par l'A. D. I. P. au Musée Pédagogique, le Comité des Amis de Sceaux lui a demandé d'exposer la partie de cette étude qui intéressait directement Sceaux, puisqu'il y prévoyait le centre de l'organisation régionale de la lecture publique dans la Région-Sud de Paris.

Mesdames, Messieurs

Au moment même, où nous sommes réunis pour cette toute pacifique étude, la guerre gronde en divers points du globe, et l'évocation de ses horreurs teinte d'un rouge affreux, d'un rouge de sang, toutes nos pensées qui se voudraient libérées et dégagées.

Autour de nous rôdent la crainte de la guerre, et l'incertitude de l'avenir ; notre civilisation menacée dans ses sources même par des violences aveugles, par des forces obscures et sournoises, nous apparaît parfois comme inquiète de se sentir si vieille, et comme un peu honteuse d'elle-même. Et nous nous demandons devant cet envahissement de tout ce qu'elle nous avait habitués à considérer comme le Mal, nous nous demandons s'il ne nous faudra pas renoncer à tout ce que nous considérons comme le Bien.

Et nous nous demandons s'il n'est pas paradoxal de donner nos soins à des tâches qui supposent la paix, le calme, l'assurance d'un avenir sans inquiètudes. Et l'on se prend à douter de la portée de nos efforts et de leur opportunité.

Mais si l'on considère que toute la culture des âges passés nous est parvenue au travers de vicissitudes invraisemblables, malgré les guerres, les révolutions, les famines et le vandalisme, on peut tout de même penser que tout ne sera pas perdu de nos efforts.

Enfin, l'avouerai-je, j'ai la faiblesse (ou la force) de croire

que les valeurs spirituelles sont d'une autre nature que les valeurs matérielles touchées et bouleversées par les événements.

Je vois en elles une pérennité, une durée, une qualité transcendante par où elles échappent à leurs supports matériels.

Qu'il nous suffise de penser à Péguy, à ses méditations sur la paix dans les jours qui précèdèrent 1914 ! La guerre est venue, Péguy est tombé, mais sa pensée vit, et de sa pensée vivent bien des âmes, et de plus en plus nombreuses.

Ce seul exemple justifie nos efforts en faveur d'une organisation de la lecture publique, sans égards aux moments difficiles ou s'insère notre action.

Le livre reçoit, conserve et transmet toute culture humaine : l'esprit, l'intelligence, le savoir, les passions et les joies, les croyances et les désespoirs des hommes.

Les hommes et les livres sont trop souvent des amis qui s'ignorent, ou qui ne peuvent se rapprocher, se rencontrer.

La bibliothèque est le lieu et l'occasion de leur rencontre, de leurs sympathies, de leur muet et amical colloque.

Le rôle de la bibliothèque étant ainsi très largement défini, il convient d'examiner d'un peu près ce que sont nos bibliothèques de lecture publique.

Bibliothèques municipales, créées en France en même temps que les écoles primaires communales, elles faisaient partie du plan d'enseignement obligatoire de Jules Ferry. Ces bibliothèques installées dans les écoles ou dans les mairies, mal dotées, mal orientées, mal gérées, elles ont lassé peu à peu les plus courageux des apôtres, car elles n'ont jamais su intéresser les lecteurs. Et à part quelques exceptions, les bibliothèques communales de France sont mortes, et comme le remarquait récemment M. Henri Lemaître, ce titre de Bibliothèques donné à des cimetières de livres abuse le public et le pouvoir ; il vaudrait mieux qu'il n'y eût rien, il serait plus aisé de faire du neuf que de donner la vie à des sépulcres poudreux, mais officiellement nommés bibliothèques et recensés comme telles.

Pourtant depuis la guerre, il y a une tendance à une résurrection, ou mieux à un renouveau. L'exemple des pays Anglo-Saxons agit peu à peu. Mais aucune organisation officielle n'a pris la direction de cette œuvre indispensable, et il n'y a pas eu en France de loi sur la lecture publique.

Les raisons de cet abandon, nombreuses et confuses, sont de deux ordres : idéologiques et techniques. Ce n'est pas ici le lieu d'ouvrir et d'instruire ce procès. Qu'il nous suffise de constater que les administrations sont des dames étroitement corsetées, que les aveuglements politiques de tous ordres créent d'obscures diffi-

cultés au développement normal de la lecture publique, et que le public, lassé ou abusé, se désintéresse de la question.

Voyons toutefois ce que sont les bibliothèques de banlieue.

Toutes les communes de la Seine à peu près possèdent une bibliothèque de Lecture publique, soit municipale, soit libre et subventionnée par la commune (Choisy-le-Roi, Asnières). Quel-

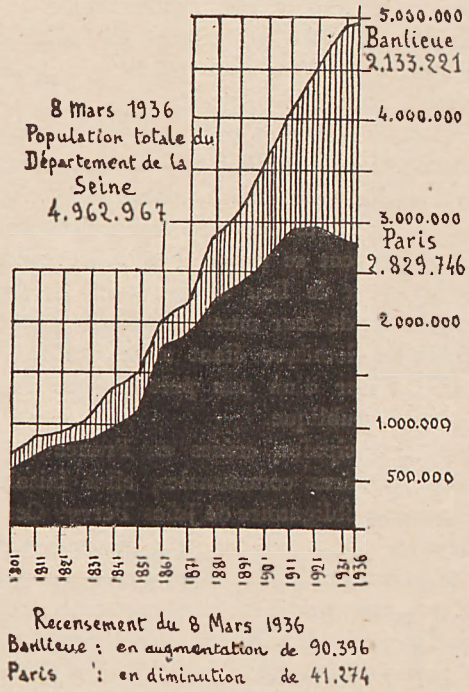

Graphique n° 1.

ques-unes n'ont aucune bibliothèque subventionnée (Bonneuil, Fresnes, Gennevilliers).

Quel est l'ordre de grandeur et des budgets communaux et de la subvention départementale ?

A considérer les chiffres, on s'aperçoit que la Lecture publique n'est pas au premier rang des préoccupations locales ! Il s'en faut de beaucoup. Bien entendu les communes ont à faire face à des nécessités autrement impérieuses que le bon fonctionnement d'une bibliothèque, et leurs difficultés budgétaires sont indéniables.

Si l'on considère l'accroissement de la population de Paris et de la population de la banlieue (graphique 1.) on constate un énorme développement de la banlieue à partir du début du siècle.

Si l'on compare les deux derniers recensements, il ressort que

le chiffre, pour Paris, diminue en 1936 de 41.274 unités, alors que la banlieue augmente de 90.396 dans le même temps.

Cette augmentation rapide a surpris les petites villes de banlieue et leur a posé des problèmes nouveaux.

Devant les charges énormes qui en quelques dizaines d'années ont transformé des budgets de bourgades en budgets de grandes villes, les communes en désarroi ont complètement oublié la lecture publique.

Entraînées dans de ruineuses constructions, empêtrées dans des kilomètres de fil électrique, noyées dans leurs égouts, elles ont négligé pour la plupart leurs bibliothèques.

Pour une population de près de 2 millions d'habitants, desservie par 73 bibliothèques communales, on relève une dépense de 388.269 frs pour reliures, acquisitions et abonnements, soit *0 fr 19 par an et par habitant.*

Si on compte les dépenses de personnel, local, et materiel, on arrive à une dépense globale de 914.276 frs, soit *0 fr 46 par an et par habitant.*

Ces chiffres sont dérisoires quand on les compare à d'autres dépenses et puisque on se plait à rapprocher la lumière artificielle de la lumière intellectuelle, le siècle de la lumière du siècle des lumières, il est assez piquant de rapprocher l'ordre de grandeur des dépenses.

La ville de Paris qui dépense en tout (personnel, acquisitions, reliures) environ 6 millions pour ses bibliothèques populaires engage 41 millions pour l'entretien des appareils d'éclairage de la voie publique.

Dans une petite ville de la Seine (8.500 hab.) on dépense à grand'peine en 1937, 7.000 frs pour la bibliothèque (3.000 frs pour les acquisitions, 4.000 frs pour le personnel), mais on passe un marché de 52.000 frs pour l'entretien seulement des appareils d'éclairage des rues.

Dans ces deux cas on dépense au moins sept fois plus pour ce service d'entretien que pour tout le service des bibliothèques. Il est légitime de dépenser beaucoup pour le bien-être public, mais il est assez triste de constater que la lecture publique compte pour bien peu dans ce bien-être et ne jouit que d'un très mince prestige auprès de nos assemblées municipales.

Mais le Conseil général, le département, sorte de tuteur des communes, vient-il en aide aux bibliothèques délaissées et comble-t-il les lacunes des budgets municipaux ?

Il en a l'intention, car tous les ans il vote une subvention et il conviendrait de l'en féliciter, si cette subvention n'était d'une outrageante médiocrité. En effet elle est de l'ordre de 100.000

PLANCHE I

Paris-Sud — Région de Sceaux

- 4 Cantons. 27 Communes. 484.818 habitants -

. Divisions administratives et Population.

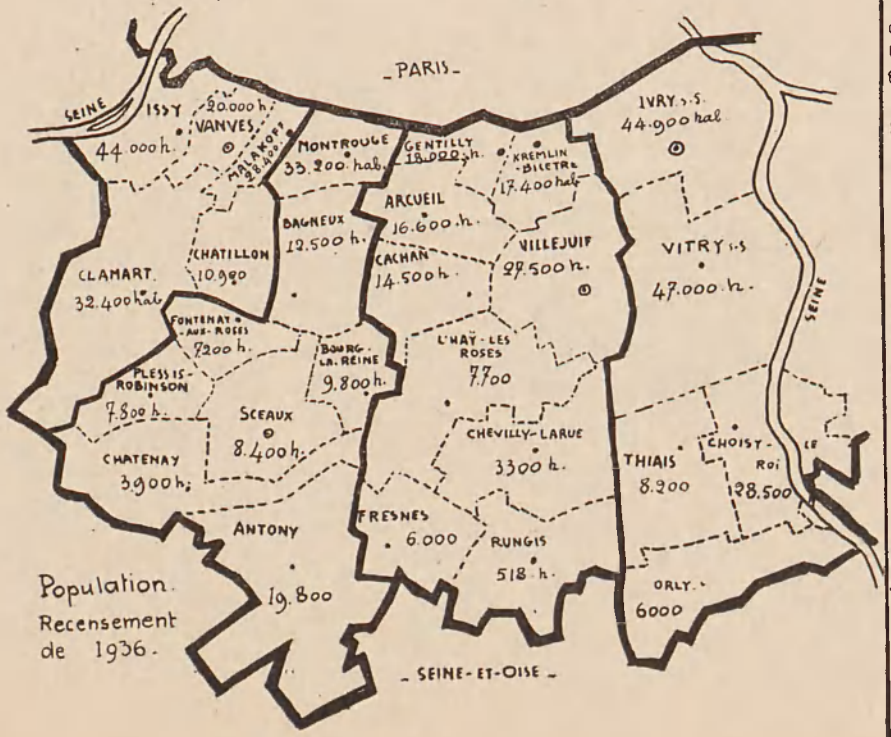

Population
Recensement
de 1936.

Choisy-le-Roi	28.476	
Ivry s/Seine	44.859	
Orly	6.132	
Thiais	8.246	
Vitry s/Seine	46.945	
Canton d'Ivry		134.658
Antony	19.780	
Bagneux	12.492	
Bourg-la-Reine	9.838	
Chatenay	3.893	
Fontenay-aux-Roses	7.197	
Montrouge	33.260	
Plessis-Robinson	7.779	
Sceaux	8.418	
Canton de Sceaux		102.657
Chatillon	10.895	
Clamart	32.427	
Issy les M.	44.091	
Malakoff	28.439	
Vanves	20.157	
Canton de Vanves		136.009
Arcueil	16.590	
Cachan	14.567	
Chevilly	3.332	
Fresnes	6.023	
Gentilly	18.179	
L'Hay-les-Roses	7.707	
Kremlin-Bicêtre	17.038	
Rungis	518	
Villejuif	27.540	
Canton de Villejuif		111.494
Total. Paris-Sud		484.818.

francs pour plus de 2 millions d'habitants, soit une générosité de *0 fr 05, UN SOU PAR AN ET PAR HABITANT.*

Subvention poussière, qui vient se perdre dans le budget général de chaque commune.

On peut dire que la lecture publique n'est pas non plus au premier rang des préoccupations du Conseil général de la Seine. Et pourtant il y a là une population dense et variée qui serait heureuse de lire et qui fait bon accueil à tous les efforts tentés individuellement dans ce sens. On est gravement coupable vis-à-vis d'elle de négliger officiellement la lecture publique et les bibliothèques.

Après ces généralités, voyons quelle est la vie des bibliothèques de la région de Sceaux. Nous appellerons ainsi le sud du département de la Seine, qui correspond à peu près à la moitié de l'ancien arrondissement de Sceaux.

SITUATION DEMOGRAPHIQUE DE LA REGION DE SCEAUX

Plan n° 2. DENSITÉ DE LA POPULATION.

On la trouve forte aux portes de Paris, comparable à celle de Paris même ; puis elle décroit à mesure qu'on s'éloigne, sans jamais devenir faible. On trouve aux frontières du département une zone de plus faible densité (Antony, Choisy-le-Roi) qui se prolonge quelque peu en Seine-et-Oise (Massy), zone qui se peuple de plus en plus grâce à la facilité des transports.

Plan n° 3. PLAN DES PARTIES BATIES.

Il correspond évidemment dans son ensemble au plan des densités de population. Mais on peut y faire quelques remarques que les divisions administratives du plan précédent ne permettaient pas.

Par exemple les grandes voies de pénétration y sont mises en évidence et se montrent fortement peuplées.

On y remarque aussi quelques agglomérations nouvelles éloignées des centres. (Cité de Malabry. — 6.000 hab.).

Enfin on y constate que les bibliothèques y sont parfois très éloignées des frontières de la commune.

Or l'organisation farouchement locale ne permet pas à des « Etrangers » d'emprunter des livres à la bibliothèque Municipale.

L'éloignement et la difficulté d'accès sont des causes de non fréquentation. Il y aurait lieu de faire tomber ces frontières rigides, ces barrières infranchissables qui font que, dans les cas extrêmes, deux maisons voisines, mais situées de part et d'autre

PLANCHE II.

Densité de la Population

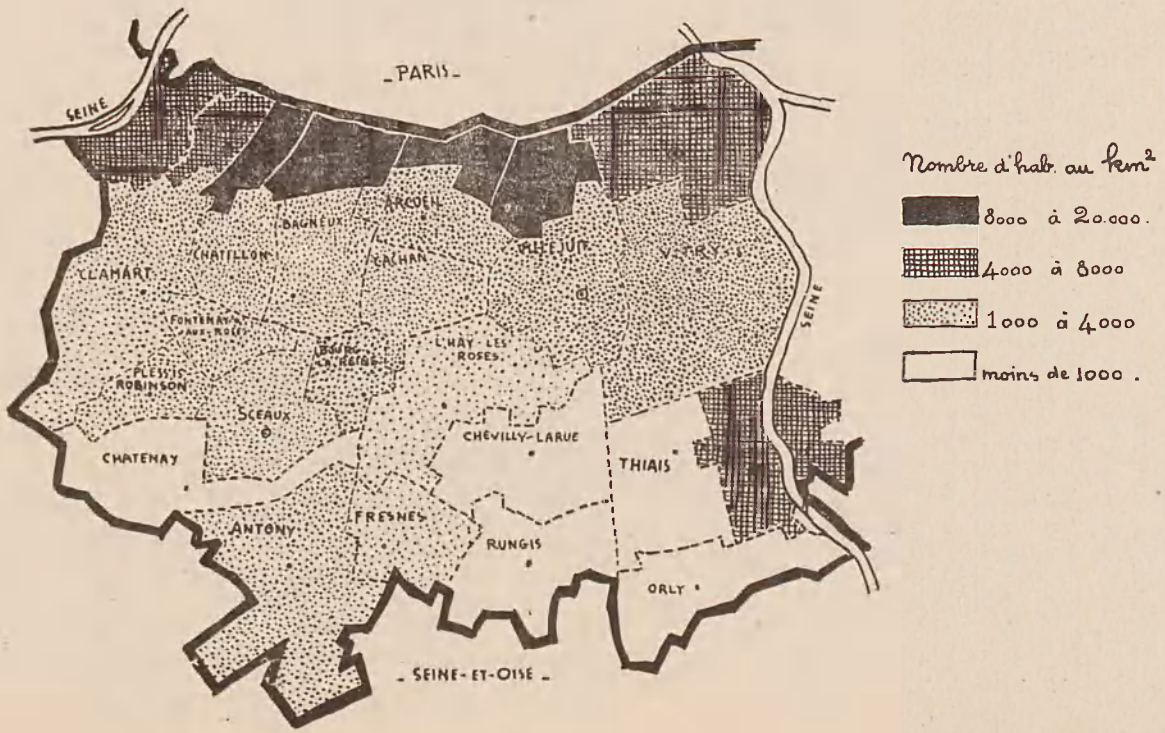

de la « frontière » sont desservies obligatoirement, l'une par une bibliothèque proche, l'autre par une très lointaine.

Il y aurait lieu aussi d'aménager des annexes aux points les plus fréquentés ou les plus habités : Cités, carrefours, stations importantes, etc. Car la Bibliothèque Municipale est par excel-

PLANCHE III.

Dissémination de l'habitat
limites des Communes et emplacement
des Bibliothèques

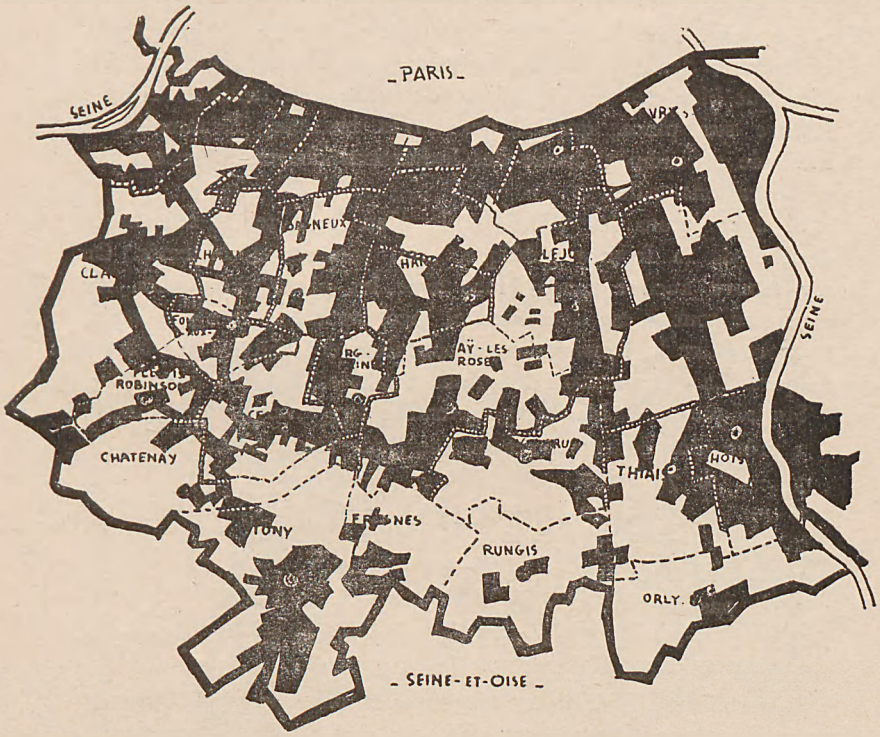

lence la bibliothéque de la famille et il faut lui garder ce caractère, le lui conférer au besoin ; par là elle se différencie de la bibliothèque de syndicat, de lycée, d'usine, qui sont sur le lieu du travail.

La Bibliothèque Municipale est sur le lieu d'habitation de la famille et il faut en faciliter l'utilisation par la création de dépôts ou d'annexes qui desservent les zones trop lointaines.

Enfin, si on étudie sommairement comment se répartissent

les différents groupes de population dans la région de Sceaux, on s'aperçoit qu'il n'y a aucune homogénéité.

Populations rurales, ouvrières, résidentes, bourgeoises, populations écolières, lycéennes, étudiantes, se groupent ou se dispersent suivant les commodités de transports, les affinités, le hasard. Mais chaque ville a tout de même un aspect dominant.

On doit en tenir compte et il faut savoir que les goûts, las préoccupations, les heures de loisirs, l'activité de l'esprit, l'orientation des curiosités y diffèrent et que chaque bibliothèque doit s'adapter à son milieu.

Plan n° 4. DENSITÉ DE LA LECTURE PUBLIQUE.

La densité de la Lecture Publique s'exprime arbitrairement en nombre de livres prêtés à domicile pour 100 habitants. C'est dire que bien des facteurs d'appréciations sont tenus à l'écart : lecture sur place, qualité des livres lus...etc. Néanmoins la méthode est simple, donne des indications claires et permet des comparaisons utiles.

Si nous jetons les yeux sur le plan n° 4 teinté suivant la densité de la lecture publique, nous sommes déconcertés. On n'y trouve aucune concordance avec les plans précédents. Au contraire tout y est désaccord et incohérence, et il n'y a aucun rapport entre la densité de la population et l'activité des bibliothèques. La comparaison des plans 2 et 4 est ici bien instructive.

Statistique du B. M. du 13 septembre 1935. Sur 27 communes :

1	prête plus de	100	livres par an	pour 100 habitants.
3	— de 70 à	100	—	—
2	— 50 à	70	—	—
7	— 25 à	50	—	—
10	— moins de	20	—	—

1 n'a pas de bibliothèque.

C'est à dire que la majorité prête moins de 50 %, qui est la moyenne de Paris.

Si certaines bibliothèques communales ont une vitalité vigoureuse, la plupart demeurent dans un état de demi-somnolence, qu'il faut bien constater.

Mise au point. — Qu'on ne se méprenne pas sur nos intentions, On ne fait ici le procès de personne. L'organisation défectueuse, le discrédit dans lequel on tient la lecture publique, le manque de crédits, les indemnités de fonction dérisoires, voire inavouables, sont responsables de cet état de choses ; et s'il est utile de les constater et de les admettre loyalement comme des faits, il est sans doute vain d'essayer d'en déterminer les trop multiples causes.

PLANCHE IV.

Densité de la lecture publique

en nombre de livres prêtés par an pour 100 habitants

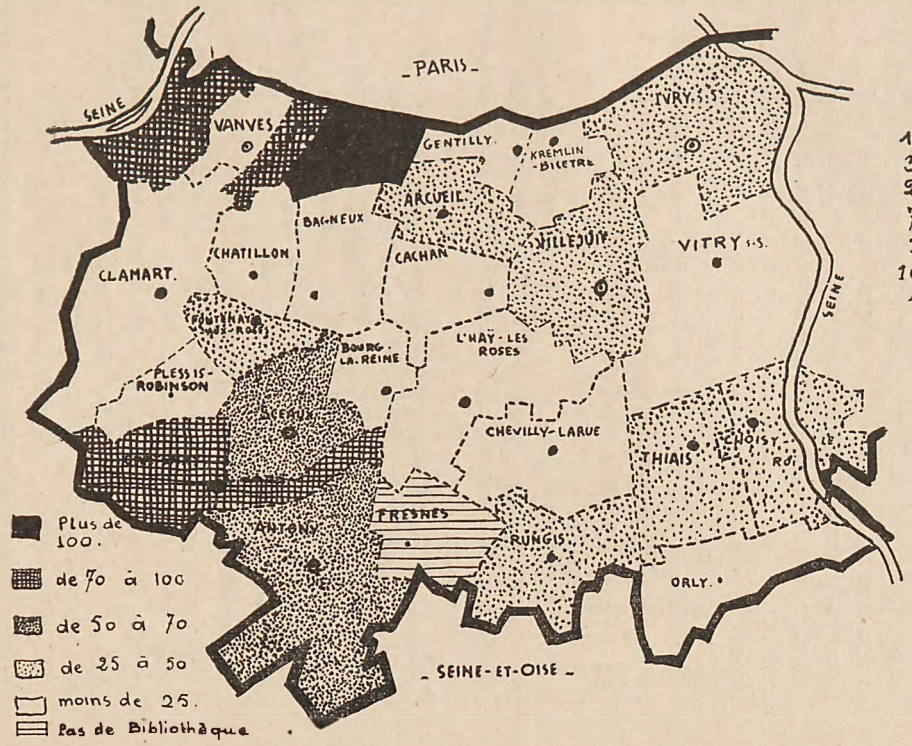

en 1933.

1 Bibliothèque prête plus de 100
3 " prêtent de 70 à 100
2 " " de 50 à 70
7 " " de 25 à 50
3 " " de 20 à 25
10 " " moins de 20
1 commune n'a pas de bibliothèque

EXPERIENCE EN BANLIEUE A SCEAUX

Telles étaient les données des statistiques publiées en 1935, date à laquelle l'auteur fut amené à s'occuper principalement de la bibliothèque de Sceaux, dont Mme Jacques Aubrun était nommée bibliothècaire par arrêté du maire de Sceaux en date du 1er janvier 1936, lui-même étant nommé bibliothècaire-adjoint sans traitement.

Population. — La bibliothèque de Sceaux nous offrait un excellent champ d'expériences ; en effet la population de Sceaux est composée d'éléments très variés.

Ouvriers et employés de toutes catégories, travaillant sur place ou se déplaçant quotidiennement, artisans, artistes, intellectuels, professeurs de tous ordres ; élèves, lycéens et étudiants ; enfin retraités de toutes les conditions.

De la bourgeoisie la plus traditionnelle au manœuvre agricole le plus humble, de l'intellectuel le plus sensible à l'artiste le plus cultivé, la petite ville de Sceaux nous permettrait d'étudier les réactions des divers éléments d'une population complète.

Difficultés prévues. — Les difficultés pouvaient venir de la concurrence d'une bibliothèque paroissiale bien achalandée, et de la proximité de Paris avec ses grandes bibliothèques et ses cabinets de lecture à prêt payant.

D'autre part presque tout le monde cultive un jardin. Les jeunes pratiquent des sports qui les entrainent vers d'autres lieux, car Sceaux ne possède pas de stade, mais seulement quelques courts de tennis.

Bien entendu, là comme ailleurs, cinéma et radio détournent bien des gens de la lecture mais, de plus, les nombreux déplacements vers Paris favorisent la lecture très suivie des journaux du matin et du soir, et des hebdomadaires.

Ces conditions sont les mêmes que celles de toute la région parisienne où l'exode quotidien vers Paris peuple les trains et autobus de lecteurs de journaux.

Enfin à Sceaux on ne sort guère le soir de chez soi et dès huit heures en hiver les magasins sont fermés et les rues sont désertes. Il nous a donc paru inutile d'ouvrir la bibliothèque le soir et nous avons fixé les heures d'ouverture aux jeudi après-midi, samedi après-midi et dimanche matin.

Un inconvénient résultait de la position de la bibliothèque qui n'a pas d'accès sur la rue. Il faut traverser la cour de la mairie, passer devant le poste de police et y parvenir par une sorte d'escalier dérobé. Aucune indication extérieure ne la signale aux passants et nous n'avons encore pu obtenir un écriteau visible de la rue.

Enfin les locaux mêmes de la bibliothèques étaient (et sont toujours) exigus et assez mal commodes. Les livres rangés suivant l'ordre d'entrée étaient enfermés dans des armoires dont quelques-unes étaient vitrées et s'alignaient sur deux rangs en profondeur. Le catalogue imprimé datait de 1914, mais les lecteurs avaient la faculté de consulter le registre d'entrée. Malgré ces circonstances et grâce à l'habileté et au dévouement du bibliothécaire précédent la bibliothèque de Sceaux se maintenant au rang honorable de 56 livres pour 100 habitants.

Nouveaux aménagements. — Une municipalité compréhensive

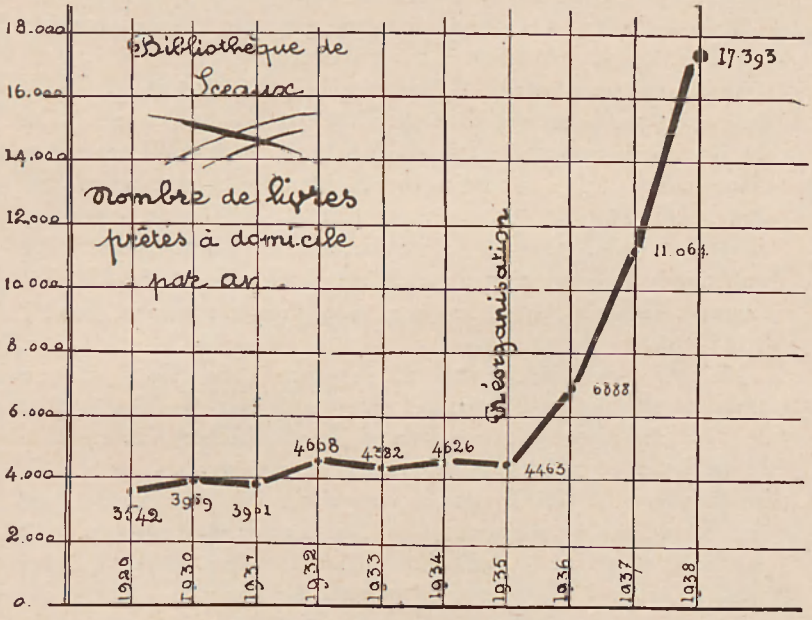

nous autorisa à modifier le classement des ouvrages sur les rayons, à déposer les portes des placards et à nous débarrasser de tout un lot de livres détériorés et sans aucun intérêt.

Libre accès aux rayons, classement décimal, une table pour les revues, une table pour la lecture sur place, éclairage rationnel des rayons, permirent de créer à bon compte une atmosphère d'intimité qui remplaça l'aspect austèrement administratif, qui est de tradition dans toutes les bibliothèques françaises.

Le 21 mars 1936, après une fermeture de moins de trois mois, la bibliothèque renouvelée ouvrit ses portes à un public inconnu. Quelques articles dans la presse locale, une circulaire à chacun des lecteurs dont nous avions pu trouver l'adresse, une circulaire enfin remise aux enfants des écoles, avaient annoncé la réouverture.

Dès les premières semaines nous fûmes rassurés sur le succès futur. Les graphiques d'utilisation sont plus éloquents que de longs commentaires et montrent que nos efforts obscurs ne furent pas vains.

La preuve était faite une fois de plus que le public français ne boude pas la bibliothèque et se donne avec joie à la lecture, pour peu qu'on prenne la peine d'appliquer quelques règles bien connues, traditionnelles en d'autres pays. Il est encourageant de constater que partout où l'on a ainsi modernisé les bibliothèques (fût-ce avec des moyens de fortune comme à Sceaux), à Paris, en banlieue, en province, on obtient des résultats aussi satisfaisants.

Mais il devient intéressant de poser une question qui porte en même temps une objection à ce qui précède :

Le développement de la lecture publique à Sceaux provint-il du nouvel aménagement de la bibliothèque ou de l'augmentation du nombre d'heures de loisirs chez tous les travailleurs ? Les deux causes ont pu se conjuguer et dans ce cas une augmentation assez nette doit se manifester ailleurs. Il faut bien constater qu'il n'en est rien et qu'au contraire la comparaison entre les statistiques de 1933 et 1936 accuse une diminution pour 12 bibliothèques ; une augmentation pour 7, et le stationnement pour 5 (plan 5).

Mais si l'on constate un développement insuffisant et une navrante stagnation, il convient encore une fois de faire la part de l'indifférence générale et des difficultés locales, du manque de méthode et de technique, de l'indigence des crédits. Qu'on imagine dans quelle situation se trouve un bibliothècaire, employé communal, qui ne rencontre que difficultés rebutantes dès qu'il veut agir et qui ne se sent soutenu par personne. Qu'on imagine aussi le maire d'une commune de banlieue aux prises avec d'angoissantes difficultés budgétaires, et son manque d'empressement pour une bibliothèque dont on ne parle pas et qui somnole dans un coin de mairie.

Il n'est que trop évident, que livrées à elles-mêmes, les autorités locales ne feront rien et que seule une organisation régionale donnera à la lecture publique la place de plus en plus importante qui lui revient, avec la souplesse et l'indépendance nécessaire.

TENTATIVE OFFICIELLE D'ORGANISATION REGIONALE

L'insuffisance de la lecture publique en banlieue n'avait pas échappé à l'administration préfectorale et M. Chapoulié, Chef du service des bibliothèques, avait depuis longtemps médité un projet

d'organisation régionale. Quand il crut possible d'en tenter la réalisation, les villes de Sceaux et de St-Denis mettant à sa

PLANCHE V

Activité des Bibliothèques Municipales

Comparaison de l'utilisation en 1933 et en 1936-37.

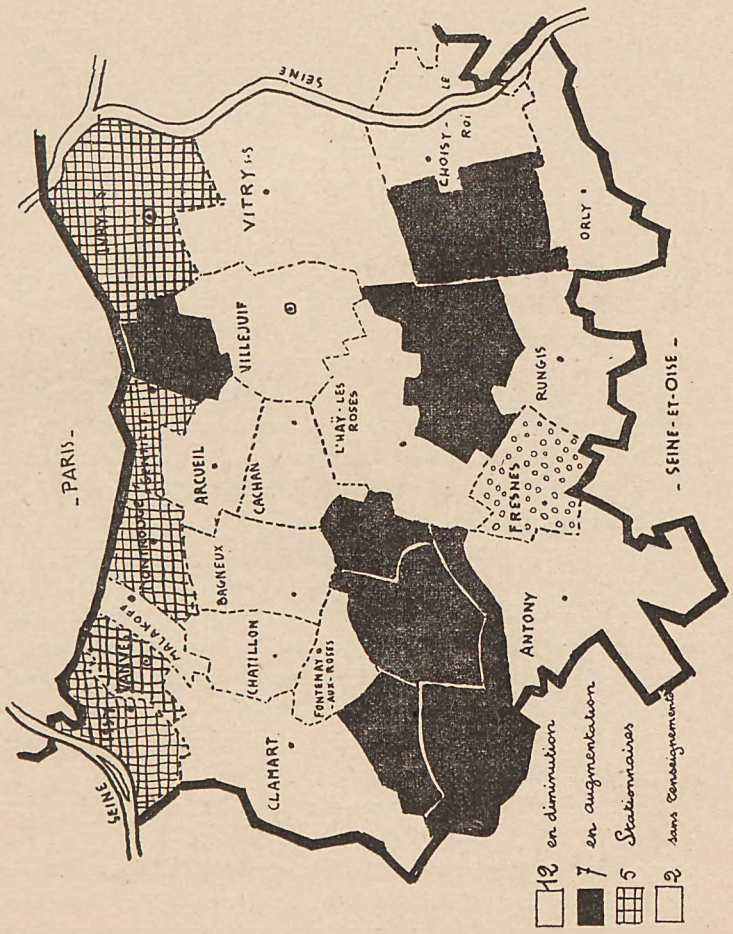

	Valeur de la différence d'utilisation en pour cent par rapport à 35 (Pl. 10.)
Montrouge	=
Chatenay	+ 36 %
Malakoff	— 21 %
Issy	=
Meaux	+ 153 %
Antony	— 48 %
Ivry	=
Rungis	— 97 %
Arcueil	— 8 %
Choisy	
Villejuif	— 38 %
Thiais	+ 50 %
Fontenay-Roses	— 21 %
Orly	
Vitry s/S	— 18 %
Vanves	=
Clamart	— 17 %
Kremlin-Bicêtre	+ 41 %
Bagneux	— 11 %
Bourg-la-R.	+ 29 %
Chatillon	— 18 %
Cachan	— 64 %
L'Haÿ-les-Roses	— 28 %
Plessis-Robinson	+ 166 %
Cheyilly	+ 66 %
Gentilly	=
Fresnes	pas de Bibliothèque.

disposition locaux et bibliothécaires (la ville de Sceaux prêtant le Petit-château qu'elle venait d'acquérir et où elle installerait sa

bibliothèque municipale), il présenta un remarquable rapport et proposa à l'administration une réorganisation de la répartition des crédits. Il prévoyait la création de deux centres régionaux, l'un à Sceaux, l'autre à St-Denis, qui alimenteraient chacun les bibliothèques de leur arrondissement, en livres circulant par caisses et communiqués pour deux mois. Il n'était demandé aucune participation financière aux communes. C'était une façon de rendre plus efficace la subvention habituelle et d'activer, par l'apport de livres nouveaux et renouvelés, la vie des bibliothèques.

Mais le projet primitif se vit hélas ! retouché de bureau en bureau. Il fut voté par le Conseil général de la Seine, qui mettait à la disposition de l'administration 24.000 frs pour la mise en route de deux bibliothèques circulantes à titre d'essai. Cette innovation ne reçut aucune publicité ; l'Amicale des maires de la Seine, par la voix de son président, décréta qu'elle n'intéresserait personne et aucune circulaire officielle n'avisa les municipalités. Seules 5 communes mises par hasard au courant du vote du Conseil général demandèrent spontanément à bénéficier de la circulante prévue. C'était insuffisant pour dégager les crédits votés.

Étant donné l'exiguité de ces crédits, on eût dû tenter l'expérience avec ces 5 communes et l'étendre peu à peu. Mais le texte s'y opposait, et l'affaire en resta là. L'année suivante, le projet était d'ailleurs abandonné officiellement et la répartition du crédit d'un sou par an et par habitant était faite suivant la règle traditionnelle. Sceaux n'eut pas d'autre activité régionale que d'ouvrir ses portes à tout le monde, même à ceux qui ne sont pas de la commune. Les choses en sont là et rien ne fait prévoir après cet essai manqué qu'on doive espérer plus.

L'organisation de la lecture publique sur le plan régional est cependant celle que l'expérience suisse ou anglaise fait apparaître comme la plus économique, la plus souple et la plus active, et il est hors de doute que, lorsque les préventions officielles et privées seront tombées, on adoptera un système régional comme base de la lecture publique en France, suivant un des types réalisés à Soissons ou à Châlons-sur-Marne.

La ville de Sceaux est tout indiquée pour être un des premiers centres du département de la Seine.

L'extension de son service de prêt, les sympathies que rencontre la bibliothèque, l'expérience acquise, sont autant de raisons qui désignent l'ancienne sous-préfecture, pour être le siège de la Bibliothèque Régionale sud de Paris.

Nous n'entrerons pas dans les détails techniques. Nous dirons seulement que l'organisation que nous projetons et que nous préconisons tient compte de tous les facteurs : population, milieu

social, éloignement des centres, état de développement des bibliothèques, respecte l'autonomie de chaque commune, ne s'impose pas, mais aide et encourage celles qui le désirent sans intrusion blessante dans les bibliothèques.

Elle prévoit une utilisation au mieux d'une subvention départementale et nationale qui, au lieu de s'émietter, passe par une Régionale qui la répartit en livres et en matériel. La Régionale permet économiquement, sans dispersion d'efforts et de crédits, de mettre à la disposition des petites bibliothèques tout ce qui peut les rendre plus modernes, plus vivantes, plus aptes à remplir leur fonction près d'un large public (publicité, achats et reliures centralisés et groupés, bibliographie, désinfection, centre de documentation pour les bibliothècaires et le public).

Les communes, réparties en 3 groupes suivant leur population et l'état de vitalité de leur bibliothèque, reçoivent les livres sur leur demande en dépôt définitif ou temporaire et bénéficient de tous les services de la Régionale, conseiller technique et collaboratrice ; des annexes ou des succursales instituées sur le type des bureaux de postes auxiliaires, sont gérées par la Régionale elle-même dans des régions lointaines ou sur des centres de rassemblement (stades etc.).

Sceaux se prêterait admirablement à ce rôle de grande sœur, et il est à espérer que quelque jour, le Conseil général organisant la lecture publique lui conférera ce titre de régionale et des crédits propres. En attendant cette création qui donnera à Sceaux la belle bibliothèque de référence prévue dans une Régionale, nous devons continuer à développer notre fonds, à le renouveler, à le mettre en valeur, enfin à donner à la bibliothèque, dès maintenant un local digne de sa vitalité, de son public, de son prestige et qui permette d'envisager tous les développements ultérieurs. Car on ne prête qu'aux riches et le Département et l'État subventionneront généreusement un organisme en bon ordre de développement et le subventionneront d'autant mieux qu'ils auront la certitude de voir leurs crédits bien utilisés, dans une entreprise d'ampleur suffisante. Sceaux se doit donc de faire un effort initial et d'attendre l'avenir avec confiance.

Mais un scrupule nous vient : Ce faisant aurons-nous fait œuvre utile ? — je le crois, si nous avons su garder une absolue impartialité d'information et de curiosité, si nous avons su garder toujours une vue très haute de la lecture et un grand respect des lecteurs — enfin si nous avons su adapter cette jolie boutade de Valéry-Larbaud si riche de sens pour des prêteurs de livres : « la Culture est fille du plaisir, non du travail ».

OUVRAGES COMMUNIQUÉS

Françoise de Catheu. — *Le Château de Sceaux.* 32 p., 16 pl.

Société des Amis de Vincennes. — *Bulletin.* Principaux articles : Inventaire des porcelaines de Vincennes ; Le premier opéra français à Vincennes ; Visite princière au Château de Vincennes ; La prison de Mirabeau au Donjon ; Le traité de Vincennes (1295) et la paix du Boys de Vincennes (1337).

Chemin de fer Métropolitain de Paris. — *Ligne de Sceaux.* Belle publication illustrée décrivant les progrès du pays et des communications depuis le XVIIe jusqu'au XIXe siècle : le cheval, la vapeur, l'électricité.

L'illustration doit beaucoup, sans qu'on le nomme, à M.G. Fourcade-Cancellé, le grand collectionneur des Amis de Sceaux.

Collection du Duc de Trévise. — *Catalogue* des tableaux et dessins du XIXe siècle par Carpeaux, Chassériau, Corot, Delacroix. — Œuvres importantes de Géricault. — Portraits par Prud'hon. — Tableaux anciens par P. de Hooch, Largillierre, J. Michelin, Ravesteyn. — Pastels par R. Nanteuil ; dessins par Lagneau, H. Robert, Watteau. — Mobilier de salon recouvert de tapisserie de Beauvais ; tapisserie des Gobelins. — La vente a eu lieu à Paris, galerie Jean Charpentier, 76 rue du Faubourg Saint-Honoré, le jeudi 19 mai 1938, à quinze heures. Commissaire priseur : Me Alphonse Bellier. Signalons :

Géricault. Étude pour le radeau de la Méduse (achetée par le Musée du Louvre). 12.500

— La folle (tableau repris par droit de préemption par le Musée du Louvre). 300.000

Delacroix. Étude pour le plafond du Louvre (1834) (achetée par le Musée du Louvre). 10.000

Banque de France. — *Notice sur l'état ancien et nouveau de la Galerie de l'Hôtel de Toulouse.* 1876, réimprimée en 1919. L'immeuble de la Banque de France a été constitué d'abord par l'hôtel que M. de la Vrillière avait fait construire par Mansard, que le comte de Toulouse fit développer par Robert de Cotte, et qui resta l'habitation préférée du Duc de Penthièvre, son fils. La notice reproduit l'article que Piganiol de la Force, sous-gouverneur des pages du Comte de Toulouse, avait consacré à la célèbre galerie dans sa Description de Paris en 1742. Puis elle raconte comment le conseil général de la Banque de France fut amené, à partir de 1854, par M. Questel, architecte et membre de l'Institut, à faire démolir et reconstruire cette galerie.

ANNALES DE SCEAUX

1938

18 Janvier. — Le Métro commence le service normal sur les lignes de Robinson et de Massy-Palaiseau. Sceaux n'est plus qu'à 14 minutes de Denfert, et les trains passent toutes les 20 minutes.

Mai. — Domaine de Sceaux : commencement des trois grandes allées qui doivent aboutir au Pavillon de Hanovre.

15 Mai. — Berthe Février, la populaire chiffonnière de Sceaux, se laisse écraser par une auto à Bourg-la-Reine.

19 Mai. — Vente de la collection formée par le Duc de Trévise, comprenant entre autres pièces les plus réputées des œuvres de Géricault.

Mai. — Commission du Vieux Paris : M. E. Debidour signale que Mlle de Catheu a découvert dans le Jardin du Luxembourg de belles statues provenant du Domaine de Sceaux : *la Vigilance, Diane, Mercure, les Lutteurs, l'Hiver*. Une supplique a été adressée à la questure du Sénat, afin qu'elle veuille bien restituer ces statues aux lieux pour lesquels les artistes les conçurent.

Mai. — Pose de plaques en ciment armé, indiquant la direction des principaux monuments.

25 Juin. — Le Conseil général de la Seine offre dans le Parc de Sceaux une garden-party en l'honneur des municipalités du département.

5 Juillet. — Des jeunes gens spirituels, peut-être ceux qui ont cassé la statue de la Jeune Mère et les bancs du Jardin de Sceaux, trouvent drôle d'arracher et briser l'urne funéraire élevée jadis par la Duchesse du Maine à sa chatte.

14 Juillet. — M. l'abbé Chauffour, curé de Sceaux, démissionnaire, célèbre une dernière messe officielle, en plein air.

14 Septembre. — Les autorités départementales, selon la coutume qui leur réussit toujours, profitent des vacances et des menaces de guerre pour ouvrir une enquête clandestine, en vue d'élargir à 18 m. la voie de grande communication n° 67. Il s'agit simplement de détruire d'abord tout le village de Sceaux, avec la rue Voltaire et la rue du Four, et ensuite le château des Imbergères.

17 Septembre. — Cependant le service de la défense anti-aérienne apporte et fait payer des sacs de sable, afin de protéger les maisons contre la destruction par les bombes incendiaires (2 sacs par maison, pour 75 fr.).

19 Septembre. — Grève du bâtiment (et des sacs de sable) dans toute la région parisienne.

24 Septembre. — A 4 h. 10, mobilisation des échelons 2 et 3. Réquisition des automobiles. Les premiers en prudence commencent à regagner la province, avec leurs chiens et leurs oiseaux. Le syndicat du bâtiment renonce à sa grève.

27 Septembre. — Rappels individuels. Départs épidémiques. La municipalité fait restaurer l'urne de la chatte de la Duchesse du Maine.

28 Septembre. — A 16 h., mobilisation de l'échelon 8. Essais de l'éclairage d'alerte dans les rues.

29 Septembre. — On dessine des tranchées dans le Jardin de Sceaux. Elles utilisent peu les enseignements de la dernière guerre.

30 Septembre. — Et l'alerte est finie. Le ciel se remplit des escadrilles qui reviennent à Villacoublay. Les civils n'ont qu'à rentrer aussi peu à peu.

1er Octobre. — Intronisation du nouveau curé de Sceaux, M. l'abbé Viennot.

27 Novembre. — Élections pour remplacer au Conseil général M. Longuet, décédé. — MM. Bouquet P.S.F. 3741 voix, Depreux S.F.I.O. 3270, Mercier communiste 3088, Masset S.S.R. 485, Bonneton R.S. 374, Meyssignac P.P.F. 360, Jacquier P.S.O.P. 71, divers 65.

4 Décembre. — Scrutin de ballotage. M. Depreux 6191 voix, élu. A Sceaux on a compté : Inscrits 2247, votants 1761, M. Bouquet 940, M. Depreux 764.

24 Décembre. — Le froid subit a été dommageable pour le matériel du Métro, qui n'était pas préparé au grand air de la campagne. En guise d'étrennes, il faut remplacer le service de Sceaux par une navette entre Robinson et Bourg-la-Reine. Il faudra 3 semaines pour les réparations.

LES AMIS DE SCEAUX

STATUTS

Article 1. — Une Société est créée à Sceaux (Seine) sous le nom « Les Amis de Sceaux ». Son siège est établi à la Mairie.

Article 2. — La Société « Les Amis de Sceaux » a pour objet :

a) de rechercher, de recueillir, de classer tous documents concernant la ville de Sceaux et de les mettre à la disposition des chercheurs.

b) de fournir aux membres du corps enseignant des documents authentiques se rapportant à l'histoire locale et qui leur permettront de serrer de plus près la vérité historique et de rendre l'enseignement de l'histoire plus concret, plus vivant.

c) d'assurer la protection des sites et monuments intéressants.

d) d'appuyer, dans la mesure de ses forces et de son influence, tous projets dont la réalisation rendrait la Cité plus saine et plus belle.

Article 3. — La Société ne s'occupera de politique ou de religion qu'au point de vue documentaire, sans discussion.

Article 4. — Font partie de la Société toutes personnes, admises par le Comité, après ratification à la plus prochaine réunion générale, qui adhèrent aux statuts et versent annuellement une cotisation d'au moins 10 francs.

La cotisation est rachetable moyennant un versement d'au moins 200 frs qui donne le titre de membre perpétuel.

Tout membre exclu ou démissionnaire n'a aucun droit à l'actif social.

Article 5. — La Société est administrée par un comité composé de 18 membres élus pour 3 ans par les sociétaires réunis à cet effet, renouvelables par tiers (par tirage au sort la première année et la deuxième année) et rééligibles.

Le Comité élit dans son sein, un bureau composé de :

Un Président,

Deux vice-Présidents,

Un Secrétaire Général,

Un Secrétaire Archiviste,

Un Secrétaire Administratif,

Un Trésorier.

Article 6. — Le Comité est chargé de l'organisation des Conférences, promenades ou expositions, de la surveillance des publications, il convoque les sociétaires une fois par trimestre et plus si c'est nécessaire ; il met à exécution les décisions de la Société, il la représente.

Article 8. — La moitié du capital provenant des fonds de rachat de cotisation sera placée en fonds ou valeurs garantis par l'Etat français et ne pourra jamais être aliénée, sauf en cas de dissolution.

Article 7. — Les réunions de la Société sont présidées par le Président ou à défaut par un membre du bureau ou un membre du comité.

A chaque réunion les membres présents communiquent à leurs collègues le résultat de leurs recherches et la Société statue sur la suite à donner.

Article 9. — En cas de dissolution de la Société et après paiement des dettes dans le délai d'un an, le reliquat éventuel serait versé, les documents ou objets remis à la commune ou, en cas de refus, à une institution désignée au cours de la dernière réunion.

Article 10. — La Société est représentée dans tous les actes de la vie civile par son Président ou à défaut par un des vice-présidents.

Article 11. — Les statuts ne pourront être modifiés ou la Société dissoute que par l'Assemblée générale réunie spécialement pour cet objet et à la majorité des votants. Le vote par correspondance sera admis dans ces deux cas.